

Attitudes envers l'homosexualité et l'homoparentalité en France et en Europe

Un nouveau regard sur l'opposition contre le « mariage pour tous »



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Étudiant : Simon Bénil, s0555835
Directeur de mémoire : Prof. dr. P.J. Smith
Second lecteur : Dr. K.M.J. Sanchez
Janvier 2019
Université de Leiden, Literary Studies

La photo sur la couverture, « Le Baiser de Marseille », a été prise lors d'une manifestation de l'Alliance VITA contre le mariage civil homosexuel, le 23 octobre 2012 à Marseille. © AFP Photo / Gérard Julien 2012

Abstract (in English)

In 2012-13, the French government's decision to legalize same-sex marriage inspired mass protests in several cities for more than a year. This was surprising, as several other West-European states had previously introduced similar bills without much controversy. These countries all had shown a clear pattern of rapidly declining prejudice against sexual minorities during the last decades. Some scholars have suggested, however, that in France this newly found acceptance of LGB individuals has not generalized to same-sex parenting, as the model of the heterosexual family remains one of the essential components of the dominant French national ideology and its quest for "abstract universalism".

In this thesis, I compared attitudes towards homosexuality and gay parenting in France and Europe. Analyzing datasets from the European Social Survey, I found evidence that French attitudes towards homosexuality are largely identical to those of other Western Europeans. However, French views on gay parenting turned out to be much more polarized than in other countries where gay marriage had been legalized. This may partly explain why such large protests against gay marriage had arisen in France in 2012-13, but not elsewhere in Europe where similar policies have been enacted.

Table de matières

Table de matières	2
Liste des tableaux et figures.....	4
1 Introduction.....	5
Mariage pour tous : un développement international.....	6
Une opposition inattendue en France	8
La présente étude	10
Organisation du mémoire.....	15
2 Cadre conceptuel	16
2.1 Naissance d'un champ de recherche	17
2.1.1 L'homosexualité et la société.....	17
2.1.2 Conceptualisation du rejet social de l'homosexualité	20
2.2 Aperçu de la littérature sur les attitudes envers l'homosexualité.....	21
2.2.1 Concepts au niveau individuel	22
2.2.2 Concepts au niveau national.....	34
3 Présentation des résultats.....	38
3.1 Statistiques descriptives	38
3.2 Approche méthodologique	41
3.3 Résultats de l'analyse multiniveau	42

3.3.1	Traits démographiques.....	44
3.3.2	Aspects religieux.....	46
3.3.3	Orientations de valeurs	48
3.3.4	Différences nationales moyennes.....	50
3.4	Discussions des résultats.....	51
3.4.1	Un enjeu relativement récent pour les Français	52
3.4.2	Une question morale, certes, mais non perçue comme religieuse	53
3.4.3	Amplification du poids de l'Église dans un contexte national ambivalent.....	54
3.4.4	Un cadre idéologique laïc, mais axé sur la famille « traditionnelle ».....	56
4	Conclusion.....	59
	Références.....	62
	Appendice A : Lecture des modèles multiniveaux.....	71

Liste des tableaux et figures

Tableau 2.1 : Concepts relatifs au niveau « individuel » utilisés dans au moins trois études	24
Tableau 2.2 : Statut du mariage homosexuel en 2013.....	35
Tableau 2.3 : Concepts relatifs au niveau « national » utilisés dans au moins trois études.....	36
Tableau 3.1 : Statistiques descriptives des trois modèles A, B et C.....	39
Tableau 3.2 : Analyses multiniveaux de l’approbation de l’homosexualité et l’homoparentalité en Europe.....	43
Figure 2-1 : Modèle théorique des relations entre les dix valeurs de base (source : Schwartz 2006) ..	33
Figure 3-1 : Interactions contrastées de l’âge et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.....	45
Figure 3-2 : Interactions contrastées du niveau d’études et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.....	46
Figure 3-3 : Interactions contrastées de la pratique religieuse et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.....	47
Figure 3-4 : Interactions contrastées des valeurs d’« universalisme » et le statut légal du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.....	49
Figure 3-5 : Interactions contrastées des valeurs de « continuité » et le statut légal du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.....	50
Figure A-1 : Représentation schématique des différences entre variables numériques (à gauche) et variables catégorielles (à droite). Source : Field 2009, 199.....	74

1

Introduction

Lors de l'élection présidentielle française de 2012, le candidat socialiste François Hollande avait cristallisé ses positions dans une liste de « 60 engagements ». Parmi eux, le numéro 31 stipulait : « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels » (Binet et Rotman 2016, 25). À l'époque, cette promesse n'avait pas réussi à faire grand bruit. En effet, les droits LGB (lesbiens, gais, bisexuels) ne s'étaient à aucun moment imposés comme un véritable thème électoral.¹ Nicolas Sarkozy, l'autre candidat au second tour, avait hésité un certain temps, mais se prononçait finalement contre le mariage homosexuel et l'homoparentalité (Biseau 2012). Ces questions, toutefois, ne faisaient pas tout à fait l'unanimité au sein de l'UMP, et en tout cas ne semblaient pas y soulever de passions particulièrement fortes (Brustier 2014, 58-59 ; Rotman 2011 ; Aridj 2012). En outre, Sarkozy lui-même s'était donné quelque mal de ne pas aliéner les couches plus progressistes de son électorat, promettant, en contrepartie de son opposition au mariage homosexuel, d'améliorer

¹ Nous faisons abstraction dans ce mémoire de la dimension transgenre, qui fait normalement partie de l'acronyme LGBT. Tandis que les questions de sexualité et de genre se recouvrent souvent pour une large partie, nous estimons tout de même qu'il soit plus précis de faire la distinction entre les deux ici. Les adjectifs « homosexuel » et « gay » sont employés comme deux variations stylistiques synonymes.

la portée symbolique du Pacte civil de solidarité, ou « Pacs » (Mathiot 2014).

À première vue, ce climat de relative indifférence semblait révélateur d'une certaine entente tacite : que l'arrivée du mariage homosexuel en France serait une évidence et qu'il était tout au plus une question de temps. L'analogie historique avec le partenariat civil s'impose. Quand la gauche essayait de faire passer les nombreuses versions de ce qui deviendrait le Pacs aux années 1990, elle pouvait encore s'attendre à une résistance tenace de la droite (Martel 2008, 628-63). Quelques années plus tard, cependant, l'UMP s'était érigée comme un défenseur acharné de cette institution laïque, par peur, sans doute, d'être reléguée au camp des « ringards » (Fassin 2014, 36-6). Il n'était donc pas entièrement injustifié de projeter une chronologie similaire sur le cas du mariage gay : celui-ci avait été introduit dans l'arène politique française par les écologistes en 2004 et s'était plutôt vite répandu à travers l'éventail parlementaire (Eribon 2004 ; Garcia 2004, 111-28). Malgré des réserves initiales et quelques poids lourds dissidents, Lionel Jospin et Ségolène Royal notamment, le PS finissait par rejoindre la plupart des autres partis de gauche en intégrant la proposition dans leur programme officiel dès 2007 (Mandraud 2004). Pourquoi la droite devrait-elle alors combattre ce qui, tel le Pacs, finirait sûrement par faire l'objet d'un consensus politique dans quelques années ?

Mariage pour tous : un développement international

Mais quiconque veut comprendre pourquoi une future légalisation du mariage gay en France semblait s'inscrire, pour ainsi dire, dans la logique des choses, devra également tenir compte du contexte international. En effet, l'avènement des unions homosexuelles légalement reconnues a toutes les allures d'une affaire mondiale (Digoix et al. 2006 ; Kollman 2007 ; Paternotte 2015).² Et comme en France, ce raisonnement « téléologique », qui prévoit une inévitable progression des droits civiques pour les personnes LGB, se fait également sentir à cette échelle supérieure.

Il paraît, par exemple, qu'en matière des droits LGB, la plupart des pays de l'Europe occidentale ont historiquement suivi un parcours politico-légal dit « linéaire », peu ou prou identique dans ses grandes lignes³ : décriminalisation des rapports homosexuels d'abord ; puis l'introduction des dispositions antidiscriminatoires ; enfin, la reconnaissance des unions homosexuelles par l'État.

² Pour donner un exemple très concret de cette dimension internationale : en 2004 Noël Mamère, le maire écologiste de Bègles, constatant que le Code civil ne spécifiait pas le sexe des conjoints, décidait de célébrer un mariage entre deux hommes (illégalement, il paraît plus tard, selon des tribunaux jusqu'à la Cour de cassation). Ce « coup » avait été délibérément calqué sur un évènement comparable quelques mois auparavant aux États-Unis, où le maire de San Francisco avait également exploité des lacunes constitutionnelles pour marier des personnes de même sexe (Eribon 2004 ; Garcia 2004).

³ Nous comprenons dans ce mémoire le terme « Europe occidentale » comme couvrant également les pays scandinaves et la Grande-Bretagne.

Cette dernière « étape » s'est souvent accomplie en deux stades : dans un premier temps le partenariat enregistré a été institué, qui est suivi quelques années plus tard par l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe (Waldijk 2000).⁴ La France ne fait pas exception à cet égard. Les révisions des lois au sujet de l'homosexualité y correspondent étroitement au modèle « linéaire » attesté dans la plupart de ses pays voisins : l'abrogation des derniers vestiges légaux criminalisant les rapports homosexuels en 1980 et 1982 y avait précédé l'introduction des mesures antidiscriminatoires en 1985. Celles-ci, à leur tour, étaient suivies par une reconnaissance légale du couple homosexuel avec l'adoption du Pacs en 1999 (Gunther 2001).

Comme le note Paternotte, en outre, l'intégration civique des personnes LGB en Europe a lieu dans un contexte spécifique que certains chercheurs appellent la « seconde transition démographique » (Paternotte 2015, 656-61). Cette transition, qui s'établit en Europe de l'Ouest à partir des années 1950, a pour toile de fond la confluence de trois grandes mutations sociétales : socio-économique (l'amélioration du niveau de vie), technologique (notamment la disponibilité des moyens contraceptifs), et dernièrement, culturelle (un changement de valeurs ; van de Kaa 2002, 23 ; Lesthaeghe 2010). Ce nouveau régime démographique se caractérise, entre autres, par un nombre croissant de divorces, une hausse du taux de cohabitation et de la proportion des enfants nés hors des liens conjugaux, ainsi que la dissociation générale du mariage et la procréation.⁵

Au niveau culturel, les théoriciens de la seconde transition démographique soutiennent que ces chiffres reflètent une réorientation importante des systèmes de valeur. Suite à la sécurité matérielle apportée par la hausse du niveau de vie et l'avancement technologique, ceux-ci se sont graduellement infléchis vers des valeurs dites « post-matérialistes », telle la liberté d'expression, l'autonomie et l'épanouissement personnel.⁶ Ce développement est encore renforcé par le processus de sécularisation accélérée qui se répand dans les sociétés européennes occidentales depuis les années d'après-guerre. Ce n'est pas à dire que le mariage et la famille sont forcément devenus démodés, mais surtout qu'ils sont de plus en plus considérés comme juste deux parmi de nombreux composants qui permettent à l'adulte de s'épanouir en tant qu'individu (Van de Kaa 2002, 25-30).

⁴ Paternotte souligne que ce modèle linéaire ne s'applique plus vraiment aujourd'hui, en raison de la diversification considérable des contextes historiques, culturels et politiques où se déroule le débat sur la reconnaissance légale des unions homosexuelles (2015, 657).

⁵ Pour un exposé plus complet de cette théorie, voir Lesthaeghe 2014.

⁶ Le politologue Ronald Inglehart (1990) est un des premiers à conceptualiser cette disposition « post-matérialiste » (à l'instar de la célèbre « pyramide des besoins » du psychologue Abraham Maslow, laquelle comprend l'épanouissement personnel comme l'ultime besoin des êtres humains, une fois les autres – plus « élémentaires » et « matériels » – satisfaits). Les valeurs post-matérialistes correspondent d'ailleurs plus ou moins à celles de la dimension « ouverture au changement » du cadre théorique de Shalom Schwartz qui est employé dans la présente étude (voir la section 2.2.1).

En tout état de cause, il fait peu de doute que ces mutations ont profondément changé la conception pratique et symbolique du mariage et, par ce biais, ont contribué à la diffusion du mariage homosexuel partout en l'Occident (cf. Coontz 2006).

À ces égards-là non plus la France ne fait exception. Sur aucun des critères de la « seconde transition démographique » la France ne s'écarte singulièrement du reste de l'Europe occidentale : le nombre de mariages est relativement bas (3,9 par 1000 habitants en 2010, contre une moyenne de l'EU-28 de 4,4) ; celui de divorce est dans la moyenne (1,9 en 2010 tant en France qu'en Europe) ; et le taux d'enfants né hors mariage, enfin, y est historiquement plutôt haut (à 55,0 % en 2010, contre une moyenne de 38,1 % ; Eurostat 2015).⁷ Ces chiffres doivent se lire dans un contexte non moins sécularisé en France qu'ailleurs, reflété tout d'abord dans une population catholique en fort déclin (90 % aux années 1950 ; 42 % aux années 2010). Au contraire, avec des taux de personnes se déclarant agnostique ou athée convaincu de 33 % et 17 % respectivement, la France se classe parmi les nations les moins religieuses en Europe (Bréchon 2008 ; Willaime 1998). Cela porte à croire, en somme, que la valeur culturelle du mariage y a peu ou prou évoluée dans le même sens que dans les pays avoisinants. À titre d'exemple, les Français sont de loin les plus nombreux en Europe à déclarer que le mariage est à leurs yeux une institution dépassée (à 34 %, contre une moyenne européenne de 21 % ; Bréchon 2004, 229-30).

Tous ces signes – politiques, légaux, démographiques et culturels – pointaient donc dans une direction analogue : l'avènement du mariage homosexuel en France serait « quasiment inéluctable », comme le résumait un rapport du Conseil d'analyse de la société en 2007 commandé par le ministre de l'Intérieur (Ferry et al. 2007, 7). En théorie, bref, le passage du partenariat civil à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe devrait s'être accompli de façon aussi « harmonique » et « naturelle » en France que dans le reste des pays de l'Europe occidentale.

Une opposition inattendue en France

Et pourtant, il n'est en rien exagéré de dire que l'histoire du passage de la loi dite « Mariage pour tous » a été tempétueuse. Quoiqu'il soit difficile d'indiquer le point de départ exact de l'opposition contre le projet de loi, la prière nationale émise le 15 août 2012 par l'archevêque de Paris André Vingt-Trois, dans laquelle il fustigeait assez ouvertement les projets du gouvernement, semble avoir été un catalyseur important (Brustier 2014, 64-65). Les mois suivants « La Manif pour tous », collectif d'associations proches du monde catholique et très ancrées à droite, organise des

⁷ Voir aussi Avdeev et al. 2011.

manifestations régulières, qui ont lieu à Paris et dans plusieurs autres grandes villes.⁸ Grâce à la synergie entre l'Église catholique d'une part, et, de l'autre, l'image séculière et « branchée » de la porte-parole médiatique Virginie Merle (« Frigide Barjot »), ces évènements gagnent vite en ampleur : tandis que la participation élevée des rassemblements locaux en octobre et novembre surprend déjà, les manifestations nationales du 13 janvier et 24 mars 2013 parviennent à mobiliser 340 000, puis 300 000 personnes.⁹ Ce n'est qu'à partir du mois d'octobre 2014 que la poussière semble réellement être retombée (Danthe 2016).

Mais l'opposition contre la réforme dépasse nettement celle du collectif La Manif pour tous. Après avoir mené une politique plutôt attentiste d'abord, les députés de la droite et de l'extrême droite descendent de plus en plus dans la rue à côté des manifestants. À l'intérieur de l'hémicycle, ils durcissent leur opposition en déposant plus de 5000 amendements (Béraud 2013). Les débats parlementaires commencent alors à se caractériser par une violence rhétorique inédite, en particulier, il faut le dire, de la part des opposants. Les discours que tiennent les députés de droite lors des débats parlementaires sont souvent lardés de références alarmistes à la pédophilie, la zoophilie, l'inceste, voire le nazisme et l'infanticide, et prophétisent – non sans un certain sens du théâtre – l'effondrement apocalyptique de la société française (Libération 2012 ; Valerio 2012). Les tensions y atteignent leur zénith le vendredi 19 avril, quand le président de l'Assemblée nationale se voit contraint d'ajourner la séance suite à une altercation physique entre parlementaires (Sicard 2013). Bref, l'UMP se montre ici bien loin de la mesure dont elle faisait encore preuve quand, à peine un an auparavant, elle se prononçait sur les droits LGB durant la campagne électorale.

Ces débordements – tant rhétoriques que physiques – se reproduisent dans les rues. Tandis que les cadres de La Manif pour tous essayent de garder l'image « bon enfant » et légitime des mobilisations, ils ne réussissent pas toujours à tempérer les inclinations radicales des participants. Malgré certains efforts du collectif, de nombreux panneaux et banderoles révèlent une véritable haine envers les personnes LGB et mettent parfois en rapport l'homosexualité et la pédophilie.¹⁰ Le

⁸ La Manif pour tous se voulait officiellement aconfessionnelle et politiquement neutre. Pourtant, des enquêtes du site d'info LGBT Yagg et de la plateforme journalistique Mediapart (Massillon 2013), ainsi que du Monde (Laurent 2013) ont révélé que presque la moitié des organisations qui y faisaient partie étaient des « coquilles vides », qui servaient à donner au collectif une image plus pluraliste qu'il ne l'était en réalité.

⁹ Il s'agit de chiffres officiels de la préfecture de Police de Paris. Les organisateurs estiment que ces manifestations ont été assistées par 1,4 million et 1 million de personnes, respectivement.

¹⁰ Ce préjugé est d'ailleurs plus ou moins promulgué par le collectif lui-même et trouve sa dernière justification présumée dans une étude américaine provenant des milieux religieux conservateurs (Regnerus 2012). Elle est dès sa publication universellement discréditée en raison de failles méthodologiques importantes (cf. Cheng et Powell 2015 ; Dempsey 2013), mais est néanmoins citée à foison par les membres de La Manif pour tous, tant sur leur site Web que dans les médias (Delahaie 2013b).

processus de radicalisation est particulièrement bien mis au jour quand plusieurs reporters (dont Caroline Fourest) se font brutaliser par des manifestants (Larrouturou 2013 ; Ménielle 2012). Ce genre d'incident a surtout lieu dans les marges des manifestations officielles. C'est là où se cristallise dès le début une nébuleuse de groupuscules intégristes et d'extrême droite, tel Civitas, l'Action française et le GUD, dont certains uniront leurs forces ultérieurement sous la bannière du « Printemps français ». Ces groupes opèrent plus ou moins indépendamment du collectif et sont responsables de la plupart des manifestations spontanées et illégales autour du Sénat et l'Assemblée nationale.¹¹ Les affrontements violents avec la police et la gendarmerie se multiplient, entraînant l'interpellation de plusieurs centaines de personnes, en particulier après l'adoption définitive de la loi le 17 mai 2013. Les autorités françaises, en revanche, sont critiquées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour un usage disproportionné de la force contre les manifestants (de Mallevo 2013).

C'est dans ce climat extrêmement chargé que se passent des incidents isolés partout en France, telles par exemple le harcèlement et des menaces de mort à l'adresse des personnalités politiques et médiatiques (Delahaie 2013a) et une agression violemment raciste à l'encontre de la garde des Sceaux Christiane Taubira (Poirot 2013). Les associations LGBT donnent alerte face à une hausse des violences homophobes physiques, dont certaines seront hautement médiatisées dans la presse française et internationale (Politi 2014 ; Szadkowski et Béguin 2013). Ces incidents n'ont pas tous lieu durant les manifestations, et n'ont pas non plus toujours de lien tangible avec le débat sur le mariage gay. Ils contribuent néanmoins à la diffusion du sentiment de tension qui s'est emparé de la société française durant cet épisode particulièrement explosif du mandat de Hollande.

La présente étude

Pour comprendre la résistance à cette réforme du mariage civil dans toute sa complexité, des chercheurs l'ont abordée de différentes perspectives analytiques. À notre avis, cependant, ces approches n'ont pas toujours suffisamment souligné ce qui a rendu les événements de 2012-2013 véritablement uniques : la large portée sociale de l'opposition, qui reste jusqu'à présent sans égale parmi les autres nations européennes qui ont légalisé le mariage homosexuel (Duportail 2013). Et ce, malgré le fait qu'en théorie, la France ne semblait pas moins « prête » pour une telle réforme que des pays culturellement et historiquement comparables.

De nombreux chercheurs ont, par exemple, situé l'opposition dans le prolongement du

¹¹ Tandis que des groupes tels que l'Action française ne constituent « assurément pas » l'essence de La Manif pour tous, Brustier conclut néanmoins qu'il est indéniablement question de « certains éléments de continuité » (2014, 94).

militantisme religieux. Ils se sont alors concentrés à contextualiser théoriquement et historiquement La Manif pour tous par rapport aux réseaux militants catholiques et d'extrême droite.¹² A notre avis, toutefois, cette approche court le risque d'occulter le fait que le mariage homosexuel était loin d'être uniquement contesté dans les marges de la société française. En raison de son insistance sur le côté religieux, elle ne sait pas davantage rendre compte du fait paradoxal que la contestation a été si grande dans un des pays les plus sécularisés de l'Europe. D'autres études ont élargi ce cadre de recherche. Celles-ci portent par exemple sur la rhétorique employée dans les argumentations politiques et médiatiques contre l'ouverture du mariage.¹³ Dans ces analyses, pourtant, le débat sur le mariage homosexuel est toujours abordé comme une affaire purement intérieure à la France. Elles risquent ainsi de masquer les aspects internationaux du débat.

La présente étude, de nature délibérément exploratoire, tâchera de compléter cette littérature en scrutant d'autres dimensions encore, s'intéressant, premièrement, au rôle qu'ont pu jouer les attitudes morales envers l'homosexualité. Cette question sera abordée d'une perspective de comparaison internationale et sera comprise au sens « qualitatif », plutôt que « quantitatif » : déjà en 2004, lors du « mariage de Begles », des sondages de l'IFOP montraient qu'entre 62 % et 64 % des Français étaient favorables à l'ouverture du mariage civil aux couples homosexuels (Bréchon 2014). Ces pourcentages se trouvent aisément à l'intérieur des marges attestées dans d'autres démocraties qui ont légalisé le mariage homosexuel, mais pour qui cette réforme n'a pas abouti à des protestations si grandes. Nous nous intéressons alors pas forcément à la question plutôt fermée si des attitudes des Français envers les personnes homosexuelles sont « plus » négatives que celles des habitants des pays culturellement proches (ce qui nous paraît empiriquement peu probable en vue des chiffres rapportées par l'IFOP). Par contre, nous voudrions surtout examiner si ces attitudes sont peut-être plus polarisées en France. De tels contrastes au sein de la population française pourraient expliquer en partie pourquoi cette réforme s'y est butée sur une opposition plus véhémement qu'ailleurs. La première question de recherche de notre étude est ainsi :

1 *Est-ce que la France se distingue des autres nations européennes qui ont légalisé le mariage homosexuel au sujet des attitudes morales envers l'homosexualité ?*

¹² Voir notamment l'étude de Brustier 2014 ; voir aussi p.ex. Fassin 2014 ; Mercier 2013 ; Milet 2014.

¹³ P.ex. Cervulle 2013 ; Kiely 2015.

Nous nous interrogeons, deuxièmement, sur la question de l'homoparentalité. C'est un lieu commun sociologique que les membres d'une minorité peuvent être dépeints comme une menace pour l'intégrité physique ou morale des membres les plus vulnérables de la majorité. Les personnes homosexuelles ont ainsi souvent été abusivement associées à la pédophilie ou la corruption de mineurs (Herek 2013).¹⁴ La libéralisation des mœurs enchaînée par la seconde transition démographique a toutefois mené à une normalisation graduelle de l'homosexualité. S'y ajoute un consensus académique croissant depuis les années 1990 que l'homoparentalité n'est pas empiriquement corrélée (positivement, ni négativement) avec le bien-être des enfants issus de ces familles.¹⁵ Dès lors, l'idée que les individus non hétérosexuels représentent un danger pour les enfants est moins activement promulguée en Europe de l'Ouest, excepté parmi certains groupes religieux conservateurs.

Certains ont noté, pourtant, que la France se distingue à cet égard, en signalant que le débat autour des familles homoparentales y a pris une tournure décidément moins empirique ou pragmatique qu'ailleurs (Fassin 2001b, 231 ; Paternotte 2009, 134-37 ; Robcis 2013, 263-64).¹⁶ Comme de nombreux pays européens, la France connaît une longue tradition de politique familiale, où le mariage et la reproduction se sont mêlés au devoir patriotique. Cet engagement étatique envers un modèle normatif de famille hétérosexuelle, qui remonte en France à une politique nataliste de la III^e République, est parfois désigné par le terme de « familialisme » (Lenoir 2001 ; Robcis 2013). Ce qui a rendu singulier le familialisme français, c'est que ce courant trouve, depuis le XX^e siècle, une partie considérable de son fondement idéologique dans une lecture spécifique des théories anthropologiques de Lévi-Strauss et la psychanalyse de Freud et Lacan (Fassin 2001a ; Robcis 2010, 2013 ; Zucker-Rouvillois 2001).¹⁷ Grâce à ces racines laïques, le familialisme est resté politiquement et culturellement plus sur le devant de la scène en France qu'ailleurs en Europe. Les discussions

¹⁴ En France, par exemple, la distinction discriminatoire dans l'âge de consentement entre rapports homosexuels et hétérosexuels qui est instaurée par le régime de Vichy, n'est abolie qu'en 1980 (Gunther 2001, 234-44).

¹⁵ Voir p.ex. Bos et al. 2016 ; Bos, Kuypers, et Gartrell 2018, pour deux études récentes, avec un échantillon national représentatif étasunien et néerlandais respectivement.

¹⁶ Cette particularité du débat français est peut-être le mieux résumée par la maxime à l'aide de laquelle l'anthropologue Françoise Héritier expliquait que son opposition à l'homoparentalité était de nature théorique, plutôt qu'empirique : pour elle, « [l']idée de la chose prime sur la réalité » (citée dans Robcis 2013, 224). La sociologue Irène Théry, pareillement, notait avec désapprobation que l'on avait cherché à justifier l'homoparentalité en citant des études empiriques qui montraient que les enfants issus de ces familles fonctionnaient parfaitement bien. Loin de contredire de telles études, elle voyait dans cette ligne de pensée simplement la « confusion entre symbolique des liens humains et concrétude des situations de fait », préférant, elle aussi, le premier au profit de la dernière (1997, 182). Cf. Hazareesingh (2015, 13) sur l'empirisme dans la pensée française.

¹⁷ Voir Schneider et Vecho (2009) et Vecho et Schneider (2012) pour deux études empiriques sur les attitudes envers l'homoparentalité parmi des psychanalystes professionnels.

politiques autour des questions de famille s'y caractérisent par conséquent souvent par un niveau d'abstraction rarement observé dans d'autres pays.

Lors des débats à l'Assemblée nationale sur le Pacs et le mariage homosexuel, les références multiples à des concepts hermétiques tels l'« ordre symbolique », les « Noms-du-Père » et la « scène primitive », témoignaient que le répertoire rhétorique du familialisme avait peu perdu de son estime (Eribon 2002 ; Robcis 2004, 2013). Un pareil discours savant qui mêlait républicanisme et structuralisme s'entendait dans les colonnes de la presse française, où intervenaient des intellectuels telles la philosophe Sylviane Agacinski, la sociologue Irène Théry (les deux proches du Parti socialiste) et l'anthropologue Françoise Héritier. Cette dernière, par exemple, déclarait dans un entretien au quotidien *La Croix* que l'homoparentalité était impossible car « impensable », puisque les catégories de pensée de toute société culturellement viable découleraient *a priori* de l'altérité des sexes (Gomez 1998). Théry, pour sa part, décriait dans la revue intellectuelle *Esprit* la « véritable passion de désymbolisation » du Pacs, qui introduirait inéluctablement le loup de l'homoparentalité dans la bergerie. La réforme ne représenterait alors rien moins que la « destruction symbolique de la différence du masculin et du féminin », qui aboutirait selon elle au « plus dur des séparatismes dans la culture et les mœurs » (Théry 1997).¹⁸ Cette mise en garde apocalyptique n'est pas sans rappeler les interventions médiatiques fréquentes du juriste et psychanalyste Pierre Legendre. Celui-ci stipulait que le Pacs cherchait à « casser les montages anthropologiques au nom de la démocratie et des droits de l'homme » et, dans un entretien au *Monde*, soutenait que la reconnaissance légale des parents du même sexe « [laisait] la place à une logique hédoniste héritière du nazisme ».¹⁹ Défendre les personnes homosexuelles de former des familles, bref, c'était défendre la République, dont le fondement même s'appuierait sur le principe anthropologique et universel de la différenciation symbolique des sexes (Robcis 2015b, 451-55 ; Scott 2004, 44-46).

Il est difficile d'établir à quel point ces lignes de pensée parfois relativement obscures ont vraiment su s'enraciner dans l'opinion publique française. Nonobstant la prétention à la validité universelle et anhistorique de ces argumentations structuralistes, quelques années plus tard elles n'ont même plus su convaincre certains de leurs pourvoyeurs les plus emblématiques.²⁰ Mais

¹⁸ Ce spectre du « communautarisme » est d'ailleurs également invoqué par Frédéric Martel dans l'épilogue controversé du *Rose et le noir* (1996), qui voit dans la politique identitaire présumée du mouvement gay en France une importante raison pourquoi celui-ci aurait été si tardif dans sa réaction contre le Sida ; voir Chabal (2016) pour une analyse historique des tensions idéologiques entre le néo-républicanisme et le libéralisme en France.

¹⁹ Cité dans Fassin 2003, 265-66 et Robcis 2010, 134, respectivement.

²⁰ Les trajectoires de notamment Théry et Héritier ont été plutôt controversées à cet égard. Lors des débats sur le Pacs aux années 1990, Théry s'est vivement opposée à ce qu'elle caractérisait encore comme des « provocations de plus en

d'autres, tels Agacinski et de nombreux députés de droite, y puisent toujours pour fonder leurs raisonnements contre le mariage homosexuel et, avant tout, l'homoparentalité. En tout état de cause, l'essentiel ici est de constater que les opposants du mariage gay en France ont surtout insisté sur les répercussions symboliques inexorables qu'aurait la reconnaissance légale des familles homoparentales, plutôt que sur des raisons de nature éthico-religieuse ou empirico-pragmatique, comme cela a été le plus souvent le cas ailleurs en Europe. Le cadre idéologique dans lequel se sont déroulés ces débats représente alors une particularité française véritablement unique. Par conséquent, il nous semble intéressant à vérifier empiriquement si la France se rapporte en effet différemment à l'homoparentalité que d'autres sociétés européennes occidentales. Notre deuxième question de recherche sera ainsi :

2

Est-ce que la France se distingue des autres nations européennes qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels au sujet des attitudes morales envers l'homoparentalité ?

Les origines laïques du familialisme français remettent d'ailleurs en cause une lecture qui veut que chaque rejet de l'homoparentalité suive automatiquement d'une réticence religieuse ou morale envers l'homosexualité en soi. Le Pacs, par exemple, représentait une façon de symboliquement affirmer et célébrer l'union des couples de même sexe, mais soulignait en même temps le refus de l'État français de reconnaître les familles homoparentales. Agacinski, pour sa part, tâchait dans *Politique des sexes* de dissuader les individus LGB voulant devenir parents de s'embourgeoiser, en esquissant une image romantique de l'aspect prétendument « subversif » ou « radical » de leur orientation sexuelle (Agacinski 1998).²¹ Pareillement, Théry faisait l'éloge du couple homosexuel, qui serait « aussi digne, aussi précieux, aussi beau que le couple hétérosexuel », tant que l'on ne franchirait pas la frontière symbolique entre le privé et le public – lieu privilégié de l'hétérosexualité – en revendiquant le mariage gay ou la reconnaissance des familles homoparentales (1997). Plus récemment, enfin, certains responsables de la Manif pour tous ont également pris soin de récuser l'idée que leur rejet du mariage homosexuel découlerait d'une désapprobation morale de l'homosexualité en soi, en se

plus osées », telles l'homoparentalité et l'ouverture du mariage aux couples de même sexe (Théry 1997 ; cf. Eribon 2002). Paradoxalement, François Hollande lui assignait ensuite un rôle pionnier dans la campagne faveur du mariage homosexuel en 2012, ce qu'elle fait en partie, il faut le dire, en s'armant du même registre structuraliste et universaliste (cf. Théry et Leroyer 2014). Pareille chose pour Françoise Héritier, qui dans un entretien décomplexé en 2013 avec *Marianne* se déclarait favorable à l'homoparentalité comme si elle l'avait toujours été (Petit 2013).

²¹ Cité dans Fassin 2001b, 227.

présentant sous le slogan « mariageophile, pas homophobe ».²²

Serait-il en théorie donc possible que le rejet de l'homoparentalité en France soit sans rapport direct avec la désapprobation morale de l'homosexualité ? L'opposition contre le mariage homosexuel en France, est-elle en effet dépourvue d'arrière-pensées homophobes ? Il s'agit là peut-être d'une interprétation trop bienveillante d'une intolérance – ou, à tout le moins, malaise – qui ne dit pas son nom. Nous sommes pourtant d'avis qu'il serait tout de même intéressant d'examiner cette question sous un angle empirique. Aux deux questions de recherche précédentes, s'ajoute ainsi la considération suivante :

3

Est-ce que la relation entre la désapprobation de l'homosexualité et la désapprobation de l'homoparentalité est ressentie différemment en France que dans les autres pays européens qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels ?

Organisation du mémoire

Puisque les trois questions de recherche que nous avons formulées impliquent la comparaison d'un grand nombre de nations ou de « sociétés » entières, il nous semble le plus approprié de les aborder de façon empirique plutôt que théorique. Dans le deuxième chapitre, nous construirons le cadre conceptuel de l'analyse, en résumant les dernières études internationales sur l'acceptation de l'homosexualité en Europe. Ensuite, nous construirons trois modèles statistiques, dont les résultats seront présentés et interprétés au troisième chapitre. Dans le chapitre final, nous essayerons de faire la synthèse de notre recherche et de formuler des réponses à nos questions de recherche.

²² « Frigide Barjot », par exemple, s'est prononcée favorable à l'instauration d'un Pacs « amélioré » au lieu d'un mariage homosexuel (juste avant d'être expulsée du collectif pour avoir adopté cette position jugée trop progressiste, il importe de noter ; Kiely 2013).

2

Cadre conceptuel

Depuis quelques années, il existe une attention empirique croissante pour le rejet social de l'homosexualité. Cette littérature se demande, entre autres, quelles caractéristiques peuvent être mises en corrélation avec des attitudes ou comportements négatifs envers les personnes LGB. Dans un premier temps, il s'agissait de repérer surtout des traits individuels (p.ex. l'âge ou le genre). Pourtant, des méthodes statistiques et des jeux de données de plus en plus sophistiqués ont permis aux chercheurs d'examiner également quelles particularités nationales peuvent expliquer des différences entre pays en terme de leur niveau d'acceptation sociale de l'homosexualité. Puisque nos questions de recherche requièrent la comparaison d'un grand nombre de pays, il nous semble le plus approprié d'employer une telle méthodologie quantitative dans ce mémoire. Nous utiliserons des données de l'Enquête sociale européenne (ESE).²³ Il s'agit d'une enquête biannuelle de haute qualité, menée auprès d'échantillons nationaux représentatifs de la grande majorité des états européens.

Mais quels facteurs notre analyse doit-elle comprendre afin de mesurer si la société française

²³ <http://www.europeansocialsurvey.org/about/country/france/>

se rapporte différemment envers l'homosexualité et l'homoparentalité que d'autres pays ? Il nous semble le plus approprié de nous appuyer ici sur les résultats de recherches antérieures. Dans ce chapitre, nous résumerons alors la littérature empirique sur les attitudes sociales envers l'homosexualité.²⁴ En particulier, nous nous concentrerons sur les études comparatives récentes, qui ont utilisé des échantillons européens. Après avoir délimité cette littérature, nous évaluerons les études sélectionnées pour établir quels concepts nous garderons dans notre propre analyse. Les analyses elles-mêmes seront rapportées et interprétées dans le chapitre suivant.

2.1 Naissance d'un champ de recherche

Avant de commencer la revue de la littérature, pourtant, il nous semble important de jeter quelque lumière sur son concept clé: le rejet social de l'homosexualité, ou inversement, son acceptation. Quels ont historiquement été les divers points de vue scientifiques envers l'homosexualité et sa place dans la société occidentale ? D'où est venue l'idée de recenser les attitudes sociales envers les personnes LGBT ? Et comment conceptualise-t-on ces attitudes ?

2.1.1 L'homosexualité et la société

Il a fallu un moment avant que l'homosexualité ne devienne objet de l'enquête scientifique. Avant le XIX^e siècle, en toute l'Europe la « question homosexuelle » en était surtout une de réprobation morale et de répression pénale. S'il est vrai qu'en 1791, la France devient une des premières nations de tradition chrétienne à décriminaliser les relations entre adultes de même sexe, la portée de ce fait historique est, dans le meilleur des cas, ambiguë : tout semble indiquer qu'il s'agissait principalement d'un artefact technico-légal, la nouvelle constitution n'autorisant pas la condamnation arbitraire des actes pour lesquels la loi ne pouvait pas désigner de « victime » propre.²⁵ En tout état de cause, des témoignages contemporains montrent que les conduites non hétérosexuelles y étaient loin d'être acceptées dans la sphère politique, judiciaire et policière (Gunther 2001, 96-107 ; Jackson 2009, 26-29).

C'est à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que cette situation évolue peu à peu, et qu'un véritable intérêt scientifique pour l'homosexualité commence à se cristalliser. Les

²⁴ Dans la mesure du possible nous nous occuperons également des attitudes envers l'homoparentalité. En pratique, pourtant, celle-là n'a jusqu'ici pas encore joui d'une énorme attention académique. Nous y reviendrons brièvement dans la section 2.1.2.

²⁵ Gunther (2001, 80-96) ; Cette longue période de décriminalisation sera suspendue pendant 20 ans, avec l'adoption en 1960 de l'amendement Mirguet, qui désigne l'homosexualité parmi les « fléaux sociaux » à combattre avec des moyens publics.

« déviations » sexuelles seront dès ce moment d'abord comprises comme les symptômes d'une maladie congénitale, l'origine de laquelle on cherchait primordialement dans les organes. Puis, suite à l'avènement de la psychiatrie, elles seront de plus en plus analysées dans le cadre d'une affection neurologique ou mentale (Chauvin et Lerch 2013, 5-8 ; Prearo 2014, 27-82). Cette « étape » médico-psychiatrique avait deux effets importants pour la manière dont les sociétés occidentales iraient se rapporter à l'homosexualité : premièrement, le regard scientifique avait introduit (ou, pour le moins, institutionnalisé pour une large part) l'usage des catégories discursives qui serviraient à décrire non seulement des comportements, mais progressivement de véritables « identités » sexuelles.²⁶ C'est alors de cette période que datent les termes tels « uranisme », « inversion », « troisième sexe », et enfin « homosexuel ». Deuxièmement, quand le médecin et le psychiatre avait pris le relais du policier et du prêtre, ils étaient parvenus à soustraire graduellement l'homosexuel à la loi. Tandis que ces savoirs sous-tendaient la pathologisation des identités et comportements non hétérosexuels, ils ont contribué tout de même à comprendre l'homosexualité comme un trait inné au lieu d'un simple vice, ce qui rendait plus problématiques sa condamnation et persécution.²⁷

En 1948 et 1953, le sexologue Alfred Kinsey publiait deux vastes études sur la sexualité de la population étasunienne. Elles ont marqué une nouvelle révolution dans la manière dont l'homosexualité serait conceptualisée en relation avec la société dans son ensemble. À travers des données tirées de leurs enquêtes quantitatives auprès de 5300 hommes et 8000 femmes, Kinsey et ses collègues avaient détaillé les pratiques sexuelles de leurs compatriotes avec une franchise inédite à l'époque.²⁸ Le taux de personnes ayant déclaré d'avoir eu des expériences sexuelles avec quelqu'un de même sexe était de 37 % pour les hommes et 13 % pour les femmes. Ces chiffres exerçaient une

²⁶ Cette idée « constructionniste » selon laquelle les discours médico-psychiatriques auraient donné naissance à « l'identité homosexuelle » moderne, que Michel Foucault émet par exemple dans *La Volonté de savoir*, fait débat. Parmi ceux qui s'y opposent ne se trouvent pas uniquement des « essentialistes », tel John Boswell, qui estiment que de différentes variations historiques d'une même identité homosexuelle ont toujours existé. On y trouve également d'autres « constructionnistes », qui soutiennent la contingence historique d'une identité homosexuelle, mais qui ont cependant proposé d'autres époques ou « discours » qui l'auraient produite (Chauvin et Lerch 2013, 9). Voir l'étude de Chauncey (1995) sur l'homosexualité masculine à New York de 1890-1940 et celle de Merrick (1998) sur l'homosexualité dans la France prérévolutionnaire pour deux œuvres qui mettent l'accent sur l'urbanité (et non la psychiatrie) comme catalyseur du développement d'une identité homosexuelle.

²⁷ Il faut préciser que le cas français divergeait ici de celui des nations voisines : tandis que le cadre légal y était plus libéral que ceux de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, les publications scientifiques françaises restaient nettement plus conservatrices. Les études de Havelock-Ellis et de Hirschfeld, par exemple, pathologisaient l'homosexualité certainement, mais étaient tout de même basées sur de nombreux enquêtes et études de cas et faisaient ainsi entendre la voix des individus homosexuels. De tels œuvres, pourtant, n'avaient pas d'équivalent en France (Jackson 2009, 30-36).

²⁸ Jackson (2009, 52) remarque que les rapports de Kinsey n'étaient pas bien reçus en France en raison de l'ordre moral plutôt conservateur qui régnait à l'époque d'après-guerre : il semble que malgré leurs divergences, les deux idéologies alors dominantes en France, le catholicisme et le communisme, étaient néanmoins d'accord sur leur malaise mutuelle en face des questions de sexe et de genre.

certaines pressions sur les dichotomies discrètes qu'avait introduites auparavant la psychiatrie, qui traçaient une frontière nette entre les « normaux » d'une part, et les « déviants » ou « malades » de l'autre. Kinsey, au contraire, proposait de saisir l'orientation sexuelle humaine à l'aide d'une échelle graduelle à sept points (de l'hétérosexualité exclusive à l'homosexualité exclusive, avec la bisexualité sans préférence pour l'un ou l'autre genre au milieu). En outre, cette banalisation de l'homosexualité montrait qu'elle ne se trouvait pas en dehors de la société, mais en faisait pleinement partie. Un des bénéfices des études de Kinsey avait alors été de « libérer » la sexualité des domaines naturalistes telles la médecine et la psychiatrie et d'en faire désormais un « fait social », objet d'étude légitime pour les sciences sociales et humaines (Chauvin et Lerch 2013, 8-11).

Si l'homosexualité se conceptualise le mieux comme innée et une identité durable plutôt qu'une conduite coupable, et si les rapports homosexuels sont aussi courants dans les sociétés occidentales que les études de Kinsey ont suggéré, pourquoi est-elle tout autant restée si longtemps un sujet tabou ? Un concept clé qui peut élucider cette question est celui du « stigmaté ». Ce terme est déjà invoqué par Émile Durkheim (1964 [1893]), mais une des premières tentatives d'intégrer le stigmaté dans un cadre conceptuel cohérent est l'essai éponyme du sociologue Erving Goffman (1990 [1963]).

Goffman définit le stigmaté comme un attribut dévalorisé, qui peut discréditer l'identité sociale d'un individu au point que ce dernier est disqualifié d'une acceptation sociale à part entière (Goffman 1990 [1963], 9). Cette définition, plutôt large au premier abord, a néanmoins l'avantage d'intégrer la « déviance » sexuelle dans un schéma analytique plus large : ainsi, le stigmaté sexuel s'apparente, par exemple, à celui entraîné par l'appartenance à un groupe symboliquement dévalorisé, telles les ethnies ou certaines religions. Puis, en se concentrant sur les situations de communication interpersonnelles, l'autre mérite de la conceptualisation de Goffman a été de mettre en rapport le « déviant » avec sa contrepartie sous-entendue, c'est-à-dire le « normal » (Chauvin et Lerch 2013, 11-13). Le stigmaté, en ce sens, est mieux compris comme une *relation* inégale qu'une simple étiquette dévalorisante : il est vrai que, telle une étiquette, il existe en quelque sorte « objectivement » en dehors de la situation de communication. Indépendamment de leur interaction, les deux partis sont donc plus ou moins au courant de la valeur qui est socialement attribuée au stigmaté. En même temps, cependant, cette valeur est tout autant constituée et renforcée par cette interaction. Cette relativisation – voire problématisation – du rapport entre la normalité et la déviance qu'introduit Goffman signifie une importante réorientation du regard scientifique sur l'homosexualité et sa place dans la société : l'idée que ce soient les individus homosexuels eux-

mêmes qui nécessitent une explication n'est plus vraiment évidente. Leur rejet forme désormais tout autant un phénomène social à expliquer (cf. Fassin 2003).²⁹

2.1.2 Conceptualisation du rejet social de l'homosexualité

Depuis les années 1960, la place qu'occupe l'homosexualité dans la société s'est progressivement transformée. S'il s'agissait auparavant surtout d'un sujet sociologique d'intérêt essentiellement théorique, aujourd'hui la question est également d'un grand intérêt social et, par extension, politique. Cela s'est traduit en un nombre d'ouvrages toujours croissant qui ont pour sujet le stigmatisme relatif à la non-hétérosexualité. Par conséquent, une multitude de conceptualisations voisines ont été proposées au fil des années, tels « stigmatisme sexuel », « préjugé sexuel », « hétérosexisme », « homonégativité » et « homophobie ». Tous relèvent grosso modo de la stigmatisation des identités et comportements non hétérosexuels. Il y a cependant de légères nuances, souvent liées au contexte – disciplinaire, méthodologique, voire politique ou médiatique – dans lequel la notion s'emploie.

Alors que le terme « homophobie » est souvent critiqué d'un point de vue conceptuel en raison de son analogie trompeuse avec les phobies psychiques, il demeure tout de même omniprésent (Herek 2015). Toujours est-il qu'aucune des notions alternatives n'a véritablement réussi à s'imposer pour le moment. Ne voulant pas trancher ce débat, qui n'est aucunement au centre de nos questions de recherche, nous emploierons les notions de « désapprobation morale », de « rejet social » et d'« homophobie » indifféremment les unes des autres, comme des variations stylistiques sans connotation conceptuelle spécifique. Elles seront toutes comprises comme des attitudes cognitives stigmatisantes – tant au niveau individuel qu'au niveau du pays – à l'égard des identités et comportements homosexuels.³⁰ Pareillement, les termes d'« approbation morale de l'homosexualité » et d'« acceptation sociale de l'homosexualité » seront employées comme des variations stylistiques antonymes.

La désapprobation de l'homoparentalité n'a pas joui d'une attention similaire dans la littérature empirique, par contre. En fait, l'étude de Takács, Szalma, et Bartus (2016) est la seule que nous avons trouvée ayant employé un échantillon européen transnational. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons donc en principe sur les études qui concernent l'homophobie. Faute d'un

²⁹ Voir Link et Phelan (2001) pour une mise à jour conceptuelle particulièrement influente du stigmatisme. Ils le définissent comme la confluence du processus d'étiquetage des différences sociales, la subséquente évaluation négative de ces différences à travers la stéréotypie, ce qui dans un cadre de pouvoir différentiel peut entraîner de la discrimination et la perte de statut des individus stigmatisés.

³⁰ Il va de soi que cet emploi exclut certaines autres dimensions de notre analyse. Hudson et Ricketts (1980), par exemple, définissent l'« homonégativité » comme ayant trois dimensions distinctes : des attitudes cognitives, affectives et comportementales négatives envers les personnes homosexuelles.

corpus de littérature plus approfondie, nous sommes contraint d'assumer que les mêmes variables qui sont en corrélation avec l'homophobie, sont également en mesure d'expliquer le rejet social de l'homoparentalité. Les résultats dans le chapitre suivant (voir la section 3.3) suggèrent que cette supposition soit raisonnable, puisque le modèle qui porte sur les attitudes envers l'homoparentalité a rendu compte d'une variance plus grande que le modèle sur l'homosexualité.

2.2 Aperçu de la littérature sur les attitudes envers l'homosexualité

La littérature académique sur l'homophobie se subdivise grossièrement en deux dimensions distinctes : une première, de nature plus médicale ou psychiatrique, s'occupe principalement des effets concrets que peut exercer l'homophobie sur l'individu qui la subit.³¹ L'autre dimension, de nature plus sociologique ou socio-psychologique, se concentre plutôt sur la question de ses racines. Elle tâche principalement d'élucider quelles caractéristiques spécifiques sont associées à des attitudes ou comportements homophobes et pourraient alors expliquer les différences du niveau d'homophobie entre individus, ou bien entre pays. C'est ce corpus d'ouvrages qui nous concerne ici.

Ci-dessous, nous la résumerons concisément pour établir, premièrement, quels concepts doivent être compris dans notre propre analyse et, deuxièmement, quelles opérationnalisations seront les plus appropriées.³² Afin de délimiter le nombre d'études à analyser en détail, nous nous bornons à prendre en compte que celles qui sont raisonnablement proches de notre propre modèle analytique. Il s'agit alors des études i) se concentrant sur la désapprobation morale de l'homosexualité³³ ; ii) ayant adopté une approche comparative transnationale ; iii) utilisant des données transversales et multiniveaux³³ ; iv) dont des échantillons européens ; et v) publiées au cours des dix dernières années. Les articles satisfaisant à ces critères que nous avons trouvés sont ceux de Andersen et Fetner (2008), Adamczyk et Pitt (2009), Gerhards (2010), Hooghe et Meeusen (2013), Doebler (2015), Jäckle et Wenzelburger (2015), Kuntz et al. (2015), Slenders, Sieben, et Verbakel

³¹ Pour des aperçus, voir entre autres Collier et al. 2013 ; Hatzenbuehler 2017 ; Herek et McLemore 2013.

³² L'« opérationnalisation » signifie la façon dont on mesure concrètement les concepts abstraits employés dans l'analyse. On peut, par exemple, mesurer le concept de « religion » de différentes manières, telle la dénomination de l'enquête, sa pratique religieuse (p.ex. l'assistance au culte), ou bien une combinaison des deux. Dans les analyses dites « secondaires » comme la nôtre, donc celles qui utilisent un jeu de données préexistant, l'opérationnalisation est dans la pratique malheureusement souvent dictée autant par des considérations théoriques que par la disponibilité des données.

³³ Les analyses transversales ou « synchroniques » examinent les relations statistiques à un moment donné (à l'opposé des analyses longitudinales ou « diachroniques », où l'évolution dans le temps de ces relations est plus centrale). Les jeux de données multiniveaux comprennent de l'information tant au niveau de l'enquête (ce qui permet de comparer les individus) qu'au niveau national (ce qui permet de comparer les pays dans lesquels ces enquêtes habitent). Voir aussi l'Appendice A.

(2014) et Van den Akker, Van der Ploeg, et Scheepers (2013).

Cette liste n'a, bien entendu, aucune prétention à l'exhaustivité, mais en vue de leur grand recouvrement conceptuel, il paraît que l'échantillon est assez représentatif du champs de recherche en général. Ces points communs sont résumés dans les Tableau 2.1 (niveau individuel) et Tableau 2.3 (niveau national), où nous avons indiqué tous les concepts qui paraissent dans au moins trois des études. Les cellules vides indiquent qu'une étude n'a pas employé le concept en question (Hooghe & Meeusen, par exemple, n'ont pas pris en compte le nombre d'enfants des enquêtés). Les tableaux incluent l'opérationnalisation : au cas où celle-ci diffère conceptuellement d'une étude à l'autre (voir, par exemple, l'âge), nous avons indiqué concisément laquelle a été choisie par les auteurs. Y sont également spécifiées le niveau de mesure de la variable (soit numérique ; soit catégorielle, avec le nombre de catégories choisi).³⁴ Dernièrement, le tableau montre quelles relations étaient statistiquement significatives : les cellules à fond blanc représentent des valeurs-p significatives au moins à un niveau de .05 ; les cellules grises dénotent des valeurs-p non significatives au niveau .05 (ou, dans le cas des variables catégorielles, que la plupart catégories ne différaient pas significativement de la catégorie de base à un niveau alpha de .05).

Ces concepts tels « variable catégorielle », « multiniveau » et « signifiante statistique », qui reviendront de temps en temps dans ce chapitre-ci et celui qui suit, peuvent d'ailleurs paraître plutôt obscurs au lecteur moins habitué à la terminologie quantitative. Ils sont alors décrits en plus de détail dans l'Appendice A, lequel donnera un aperçu rudimentaire des modèles statistiques linéaires que nous emploierons dans ce mémoire.

2.2.1 Concepts au niveau individuel

Afin de comparer simultanément les individus et les pays, nous optons pour un modèle multiniveau. Par conséquent, il y a deux niveaux conceptuels à différencier. Les concepts au Niveau 1 (c'est-à-dire, le niveau individuel), qui occupent une place centrale dans notre analyse, seront discutés d'abord. Ils se retrouvent dans le Tableau 2.1.

L'approbation de l'homosexualité, de l'homoparentalité et leur différence

Deux études de l'échantillon de littérature ont employé des jeux de données de l'Enquête sociale européenne, lesquels nous utilisons également dans notre analyse. Dans l'ESE l'approbation morale de l'homosexualité a été mesurée à l'aide de la phrase suivante : « *Les homosexuels hommes et femmes*

³⁴ Le concept de « genre », pour donner un exemple concret, est mesuré dans chacune des neuf études à l'aide d'une variable catégorielle (v.c.) à deux catégories : « femme » et « homme ».

devraient être libres de vivre leur vie comme ils le souhaitent. » Les enquêtés pouvaient indiquer leur acquiescement sur une échelle de 1 (pas d'accord du tout) à 5 (tout à fait d'accord).³⁵ Nous utiliserons les réponses du jeu de données de la sixième vague (2012), qui offrira un aperçu cristallisé du climat moral autour des protestations contre l'ouverture du mariage homosexuel en France.

Malheureusement, la question concernant l'homoparentalité n'est incluse que dès 2016. Nous sommes donc contraint d'utiliser le jeu de données de 2016 (vague 8) pour les deux autres questions de recherche. Pour mesurer l'approbation morale de l'homoparentalité, qui utilisait la même échelle de 1 à 5, l'énoncé était : « *Les couples homosexuels, hommes ou femmes, devraient avoir les mêmes droits à l'adoption que les couples hétérosexuels.* » Quant à la dernière question de recherche, nous avons construit une nouvelle variable en soustrayant l'approbation de l'homoparentalité de celle de l'homosexualité. Un score plus élevé pour cette variable signale donc que l'enquêté éprouve moins de réserves au sujet de l'homosexualité qu'à celui de l'homoparentalité. Un score de 0 signifie que la personne a attribué le même score aux deux questions.³⁶

Le genre

La recherche sur l'homophobie a longtemps révélé des différences de genre structurelles. Les femmes hétérosexuelles sont, en général, plus prêtes à accepter l'homosexualité que les hommes hétérosexuels. Des études plus approfondies, souvent provenant du domaine de la psychologie sociale, ont suggéré que ce phénomène découle des constructions culturelles de masculinité et de féminité. La masculinité étant souvent considérée comme un statut « atteint » et donc relativement précaire, les hommes éprouveraient un plus grand besoin de réaffirmer leur identité de genre. L'homophobie remplit à cet égard une certaine fonction sociale, couronnant chacun qui adhère fidèlement aux rôles sociaux de genre et sanctionnant chacun qui ne s'y conforme pas (Herek et McLemore 2013, 320-23).

Quoique le contenu spécifique des constructions culturelles de masculinité et de féminité puisse différer selon les pays, cette relation entre l'homophobie et le genre est plus ou moins universellement constatée. Le concept de genre n'occupe alors guère un rôle central dans la recherche comparative internationale. Il est aujourd'hui souvent inclus dans des analyses purement

³⁵ https://www.europeansocialsurvey.org/docs/round8/fieldwork/france/ESS8_questionnaires_FR.pdf

³⁶ Nous avons enlevé du dernier modèle les 2175 enquêtés pour qui la différence était négative.

Tableau 2.1 : Concepts relatifs au niveau « individuel » utilisés dans au moins trois études

	<i>Adamczyk & Pitt</i>	<i>Andersen & Fetner</i>	<i>Doebler</i>	<i>Gerhards</i>	<i>Hooghe & Meeusen</i>	<i>Jäckle & Wenzelburger</i>	<i>Kuntz et al.</i>	<i>Slenders et al.</i>	<i>Van den Akker et al.</i>
<i>Jeu de données</i>	World Value Survey	World Value Survey	European Values Survey	European Values Survey	European Values Survey	World Value Survey	European Social Survey	European Values Survey	European Social Survey
<i>Variable dépendante</i>	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)*	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)	Homosexualité moralement justifiable v.n. (0-10)	Homosexuels libres à vivre leur vie v.n. (1-5)	Homosexualité moralement justifiable v.n. (1-10)	Homosexuels libres à vivre leur vie v.n. (1-5)
<i>Genre</i>	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)	v.c. (2)
<i>Age</i>	Cohorts v.c (7)	Age en années v.n.		Age en années v.n.	Age en années v.n.	Age en années v.n.	Age en années v.n.	Age en années v.n.	Cohorts v.c. (8)
<i>Statut matrimonial</i>	v.c. (2)	v.c. (3)			v.c. (3)	v.c. (2)			v.c. (4)
<i>Nombre d'enfants</i>	v.n.	v.n.				v.n.			v.c. (2)
<i>Niveau d'études</i>	Niveau CITÉ v.n.	Années de scolarisation v.n.	Niveau CITÉ v.c. (3)	Niveau CITÉ v.n.	Niveau CITÉ v.c. (5)	[non précisé]	Niveau CITÉ v.c. (3)	Niveau CITÉ v.n.	Niveau CITÉ v.n.
<i>Statut socio-économique</i>	« Satisfaction financière » v.n.	Classe sociale v.c. (4)	Situation d'emploi v.c. (2)			Revenu familial v.n.		Revenu familial v.n.	Situation d'emploi v.c. (3)

Tableau 2.1 (continu )

	<i>Adamczyk & Pitt</i>	<i>Andersen & Fetner</i>	<i>Doebler</i>	<i>Gerhards</i>	<i>Hooghe & Meeusen</i>	<i>J�ckle & Wenzelburger</i>	<i>Kuntz et al.</i>	<i>Slenders et al.</i>	<i>Van den Akker et al.</i>
<i>Jeu de donn�es</i>	World Value Survey	World Value Survey	European Values Survey	European Values Survey	European Values Survey	World Value Survey	European Social Survey	European Values Survey	European Social Survey
« <i>Orientation de valeurs</i> » ou « <i>orientation politique</i> »	Indice <i>self-expression</i> vs. <i>survival</i> 1 v.n.		Gauche-droite v.c. (2)	Indice post-mat�rialisme 1 v.n.		Indice post-mat�rialisme 1 v.n.	Conservation Ouverture Universalisme Pouvoir 4 v.n.		Tradition et Conventionnalisme 2 v.n.
<i>D�nomination religieuse</i>	v.c. (10)	v.c. (6) ³⁷	v.c. (5)	v.c. (5)	v.c. (6)		v.c. (7)	v.c. (6)	v.c. (9)
<i>Religiosit� : pratique</i>			v.n. (1-7)	v.n. (1-8)	v.n. (1-7)		v.n. (1-7)	v.n. (1-7)	v.n. (1-6)
<i>Religiosit� : importance</i>	v.n. (1-4)				v.n. (1-10)		v.n. (1-10)		v.n.(1-10)

* v.n. = variable num rique (avec  ventuellement l' chelle utilis e entre parenth se ; v.c. = variable cat gorielle (avec le nombre de cat gories entre parenth ses).
Les cellules blanches repr sentent des valeurs-p significatives (au moins)   un niveau de .05 ; les cellules grises indiquent des valeurs-p non significatives au niveau .05.

³⁷ Cette op rationnalisation combine la d nomination et la pratique religieuse (c.- -d. l'assistance au culte r guli re) de l'enqu t . Les cat gories sont ainsi : (1) catholique pratiquant ; (2) catholique non pratiquant ; (3) protestant pratiquant ; (4) protestant non pratiquant ; (5) autre religion ; (6) non religieux.

comme variable de contrôle.³⁸ Dans tous les neuf articles de notre échantillon de littérature la relation entre genre et homophobie est statistiquement significative et va dans la direction attendue (c'est-à-dire que les hommes sont en moyenne moins enclins à accepter l'homosexualité que les femmes).

L'âge, génération et cohorte

Comme le genre, le rapport entre l'âge et l'homophobie est, elle aussi, plus ou moins universellement attestée : plus on est jeune, moins on est prédisposée à entretenir des attitudes négatives envers les personnes homosexuelles. Cette relation, pourtant, peut s'interpréter de trois différentes façons. On distingue théoriquement les effets dits d'« âge », de « cohorte » et de « période ».

Les effets d'« âge » concernent le vieillissement. Il y a pourtant peu de raisons pour croire que les attitudes homophobes accroissent avec l'âge biologique. Les effets de « cohorte », au contraire, se rapportent à l'idée plus pertinente de générations. Puisque les individus faisant partie de la même génération ont tous grandi à une époque où dominaient certaines idées culturelles sur l'homosexualité, on s'attend à voir des similitudes entre individus de la même génération. Quelqu'un ayant grandi à un moment où l'homosexualité était pathologisée, voire pénalisée s'en sera vraisemblablement formé une idée différente, que quelqu'un qui grandit à une époque où les personnes de même sexe peuvent se marier légalement (Van de Meerendonk et Scheepers 2004, 67-68). L'idée sous-jacente de l'effet de cohorte, toutefois, présuppose que les attitudes et valeurs se cristallisent pendant la jeunesse et restent plus ou moins stables au cours de la vie. Les effets de « période », par contre, expriment l'influence que peuvent avoir certains événements clés, indépendamment de l'âge ou de la génération de l'individu. Il n'est pas inconcevable, par exemple, que l'ouverture du mariage aux couples homosexuels – une véritable révolution législative, sinon sociale – ait eu une influence mesurable sur l'acceptation de l'homosexualité pour la société dans son ensemble, et pas uniquement pour les jeunes (cf. Hooghe et Meeusen 2013).

Tout cela, pourtant, relève de la théorie. Dans la pratique, il paraît difficile de séparer mathématiquement ces trois effets (Bell et Jones 2013). Dans notre échantillon de littérature, le concept d'âge est généralement interprété comme un effet de cohorte, même si l'opérationnalisation diverge (voir le Tableau 2.1).³⁹ Certains auteurs l'ont inclus comme une variable catégorielle

³⁸ La distinction entre variables dites « de contrôle » et les variables régulières n'est pas de nature statistique. Elle signifie dans la pratique simplement que l'effet de la variable de contrôle est connu dans la littérature : il mérite alors de l'inclure dans le modèle statistique (puisque cet ajout réduit le problème dit « des variables confondantes » et rend alors plus fiable le modèle), même si l'effet lui-même de cette variable spécifique n'est pas ce qui intéresse directement le chercheur.

³⁹ Cf. Gerhard 2010, 18.

représentant les « générations » (souvent par catégories de dix ans, bien qu'il mérite de souligner que ce genre de coupage est toujours relativement arbitraire). D'autres ont inclus l'âge comme une variable continue. La relation est toujours statistiquement significative et va dans la direction attendue (les jeunes sont en moyenne plus tolérants). Pour notre analyse, nous opérationnaliserons l'âge comme une variable numérique et l'interpréterons comme un effet de cohorte.

Statut matrimonial et nombre d'enfants

Il a été constaté à plusieurs reprises que les personnes hétérosexuelles mariées sont en général plus hostiles à l'idée de l'homosexualité. Nous en ignorons la raison, puisque ce constat n'est guère discuté en détail dans la littérature. Il est pensable que le statut matrimonial figure en fait comme proxy pour des valeurs conservatrices.⁴⁰ Une première version de nos modèles qui incluait également une indication du conservatisme de l'enquêté (résultats non présentés ici) montrait que la variable n'était pas statistiquement significative. Nous laissons alors de côté ici le statut matrimonial.

Le nombre d'enfants, à son tour, paraît être une variable également peu convaincante pour expliquer des différences du niveau d'acceptation de l'homosexualité. Une relation négative a été constatée dans deux des études (plus le nombre d'enfants est élevé, moins on est incliné à accepter l'homosexualité et vice-versa). Pour les autres études qui l'ont incluse dans leur modèle, le rapport ne s'est cependant pas montré significatif. Cela s'explique sans doute par le fait que ces dernières ont attribué un rôle plus central à la religion dans leurs modèles et le nombre d'enfants est corrélé à la religiosité. Nous ne prendrons alors pas en compte cette variable.

« Statut socio-économique » : éducation et revenu

La relation entre le statut socio-économique d'un individu et l'homophobie est amplement observée : les individus ayant un statut socio-économique élevé sont en moyenne moins disposés à entretenir des attitudes stigmatisantes envers les personnes LGB. Ce constat semble faire partie d'un phénomène plus large, et vaut également pour d'autres formes de préjudice, tel le racisme (voir par exemple Wagner et Zick 1995 ; Herek 2009, 89).

Certains chercheurs ont théorisé que cette attitude découlerait du fait que les personnes de statut modeste sont plus souvent la cible de comparaisons sociales défavorables et sont en général moins satisfaits de leur vie. Il serait donc socialement et psychologiquement plus utile pour ces personnes de se dresser contre un exogroupe perçu (Andersen et Fetner 2008, 942). Il existe, de

⁴⁰ Il semble à cet égard révélateur que la seule étude ayant inclus le conservatisme (Kuntz et al. 2015) ne contrôle pas pour le statut matrimonial.

plus, des indications que la relation entre le niveau d'études et l'homophobie n'est pas simplement le résultat fallacieux d'avoir grandi dans un ménage relativement éduqué, mais peut vraiment être mise sur le compte de l'effet « libéralisant » de l'éducation : les idées promulguées dans l'éducation tertiaire favoriseraient l'indépendance d'esprit au lieu de l'obéissance à des rôles sociaux étroits. De plus, l'éducation stimulerait une sophistication cognitive plus grande, qui facilite le changement d'avis et la réévaluation d'anciens préjugés (Ohlander, Batalova, et Treas 2005). Une étude longitudinale récente a confirmé que l'effet de l'éducation sur les attitudes d'un individu envers l'homosexualité ne disparaît pas entièrement si on contrôle pour des caractéristiques de famille, telle l'homophobie des parents. L'ampleur de la relation, pourtant, s'avérait considérablement moins grande que l'on avait présumé jusqu'ici (la Roi et Mandemakers 2018).

Conceptuellement parlant, il ne paraît pas toujours facile de tracer une frontière nette entre les dimensions plus « spirituelles » du statut socio-économique d'une part (l'éducation, notamment), et celles qui sont plus « matérielles » de l'autre (tel le revenu). Cette distinction n'est pas explicitement discutée dans les études de notre échantillon. Le Tableau 2.1 montre que l'éducation a été incluse dans tous les modèles et a été opérationnalisée de façon hautement semblable dans tous les études (la relation étant toujours significative et dans la direction attendue). Pour ce qui est des aspects plus « matériels » du statut socio-économique, au contraire, il y a ostensiblement moins d'unanimité entre les chercheurs : certains ne les ont pas introduits du tout dans leurs modèles ; les autres études divergent considérablement sur le plan opérationnel (allant du « revenu » et la « satisfaction financière » à la « classe socio-professionnelle » et la « situation d'emploi »).

Dans notre analyse, nous opérationnalisons le niveau d'études, comme dans la plupart des articles de notre échantillon, selon la Classification internationale type de l'éducation (« CITE ») de l'UNESCO.⁴¹ La variable que mesure le revenu, pourtant, avait tellement de valeurs manquantes dans nos jeux de données (18,7 % en 2012 et 16,0 % en 2016, résultant en d'énormes pertes de cas), que nous sommes malheureusement contraint d'en faire abstraction ici.

Religion

Pratiquement toutes les études de notre échantillon ont inclus la religion de l'enquêté dans leur modèle. La relation entre l'homosexualité et la religion est, on le sait, précaire et hérissée de tensions. Les textes sacrés des trois grandes traditions abrahamiques contiennent tous des passages qui condamnent les comportements homosexuels, lient explicitement la procréation et le mariage

⁴¹ Ou « ISCED », pour l'*International Standard Classification of Education*.

hétérosexuel et promeuvent plus ou moins la conformité aux rôles de genre fixes (Gerhards 2010, 15-17). De l'autre côté, chacun comprend également des passages incitant à l'amour d'autrui et stipulant que le jugement des êtres humains est réservé à Dieu.⁴²

Empiriquement parlant, toutefois, l'impression prépondérante est que le rejet l'a remporté sur la tolérance.⁴³ Excepté les adeptes du judaïsme, les individus religieux ont pratiquement toujours une plus grande propension à nourrir des préjugés négatifs à l'égard des personnes LGB que les non-croyants. Cet effet est le plus grand pour les musulmans et les chrétiens orthodoxes. Pour les protestants et les catholiques, le contexte semble importer. Aux États-Unis, les protestants sont plus conservateurs à l'égard des mœurs sexuelles que les catholiques, tandis que la relation semble moins claire en Europe (Doebler 2013, 43-44).

Les études de notre échantillon divergent, pourtant, sur le plan opérationnel. Certains chercheurs se sont contentés d'une variable catégorielle indiquant la dénomination (qui varie dans les neuf études de 5 à 10 catégories dénominationnelles). D'autres ont insisté qu'il importe également de prendre en compte le rôle que joue la religion effectivement dans la vie quotidienne, premièrement en incluant une indication de la pratique religieuse (c'est-à-dire la fréquence de l'assistance au culte). L'idée sous-jacente n'est pas que les autorités religieuses instruisent explicitement les croyants pratiquants comment ils devraient penser ou voter. Toutefois, plus un individu est intégré dans une institution religieuse, plus cette dernière est en mesure de lui transmettre son système de valeurs, ce qui pourrait se traduire en des attitudes politiques et éthiques concrètes (Bréchon 2004 ; Michelat et Dargent 2015).

D'autres encore, ont mesuré la « religiosité » en ajoutant à leur modèle une indication de la « spiritualité » de l'enquêté, ou de l'importance qu'il déclare accorder à la religion. La question dans l'ESE qui s'approche le plus de cette idée, semble sonder la « croyance » : « *Indépendamment de votre appartenance ou non à une religion, diriez-vous que vous êtes quelqu'un de croyant ?* ». L'échelle va de « pas du tout croyant » à « très croyant ». La variable n'était significative que dans une des deux études (Kuntz et al. et Van den Akker et al.) qui ont utilisé des données de l'ESE. Ce qui est sans doute plus important, toutefois, c'est que nous avons du mal à saisir ce que cette question est censée mesurer

⁴² Il ne s'agit là pas simplement de rhétorique vide. Certaines églises protestantes centrées ont par exemple joué un rôle pionnier dans la promotion de l'acceptation sociale de l'homosexualité aux Pays-Bas aux années d'après-guerre et des décennies avant la légalisation du mariage homosexuel civil en 2001, des églises protestantes libérales y célébraient déjà l'union des couples homosexuels (D. Bos 2010).

⁴³ Voir Whitley (2009) pour une méta-analyse de la littérature socio-psychologique sur la religion et l'homophobie.

conceptuellement.⁴⁴ Par conséquent, nous ignorons comment ce concept de « croyance » devrait se comparer aux autres dimensions de la religion (telles la pratique ou la dénomination), ou bien aux concepts voisins (telle l'« importance » ou la « spiritualité ») rapportés dans les études de notre échantillon de littérature. Nous sommes alors contraint de laisser de côté cet aspect de la religion.⁴⁵

En résumé, nous incluons dans notre analyse deux dimensions de la religion de l'enquête : la dénomination et la pratique religieuse. La dénomination sera indiquée par une variable catégorielle à sept catégories : athéisme (catégorie de base), catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam, christianisme orthodoxe et, dernièrement, une catégorie qui groupe les dénominations restantes. La pratique religieuse et l'importance accordée à la religion sont des variables numériques. La pratique religieuse est mesurée sur une échelle numérique allant de « jamais » (0), « rarement » (1), « seulement à l'occasion des fêtes religieuses » (2), « au moins une fois par mois » (3), « une fois par semaine » (4), « plusieurs fois par semaine » (5), à « chaque jour » (6).

Orientation politique

Les questions de mœurs sont hautement susceptibles d'être traduites en des propositions politiques concrètes. En effet, comme nous avons exposé dans le chapitre introductif, le débat politique sur la proposition de loi ouvrant le mariage civil aux couples de même sexe a été à l'origine de notre enquête sur les attitudes envers l'homosexualité et l'homoparentalité en France. À première vue donc, il semble évident d'inclure également des variables qui mesurent l'orientation politique de l'enquête dans nos modèles.

Pour la recherche internationale comparative, toutefois, cette question entraîne des complications conceptuelles importantes. La structure du champ politique (c'est-à-dire les acteurs et partis politiques s'organisant autour de clivages sociétaux durables) découle pour une large part de luttes historiques qui se sont déroulées de façon relativement isolée. Elle diffère alors, au moins jusqu'à un degré important, d'un pays à un autre (cf. Duyvendak et Kriesi 1995, 3-25). L'on songe par exemple au fait que la France n'a jamais eu de véritable tradition chrétienne-démocrate, tandis que ce courant a longtemps dominé le paysage politique en Allemagne et aux Pays-Bas. Et même

⁴⁴ Cette ambiguïté semble s'avoir reproduite également au niveau des traductions. Les questionnaires anglais allemand/suédois et danois/norvégien, par exemple, utilisent « religious », « religiös » et « religiøs » respectivement. L'exemplaire néerlandais emploie le mot « gelovig », qui est sémantiquement plus proche du « croyant » en français.

⁴⁵ En effet, nous avons testé les modèles (voir le Chapitre 3) avec cette indication de la « croyance ». Les coefficients des Modèles A et B étaient statistiquement significatifs, mais leur ampleur relativement modeste comparée aux coefficients de la pratique religieuse (-0,037 contre -0,180 dans le Modèle A, par exemple). De plus, le sens et l'ampleur de ces coefficients semblaient parfois être en désaccord avec certains autres de nos résultats. En soi, cette tension peut être très intéressante. Puisque l'étendue conceptuelle de la « croyance » nous échappe, pourtant, nous sommes pas vraiment en mesure d'expliquer ces différences et nous avons alors préféré de faire abstraction de cette dimension dans notre analyse.

qualitativement, on pourrait se demander jusqu'à quel point des traditions politiques partageant un même nom, mais provenant de différents contextes nationaux se rapprochent effectivement.⁴⁶ C'est pour cette raison que la recherche comparative internationale sur les racines de l'homophobie n'a pas souvent scruté l'orientation politique des enquêtés de façon explicite. Quelle échelle utiliserait-on pour classer les divers partis en Europe dans un ensemble théoriquement ou conceptuellement cohérent ? Gauche-droite ? Progressiste-conservateur ? Laïc-confessionnel ? Jusqu'à présent il ne s'est pas véritablement produit d'étalon (en effet, parmi les études de notre échantillon de littérature, seulement Doebler a inclus une telle variable).

L'Enquête sociale européenne comprend une question qui mesure l'orientation politique sur une échelle gauche-droite de 1 (extrême-gauche) à 10 (extrême-droite). Pourtant, le nombre considérable de valeurs manquantes (14,6 % en 2012 et 11,8 % en 2016), semble indiquer que loin de tous les enquêtés étaient d'avis que cette échelle représentait un instrument convenable pour exprimer leurs sympathies politiques. Avoir une valeur manquante, de plus, signifie que l'enquêté est ôté de l'analyse. L'inclusion de cette variable résulterait alors en une perte de 7606 et de 4971 enquêtés, un prix qui nous semble trop élevé à payer pour une variable conceptuellement peu forte. Nous ne comprenons donc pas de variable capturant l'orientation politique dans nos modèles.⁴⁷

Valeurs

Faute d'indicateurs qui capturent les convictions politiques des enquêtés, la recherche internationale comparative sur les attitudes envers l'homosexualité s'est surtout concentrée à mesurer l'effet des « valeurs ». Les valeurs peuvent être définies comme des croyances ou convictions abstraites intimement liées aux affects, qui nous servent d'objectif motivationnel. Dans des contextes spécifiques où les valeurs sont activées, elles peuvent être à l'origine de certaines de nos actions et attitudes. Une personne qui adhère beaucoup d'importance aux traditions, par exemple, aura sans doute plus de réticences par rapport à un concept novateur tel le mariage homosexuel, qu'une personne qui apprécie le changement. Mais en elles-mêmes, les valeurs transcendent ces réalisations concrètes (Schwartz 2006b, 930-31, 2012, 3-4).

Le politologue Shalom Schwartz a tenté de réunir dans un cadre conceptuel cohérent les

⁴⁶ Le parti chrétien-démocrate néerlandais CDA, par exemple, connaît un bilan assez ambivalent quant aux questions de mœurs, mais a en tout cas produit plusieurs ministres ouvertement homosexuels. Une telle représentation des minorités sexuelles semble pour l'instant peu envisageable au PCD de Christine Boutin et Jean-Frédéric Poisson.

⁴⁷ Juste pour être sûr, nous avons testé les modèles avec la variable mesurant l'orientation politique sur l'échelle de gauche-droite. Les coefficients (non rapportés ici) étaient significatifs et allaient dans le sens prévu. Leur inclusion n'influençait pas énormément les résultats et ne changeait en rien nos conclusions centrales.

nombreuses valeurs théorisées à travers le XX^e siècle. D'après sa « Basic Values Theory », les valeurs peuvent être représentées comme un continuum que l'on peut découper, grosso modo, en dix valeurs discrètes : l'universalisme, la bienveillance, la conformité, la tradition, la sécurité, le pouvoir, la réussite, l'hédonisme, la stimulation et l'autonomie. La représentation des valeurs en tant qu'un continuum a deux implications théoriques importantes : premièrement, comme le montre la Figure 2-1, sa forme suggère que certaines valeurs soient plus proches et se renforcent, tandis que d'autres s'opposent. Dans les débats sociétaux autour du renseignement et la surveillance, pour donner une illustration concrète, la quête de sécurité se contraste souvent avec les valeurs qui promeuvent la liberté d'expression et l'autonomie personnelle. On peut alors parler quatre dimensions globales : d'une part le « dépassement de soi » contre l'« affirmation de soi » ; de l'autre, la « continuité » vs. l'« ouverture au changement ».

Deuxièmement, il ne s'agit pas forcément d'embrasser telle ou telle valeur et de rejeter d'autres, mais plutôt de hiérarchies ou de priorités de valeurs. L'importance accordée à une valeur est alors toujours relative et s'interprète par rapport à celle accordée aux autres. Ces hiérarchies de valeurs peuvent être utilisées pour comparer les pays ou les individus et ont été examinées dans de nombreuses analyses dans le but d'expliquer les attitudes ou comportements sociaux (Schwartz 2006b, 958). Pour continuer l'exemple donné ci-dessus : personne n'est « contre » la sécurité, et la liberté d'expression et l'autonomie personnelle étaient des nécessités psychologiques humaines bien avant qu'elles ne soient reconnues comme les fondements l'État de droit. Mais une personne très attachée à la sécurité et le maintien de l'ordre s'accommodera sans doute plus facilement d'une immixtion de l'État accrue, par rapport à quelqu'un pour qui la liberté représente l'objectif capital.

Des études empiriques ont validé les instruments développés pour sonder les valeurs de base parmi des centaines de populations provenant de divers contextes culturels (Davidov 2010 ; Davidov, Schmidt, et Schwartz 2008 ; Schwartz 1992, 2006a). Cela suggère que ces dix valeurs et leur structure sous-jacente soient plus ou moins universellement reconnues. Un de ces instruments, le « *Portrait Values Questionnaire* », a également été incorporé dans l'ESE (Schwartz 2006b, 938-41).

De notre échantillon de littérature, seule l'étude de Kuntz et al. (2015) a employé le cadre théorique établie par Schwartz. Leurs résultats confirmaient que l'approbation de l'homosexualité est corrélée avec certaines hiérarchies de valeurs : les individus priorisant l'adhérence à des normes sociales (conformité), la préservation des coutumes traditionnelles (tradition) et le statut quo

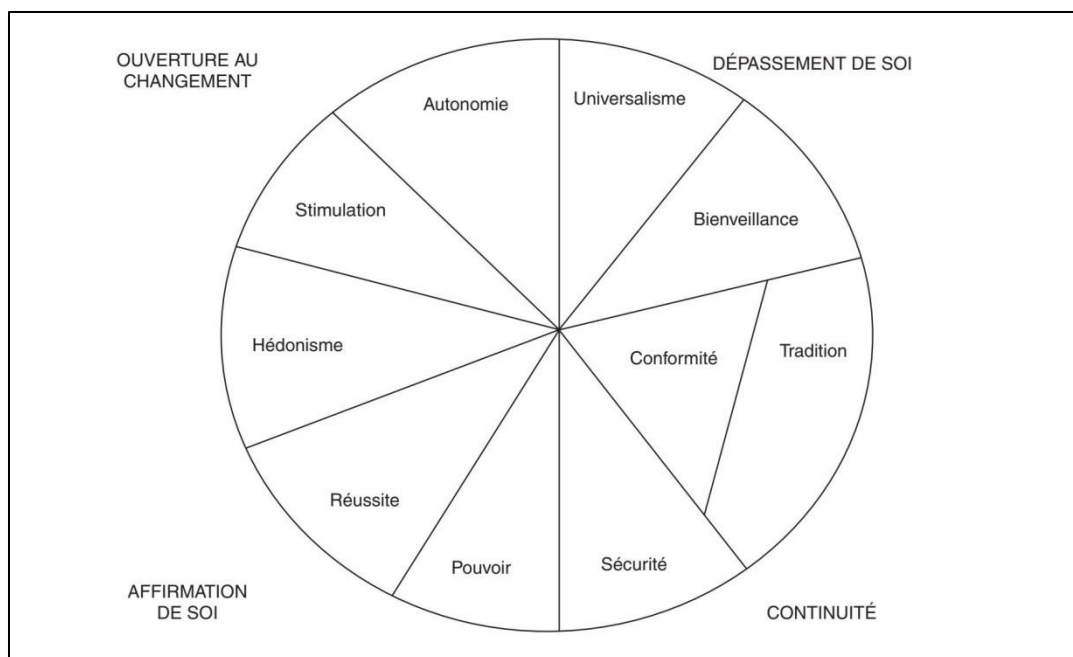


Figure 2-1 : Modèle théorique des relations entre les dix valeurs de base (source : Schwartz 2006)

(sécurité) étaient en général plus négatifs envers l’homosexualité. Ensemble, il s’agit de la dimension de « continuité ». Ceux, par contre, qui estiment l’indépendance de pensée et le libre choix (autonomie), apprécient l’innovation et le changement (stimulation) et attachent de l’importance à la poursuite du plaisir (hédonisme), regardaient d’un œil plus positif l’homosexualité. Ces trois valeurs se classent sous la dimension de l’« ouverture au changement ». La valeur dont la relation avec l’approbation de l’homosexualité était la plus forte, était l’universalisme. Cette valeur exprime la tolérance et la compréhension de ceux qui sont différents de soi-même et souligne l’égalité de tous.⁴⁸ La valeur de pouvoir, dernièrement, était en relation faiblement négative avec l’approbation de l’homosexualité. Cette valeur insiste sur la répartition hiérarchique de la société en des dominants et des dominés, et ceux qui la priorisent ne réservent vraisemblablement qu’une sympathie assez restreinte pour les minorités en général (Kuntz et al. 2015, 122 ; Schwartz 2006b, 932-35).

Nous comprenons également ces deux valeurs (universalisme et pouvoir) et indices (continuité et ouverture au changement) dans notre analyse. Les scores ont été calculés (p.ex. l’indexation, et la correction pour le biais personnel) selon les recommandations de l’ESE (Schwartz 2013).

⁴⁸ L’universalisme est proche de la bienveillance. La différence, toutefois, est que la bienveillance se concentre sur le bien-être des individus provenant de l’endogroupe, tandis que l’universalisme transcende ces frontières de groupe.

2.2.2 Concepts au niveau national

Les variables au Niveau 2 désignent des caractéristiques qui divergent selon les pays, mais qui sont identiques pour tous les enquêtés qui partagent une même nationalité.⁴⁹ La variable centrale de notre analyse est celle qui dénote si le pays a ouvert le mariage aux couples homosexuels. Elle provient non des études de notre échantillon de littérature, mais de nos questions de recherche dans laquelle la comparaison entre la France et d'autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel occupe une place centrale.

Comme indiqué, nous sommes contraint d'utiliser deux jeux de données différents pour répondre à nos questions de recherche : nous utilisons la vague 6 de 2012 pour la question sur l'homosexualité, puisque ce jeu de données représente une cristallisation intéressante des attitudes envers l'homosexualité en France au moment où se déroulait le débat sur l'ouverture du mariage. Pour les deux questions de recherche qui concernent l'homoparentalité, pourtant, nous sommes contraint d'utiliser le jeu de données de 2016, parce que ce sujet n'est abordé dans l'enquête que dès la vague 8. Afin de garder tout de même une continuité aussi grande que possible entre nos modèles, nous avons pris l'an 2013 (la légalisation du mariage homosexuel en France) comme référence pour la construction de la variable qui indique le statut légal du mariage homosexuel, également pour le jeu de données de 2016.⁵⁰ Le Tableau 2.2 énumère les pays qui ont participé aux vagues 6 et 8 de l'ESE (ainsi que le statut légal du mariage).⁵¹ La composition du groupe de pays qui n'ont pas ouvert le mariage civil aux couples de même sexe a changé considérablement entre 2012 et 2016 (les pays n'apparaissant qu'une seule fois ont été soulignés). Précision plus importante pour nos questions de recherche : celle des pays qui ont légalisé le mariage homosexuel est demeurée en majeure partie inchangée, à part l'absence du Danemark en 2016.

Pour les autres concepts au Niveau 2, nous nous basons encore une fois sur les neuf études sélectionnées. Ceux qui apparaissent dans au moins trois des études sont résumés dans le Tableau 2.3. Nous soulignons, pourtant, que ces concepts sont moins intéressants pour notre analyse, puisqu'ils dénotent des relations générales pour l'ensemble des pays. Par conséquent, ils ne disent rien en particulier sur le cas de la France et sur la question comment celui-ci se compare aux autres

⁴⁹ Pour donner un exemple concret : en 2012 le PIB (non standardisé) aura la valeur de \$37 328 pour tous les 1918 enquêtés de l'échantillon français et de \$42 822 pour chacun des 2826 enquêtés de l'échantillon allemand.

⁵⁰ Cela signifie que la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Finlande, qui ont légalisé le mariage homosexuel en 2014, 2015 et 2017 respectivement, sont ici tout de même considérées comme faisant partie des pays qui ne l'ont pas légalisé.

⁵¹ Pour des raisons méthodologiques, la Russie a été enlevée de notre analyse. Voir la section 3.2.

Tableau 2.2 : Statut du mariage homosexuel en 2013

Échantillon de la vague 6 de l'ESE, 2012		Échantillon de la vague 8 de l'ESE, 2016	
<i>Légal</i>	<i>Illégal</i>	<i>Légal</i>	<i>Illégal</i>
(France)	<u>Albanie</u>	(France)	Allemagne
Belgique	Allemagne	Belgique	<u>Autriche</u>
<u>Danemark</u>	<u>Bulgarie</u>	Espagne	Estonie
Espagne	<u>Chypre</u>	Islande	Finlande
Islande	Estonie	Norvège	Grande-Bretagne
Norvège	Finlande	Pays-Bas	Hongrie
Pays-Bas	Grande-Bretagne	Portugal	Irlande
Portugal	Hongrie	Suède	Israël
Suède	Irlande		Italie
	Israël		Lituanie
	Italie		Pologne
	<u>Kosovo</u>		Slovénie
	Lituanie		Suisse
	Pologne		Tchéquie
	<u>Slovaquie</u>		
	Slovénie		
	Suisse		
	Tchéquie		
	<u>Ukraine</u>		

pays qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels. Ces variables seront donc principalement ajoutées à notre modèle en tant que variables de contrôle (voir la note 38). De plus, il s'avérera dans le prochain chapitre qu'une fois compte tenu des différences entre la France et les autres pays qui ont ouvert le mariage homosexuel, la plupart des variables au Niveau 2 n'améliorent pas significativement nos modèles (voir la section 3.2). Nous ne les discuterons donc que concisément.

Degré de développement économique

Cinq des études ont inclus une indication du degré économique du pays et dans la plupart des études la relation était significative et dans la direction attendue. Autrement dit, les pays plus riches sont en moyenne plus tolérants envers l'homosexualité. Ces résultats sont ordinairement interprétés dans le cadre de la théorie de la modernisation et de la seconde transition démographique (voir le chapitre introductif). Quant à l'opérationnalisation du concept, trois études ont utilisé le PIB par habitant, tandis que les deux autres ont employé l'Indice de développement humain des Nations Unies. Cette

Tableau 2.3 : Concepts relatifs au niveau « national » utilisés dans au moins trois études

	<i>Adamczyk & Pitt</i>	<i>Andersen & Fetner</i>	<i>Doebler</i>	<i>Gerhards</i>	<i>Hooghe & Meeusen</i>	<i>Jäckle & Wenzelburger</i>	<i>Kuntz et al.</i>	<i>Slenders et al.</i>	<i>V. d. Akker et al.</i>
Degré de développement économique		PIB par habitant v.n.		Indice de développement humain (N.U.) v.n.	PIB par habitant v.n.	Indice de développement humain (N.U.) v.n.		PIB par habitant v.n.	
Tradition démocratique		Pays post-communiste v.c. (2)	Indice de perception de la corruption (CPI) v.n.		Années de démocratie v.n.	Pays post-communiste v.c. (2)	Pays post-communiste v.c. (2)		
Tradition religieuse dominante	v.c. (5)	v.c. (4)			v.c. (4)				v.c. (3)
Religiosité moyenne			Assistance au culte agrégée v.n.				« Croyance » agrégée v.n.	Assistance au culte agrégée v.n.	« Croyance » agrégée v.n.

* v.n. = variable numérique (avec éventuellement l'échelle utilisée entre parenthèse ; v.c. = variable catégorielle (avec le nombre de catégories entre parenthèses).

Les cellules blanches représentent des valeurs-p significatives (au moins) à un niveau de .05 ; les cellules grises indiquent des valeurs-p non significatives au niveau .05.

dernière comprend, en dehors du PIB, également le niveau d'éducation de la population et l'espérance de vie à la naissance. Nous optons pour la première opérationnalisation. Pour la sixième vague, nous avons utilisé les PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2012 et pour la huitième vague ceux de 2016, comme rapportés par la Banque mondiale (2018).

Tradition démocratique

Un grand nombre des études ont également incorporé une mesure de la tradition démocratique des pays. Leur opérationnalisation diverge du nombre d'années de démocratie qu'a connu le pays (une seule étude) et l'Indice de perception de la corruption (une seule étude), à une variable catégorielle indiquant si le pays a appartenu à l'Union des républiques socialistes soviétiques (trois études). Nous avons opté pour la première opérationnalisation (Transparency International 2012, 2016), mais comme indiqué cette variable ne contribuait pas significativement aux modèles (voir la section 3.2).

Tradition religieuse dominante et religiosité moyenne

Nous avons choisi de faire abstraction dans nos modèles statistiques des indications qui dénotent la religiosité au niveau national (opérationnalisée dans la littérature respectivement comme la tradition dénominationnelle dominante du pays, la pratique religieuse agrégée, ou la « croyance » agrégée). Comme indiqué dans le Tableau 2.3, l'inclusion de ces variables a mené à des résultats plutôt ambigus, qui n'étaient statistiquement significants que dans la moitié des cas.

3

Présentation des résultats

Ce chapitre sera consacré aux résultats de notre analyse. Nous commençons par donner un aperçu descriptif des variables que nous avons sélectionnées à l'aide de l'échantillon de littérature dans le chapitre précédent. Puis, après avoir spécifié concisément les contours méthodologiques de notre analyse, nous présenterons et interpréterons les résultats des trois modèles linéaires multiniveaux.⁵²

3.1 Statistiques descriptives

Le Tableau 3.1 contient un aperçu de toutes les variables que nous avons gardées après la revue de littérature du chapitre précédent. Sont indiquées les étendues (européennes) des variables et leurs moyennes, avec l'écart-type entre parenthèses.⁵³ Dans un souci de clarté, les variables explicatives

⁵² Nous rappelons qu'un bon nombre des termes méthodologiques qui passent en revue ici sont expliqués en plus de détail dans l'Appendice A.

⁵³ Les variables numériques indiquant l'âge, le niveau d'études, les quatre indices de valeurs et le PIB ont été standardisées pour l'analyse multiniveau. Pour cet aperçu des statistiques descriptives, pourtant, nous avons gardé les valeurs brutes. Voir également l'Appendice A.

Tableau 3.1 : Statistiques descriptives des trois modèles A, B et C

	Modèle A (ESE vague 6, 2012)					Modèle B et C (ESE vague 8, 2016)				
	Étendue	Moyenne européenne (écart-type)		Moyenne française (écart-type)		Étendue	Moyenne européenne (écart-type)		Moyenne française (écart-type)	
Niveau individuel										
<i>Variables dépendantes</i>										
Approbation de l'homosexualité (A)	0 – 4	2,88	(1,18)	3,10	(1,20)	-	-	-	-	-
Approbation de l'homoparentalité (B)	-	-	-	-	-	0 – 4	2,25	(1,43)	2,23	(1,53)
Différence entre les deux scores (C)	-	-	-	-	-	0 – 4	0,98	(1,13)	1,29	(1,32)
<i>Variables démographiques</i>										
Genre (0 = homme, 1 = femme)	0 – 1	0,52	(0,50)	0,52	(0,50)	0 – 1	0,52	(0,50)	0,52	(0,50)
Age	15 – 88	46,90	(18,7)	47,43	(19,35)	15 – 99	49,21	(18,58)	52,28	(18,95)
Niveau d'études	0 – 6	3,12	(1,38)	2,90	(1,45)	0 – 6	3,36	(1,34)	3,17	(1,43)
<i>Variables relatives à la religion</i>										
Pratique religieuse	0 – 6	1,57	(1,56)	0,96	(1,29)	0 – 6	1,51	(1,52)	0,95	(1,25)
Non religieux	0 – 1	0,40	(0,49)	0,52	(0,50)	0 – 1	0,41	(0,49)	0,49	(0,50)
Catholicisme	0 – 1	0,37	(0,48)	0,37	(0,48)	0 – 1	0,40	(0,49)	0,42	(0,49)
Protestantisme	0 – 1	0,12	(0,32)	0,02	(0,15)	0 – 1	0,12	(0,32)	0,02	(0,15)
Christianisme orthodoxe	0 – 1	0,06	(0,23)	0,00	(0,05)	0 – 1	0,01	(0,09)	0,00	(0,09)
Judaïsme	0 – 1	0,01	(0,11)	0,00	(0,08)	0 – 1	0,01	(0,11)	0,00	(0,07)
Islam	0 – 1	0,03	(0,16)	0,06	(0,23)	0 – 1	0,03	(0,17)	0,06	(0,23)
Autres religions	0 – 1	0,02	(0,15)	0,02	(0,13)	0 – 1	0,02	(0,15)	0,01	(0,09)
<i>Variables relatives aux valeurs</i>										
Ouverture	-3,39 – 2,52	-0,23	(0,63)	-0,03	(0,59)	-3,00 – 2,48	-0,15	(0,62)	0,02	(0,59)
Universalisme	-3,57 – 3,24	0,59	(0,64)	0,76	(0,67)	-2,43 – 3,57	0,55	(0,65)	0,78	(0,71)
Conservatisme	-3,00 – 2,86	0,13	(0,63)	-0,04	(0,59)	-2,79 – 2,76	0,62	(0,62)	0,07	(0,62)
Pouvoir	-4,42 – 3,05	-0,94	(0,94)	-1,28	(0,87)	-4,21 – 2,89	0,91	(0,91)	-1,41	(0,90)
Niveau national										
Mariage homosexuel légalisé : France	0 – 1	0,13	(0,34)	1	(-)	0 – 1	0,14	(0,35)	1	(-)
Mariage homosexuel légalisé : oui	0 – 1	0,21	(0,41)	0	(-)	0 – 1	0,21	(0,41)	0	(-)
Mariage homosexuel légalisé : non	0 – 1	0,66	(0,47)	0	(-)	0 – 1	0,64	(0,48)	0	(-)
PIB PPA × \$1000	24,60 – 42,00	31,67	(3,59)	37,44	(-)	26,70 – 71,39	43,29	(12,00)	41,36	(-)

Les moyennes ont été pondérées conformément aux recommandations de l'ESE pour des analyses transnationales.

individuelles ont été groupées en trois catégories : des concepts démographiques, ceux qui sont relatifs à la religion, et ceux qui portent sur les valeurs. Les moyennes des variables catégorielles représentent des proportions et nous disent alors quel pourcentage de l'échantillon appartient à telle ou telle catégorie (le 0,52 pour la variable de « genre », par exemple, indique alors que 52 % de l'échantillon est femme). Nous avons également inclus les moyennes de l'échantillon français, ce qui nous donne déjà une impression de la place qu'occupe la France par rapport au reste de l'Europe.

À propos des variables dépendantes, premièrement, on peut voir que sur une échelle de 0 à 4, la moyenne européenne pour l'approbation morale de l'homosexualité est 2,88. Une grande majorité de l'Europe est donc plutôt d'accord avec l'énoncé « *Les homosexuels hommes et femmes devraient être libres de vivre leur vie comme ils le souhaitent* ». En France, le score de 3,10 est modérément (ca. 7,6 %) plus élevé. Cette différence disparaît toutefois lorsqu'on examine l'approbation de l'homoparentalité (« *Les couples homosexuels, hommes ou femmes, devraient avoir les mêmes droits à l'adoption que les couples hétérosexuels* »). La moyenne française (2,23) est plus ou moins égale à la moyenne européenne (2,25). L'ordre s'inverse quand on regarde la dernière variable dépendante, celle qui dénote la différence de scores entre les questions qui mesurent l'acceptation de l'homoparentalité et l'homosexualité : tandis que l'Européen moyen est 0,98 points plus réservé sur l'homoparentalité que sur l'homosexualité, cette valeur est 1,32 pour le Français moyen (34,7 % plus élevée). Quant aux écarts types pour ces trois variables, ils sont légèrement plus grands pour la France que pour l'Europe entière, ce qui signale une dispersion de scores plus grande. Les Français semblent donc être un peu moins d'accord sur ces questions que le reste de l'Europe, surtout en ce qui concerne l'homoparentalité.

Quant aux autres variables descriptives, on peut voir que la France est assez proche de la moyenne européenne en ce qui concerne l'âge et le niveau d'études. Elle est pourtant moins pratiquante, ce qui se reflète aussi dans des pourcentages de non-religieux plus élevé (52 % et 49 %) par rapport à l'Europe entière.⁵⁴ Les Français sont moins conservateurs et orientés vers des valeurs de pouvoir, et plus ouverts et universalistes.

Notez, dernièrement, que les proportions (arrondies) des dénominations montrent que le judaïsme et le christianisme orthodoxe, et dans une moindre mesure le protestantisme, sont démographiquement parlant peu importants en France. Par conséquent, il existe une forte

⁵⁴ Les valeurs des échantillons français en 2012 et 2016 diffèrent parfois légèrement. En théorie, cela peut indiquer un véritable changement. Pourtant, il est probable que ces différences reflètent également pour une large partie la variation aléatoire propre aux méthodes de l'échantillonnage au hasard.

possibilité que leurs coefficients, étant calculés sur un nombre d'enquêtés très restreint, n'auront pas de sens.⁵⁵ Pour les analyses multiniveaux, nous avons alors rajouté les enquêtés se déclarant de confession juive et orthodoxe au groupe des « autres religions ».

3.2 Approche méthodologique

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons établi trois modèles linéaires multiniveaux à variable dépendante numérique (Heck, Thomas, et Tabata 2014 ; Raudenbush et Bryk 2002). Les analyses ont été exécutées avec le *package* « lme4 » du logiciel R et le *package* « visreg » pour les visualisations des interactions statistiques.⁵⁶ Les estimations ont été corrigées pour le biais de sélection au niveau national et international, suivant les recommandations de l'ESE.⁵⁷ Afin de gagner plus de confiance dans nos résultats, nous avons testé si les modèles répondent raisonnablement aux hypothèses des modèles linéaires à l'aide du R-*package* « HLMdiag ». ⁵⁸ Les résultats (non présentés ici) suggéraient que les hypothèses de linéarité, d'homoscédasticité et de normalité des résiduelles aient été satisfaites. Par contre, il y avait des indications que la Russie représentait pour la grande majorité des variables une observation aberrante particulièrement influente, en mesure de biaiser les coefficients. Nous avons donc choisi d'enlever ce pays de notre analyse. Cette décision a pour désavantage, toutefois, de réduire la taille des échantillons au Niveau 2 à 28 et 22 pays en 2012 et en 2016 respectivement, ce qui pourrait à son tour introduire un biais anti-conservateur aux erreurs standards (McNeish et Stapleton 2016 ; Stegmueller 2013).

Les modèles ont été estimés avec la méthode du maximum de vraisemblance (*Maximum Likelihood*) afin de déterminer pour chacun si les ajouts de nouvelles variables améliorait ou non l'ajustement du modèle. Il s'avérait que les interactions des variables au Niveau 1 avec la variable au Niveau 2 qui indique la légalisation du mariage homosexuel expliquent déjà pour une large partie la variance entre pays. Après de divers essais et de comparaisons du -2LL (non présentés ici),

⁵⁵ Nous avons testé le modèle avec les sept catégories dénominationnelles d'abord, pour affirmer si cela était le cas. En effet, il s'avérait que pour la France, être chrétien orthodoxe était l'indicateur le plus fort pour prédire le niveau d'homophobie. Et ce, malgré le fait qu'il n'y a que 4 enquêtés s'identifiant comme tel en 2012 (après la pondération ; voir la note 57). De même, il y a seulement 13 enquêtés juifs dans l'échantillon français.

⁵⁶ <https://cran.r-project.org/web/packages/lme4/lme4.pdf>
<https://cran.r-project.org/web/packages/visreg/visreg.pdf>

⁵⁷ Il s'agit du produit de la pondération dite « de post-stratification » et de la pondération qui prend en compte la taille des populations (European Social Survey 2014).

⁵⁸ <https://cran.r-project.org/package=HLMdiag>

seul l'ajout du PIB au Modèle A et B avait fait une amélioration significative. Le Modèle C n'aura donc pas de variables de contrôle au Niveau 2 du tout.

3.3 Résultats de l'analyse multiniveau

Les résultats des analyses multiniveaux sont présentés dans le Tableau 3.2. Les modèles consistent d'un grand nombre d'interactions statistiques, qui peuvent parfois s'avérer difficiles à interpréter (mais voir la fin de l'Appendice A). Nous illustrons alors les relations numériques à l'aide de plusieurs graphiques, pour faciliter l'interprétation. Celles-ci contrastent la France (rouge) avec les pays qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels d'une part (bleu), et les pays qui ne l'ont pas ouvert de l'autre (gris).⁵⁹ Chacune des figures consistera de trois graphiques, qui reproduisent les coefficients d'une même variable (p.ex. le niveau d'études) des Modèles A, B et C respectivement. Les droites seront accompagnées de bandes de confiance, qui dénotent qu'il y a 95 % de chance que la « vraie » valeur de la population se trouve à l'intérieur de ces marges. Là où les bandes de confiance de deux droites ne se touchent pas, ces droites se diffèrent statistiquement.

Avant d'examiner en détail les résultats dans les sections suivantes, nous discuterons d'abord quelques généralités. Dans la partie qui englobe les composantes de la variance, on retrouve entre autres les coefficients de corrélation intra-classe.⁶⁰ Pour le Modèle A (l'approbation de l'homosexualité) et B (l'approbation de l'homoparentalité) le coefficient prend les valeurs de 31,2 % et de 24,8 %. Cela signifie qu'environ un quart de la variation entre les réponses des enquêtés s'explique par des différences entre pays (en moyenne, certains pays exhibent donc plus de réticence à l'égard de l'homosexualité et de l'homoparentalité que d'autres). Par contre, dans le Modèle C (qui examine si les enquêtés font une distinction morale entre l'homosexualité et l'homoparentalité) il n'y a que 8,2 % de la variation des scores qui peut être attribuée aux différences entre pays. Dans ce cas, la grande plupart de la variation existe donc entre individus et non entre pays. Par rapport aux modèles nuls (c'est-à-dire les modèles avant l'inclusion des variables explicatives), les modèles A et B ont rendu compte d'une large partie de la variation entre pays (78,7 % et 75,0 %). L'étendue explicative du Modèle C, avec seulement 38,5 % de la variation entre pays expliquée, semble beaucoup plus restreinte à cet égard.

⁵⁹ Les autres variables sont maintenues constantes à leurs valeurs médianes.

<http://pbreheny.github.io/visreg/contrast.html>

⁶⁰ Il s'agit de la variance entre pays, divisée par la variance entre individus et pays ensemble, exprimée dans un pourcentage : $\text{variance aléatoire} / (\text{variance résiduelle} + \text{variance aléatoire}) \times 100 \%$.

Tableau 3.2 : Analyses multiniveaux de l'approbation de l'homosexualité et l'homoparentalité en Europe

Effets fixes	Modèle A : Approbation de l'homosexualité		Modèle B : Approbation de l'homoparentalité		Modèle C : Homoparentalité vs. homosexualité	
	Coefficient	ET	Coefficient	ET	Coefficient	ET
Constante	3,013***	0,310	2,214***	0,360	1,368***	0,246
<i>Variables démographiques</i>						
Homme (réf.)	-	-	-	-	-	-
Femme						
France	0,173***	0,026	0,485***	0,032	-0,396***	0,029
MH légal	-0,008	0,033	-0,158***	0,041	0,200***	0,038
MH illégal	0,066*	0,028	-0,178***	0,035	0,264***	0,033
Age						
France	-0,102***	0,014	-0,379***	0,017	0,268***	0,016
MH légal	-0,010	0,018	0,116***	0,023	-0,138***	0,021
MH illégal	-0,044**	0,016	0,120***	0,019	-0,179***	0,018
Niveau d'études						
France	0,171***	0,013	0,045**	0,015	0,034*	0,014
MH légal	-0,087***	0,016	0,007	0,019	-0,003	0,018
MH illégal	-0,056***	0,014	-0,016	0,017	0,044**	0,016
<i>Variables relatives à la religion</i>						
Pratique						
France	-0,209***	0,012	-0,081***	0,015	0,018	0,013
MH légal	0,091***	0,014	-0,057**	0,018	0,038*	0,017
MH illégal	0,101***	0,012	-0,037*	0,016	0,007	0,015
Athéisme (réf.)	-	-	-	-	-	-
Catholicisme						
France	0,046	0,031	-0,336***	0,039	0,320***	0,036
MH légal	-0,029	0,042	0,255***	0,053	-0,194***	0,049
MH illégal	-0,053	0,036	0,197***	0,045	-0,158***	0,041
Protestantisme						
France	-0,484***	0,088	-0,358**	0,110	-0,204*	0,101
MH légal	0,299**	0,097	0,087	0,123	0,293**	0,113
MH illégal	0,404***	0,090	0,249*	0,113	0,304**	0,104
Islam						
France	-0,603***	0,061	-0,933***	0,075	0,192	0,070
MH légal	-0,194*	0,094	-0,029	0,118	0,043	0,112
MH illégal	0,057	0,072	0,222*	0,089	-0,221*	0,084
Autre religions						
France	-0,445***	0,084	-0,752***	0,116	0,200	0,112
MH légal	0,217*	0,106	0,110	0,140	0,047	0,134
MH illégal	0,460***	0,087	0,514***	0,123	-0,075	0,119
<i>Variables relatives aux valeurs</i>						
Ouverture						
France	0,090***	0,026	-0,062*	0,030	0,101***	0,028
MH légal	-0,064~	0,035	0,084*	0,041	-0,080*	0,038
MH illégal	-0,081**	0,029	0,057~	0,034	-0,103***	0,032
Universalisme						
France	0,245***	0,017	0,133***	0,020	-0,038*	0,018
MH légal	-0,119***	0,022	0,001	0,027	-0,016	0,025
MH illégal	-0,153***	0,018	0,002	0,022	-0,004	0,021
Continuité						
France	0,015	0,025	-0,321***	0,030	0,253***	0,027
MH légal	-0,116***	0,033	0,212***	0,040	-0,181***	0,037
MH illégal	-0,142***	0,028	0,144***	0,034	-0,211***	0,031
Pouvoir						
France	-0,067***	0,018	-0,058**	0,021	-0,013	0,020
MH légal	0,012	0,024	-0,004	0,029	0,028	0,027
MH illégal	0,005	0,020	0,005	0,024	-0,017	0,022
<i>Variables au niveau national</i>						
Mariage ouvert						
France (réf.)	-	-	-	-	-	-
MH légal	0,072	0,330	0,597	0,388	-0,678*	0,265
MH illégal	-0,379	0,321	-0,181	0,373	-0,412	0,255
PIB	0,364***	0,064	0,321***	0,080		

(Tableau 3.2 continué)

	Modèle A : Approbation de l'homosexualité	Modèle B : Approbation de l'homoparentalité	Modèle C : Homoparentalité vs. homosexualité
Composantes de la variance^a			
Variance résiduelle du modèle final	0,8363 (15,2 %)	1,2669 (18,7 %)	1,0433 (6,2 %)
Variance de la constante aléatoire	0,0952 (78,7 %)	0,1288 (75,0 %)	0,0597 (38,5 %)
AIC	167 956	146 938	131 107
BIC	168 349	147 322	131 480
Variance résiduelle modèle nul	0,98637	1,5585	1,1117
Variance aléatoire modèle nul	0,44698	0,5145	0,0970
Corrélation intra-classe	31,2 %	24,8 %	8,2 %
N (individus ; pays)	46 540 ; 28	38 295 ; 22	36 090 ; 22
Source	ESE vague 6, 2012	ESE vague 8, 2016	ESE vague 8, 2016

~ p < .1 ; * p < .05 ; ** p < .01 ; *** p < .001

^a La réduction de variance par rapport au modèle nul (c.-à-d. constante aléatoire, sans variables indépendantes) est indiquée entre parenthèses.

3.3.1 Traits démographiques

Regardons d'abord les variables démographiques. Celle de genre du Modèle A indique que les femmes sont en moyenne 0,173 points plus positives envers l'homosexualité que les hommes. Sur une échelle de 0 à 4, cela renvoie à un effet assez modeste. L'écart entre les sexes en France est semblable à celui constaté dans les autres pays où le mariage homosexuel a été légalisé. En ce qui concerne l'homoparentalité, ensuite, une même conclusion générale peut être tirée : les femmes européennes y sont moins hostiles que les hommes, comme le montre le Modèle B. Pourtant, cela vaut d'autant plus en France qu'ailleurs. Tandis que la différence entre un homme et une femme de la Belgique, par exemple, est estimée à $0,485 - 0,158 = 0,327$ points, la déviation d'un Français par rapport à une Française est plus grande de 33 %, estimée à 0,485 points. Le Modèle C, enfin, révèle que les attitudes des femmes envers l'homosexualité et l'homoparentalité sont plus alignées que celles des hommes. Par rapport aux femmes, les hommes en France sont environ 0,396 points plus négatifs envers l'idée qu'un enfant puisse avoir deux parents du même sexe qu'envers les relations homosexuelles en soi. L'écart entre les sexes y est deux fois plus grand que dans les autres pays où le mariage homosexuel est légal.

Quant à l'âge, le coefficient négatif dans le Modèle A signale que les cohortes plus âgées expriment des attitudes plus réservées envers l'homosexualité que celles qui ont grandi à une époque plus récente. Le coefficient est estimé à -0,102 partout où les couples homosexuels ont été autorisés

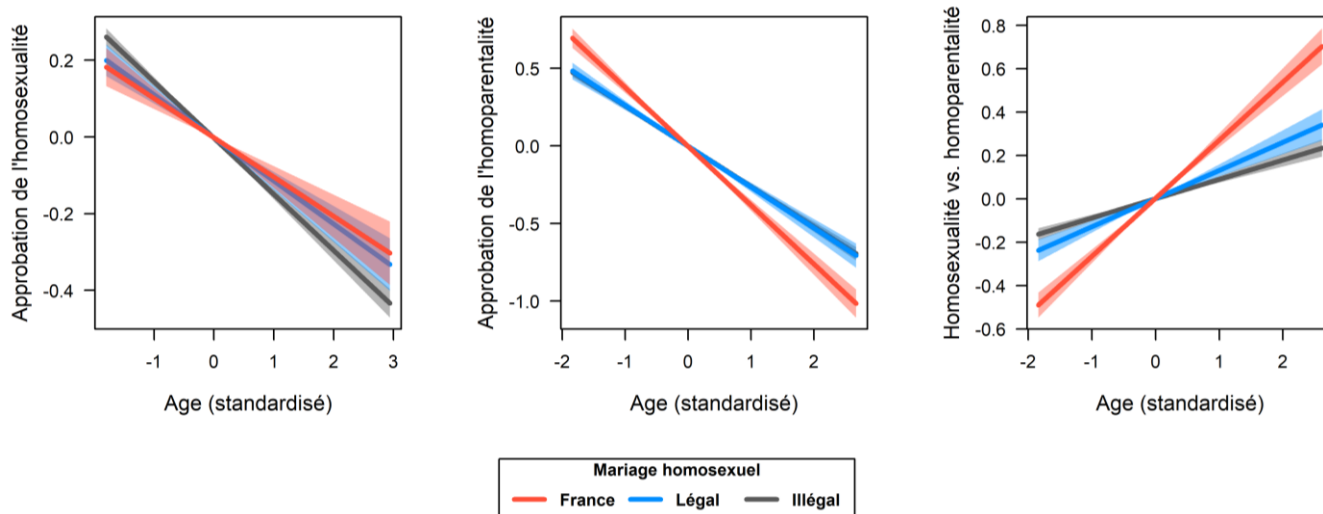


Figure 3-1 : Interactions contrastées de l'âge et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.

à se marier. La relation entre l'âge et l'approbation de l'homoparentalité (le Modèle B) est également négative. Comme cela se voit clairement dans la Figure 3-1 au milieu, pourtant, elle est considérablement plus prononcée en France qu'ailleurs en Europe. Pour rendre plus concrets ces résultats, on peut comparer par exemple un Français de 15 ans avec un Français de 86 ans (1,84 écart-types en dessous et 2 écart-types en dessus de la moyenne respectivement). Leur différence de scores reviendrait à environ $3,84 \times 0,379 = 1,46$ points. Pour deux enquêtés espagnols de 15 et de 86 ans, par exemple, la différence estimée est environ $3,84 \times (0,379 - 0,116) = 1,01$. L'effet d'âge est donc presque 31 % plus fort en France. Le Modèle C confirme que les attitudes envers l'homosexualité et l'homoparentalité s'alignent plus souvent pour les jeunes cohortes. Cette tendance est environ deux fois plus forte en France qu'ailleurs en Europe. La différence entre un enquêté de 15 et de 86 ans y reviendrait alors à $3,84 \times 0,268 = 1,03$. Ailleurs en Europe où le mariage homosexuel a été légalisé, cet écart est environ $3,84 \times (0,268 - 0,138) = 0,50$ (voir aussi la Figure 3-1 à droite).

Quant au niveau d'études, le Modèle A confirme que celui-ci est en rapport positif avec des attitudes libérales envers l'homosexualité. Cela ressortait déjà nettement de notre échantillon de littérature, mais l'effet paraît être encore plus fort en France, comme on peut voir dans la Figure 3-2 à gauche. Une Française avec un niveau d'études relativement bas (2 écart-types en dessous de la moyenne) est environ $4 \times 0,171 = 0,684$ points plus négatif envers l'homosexualité qu'une Française

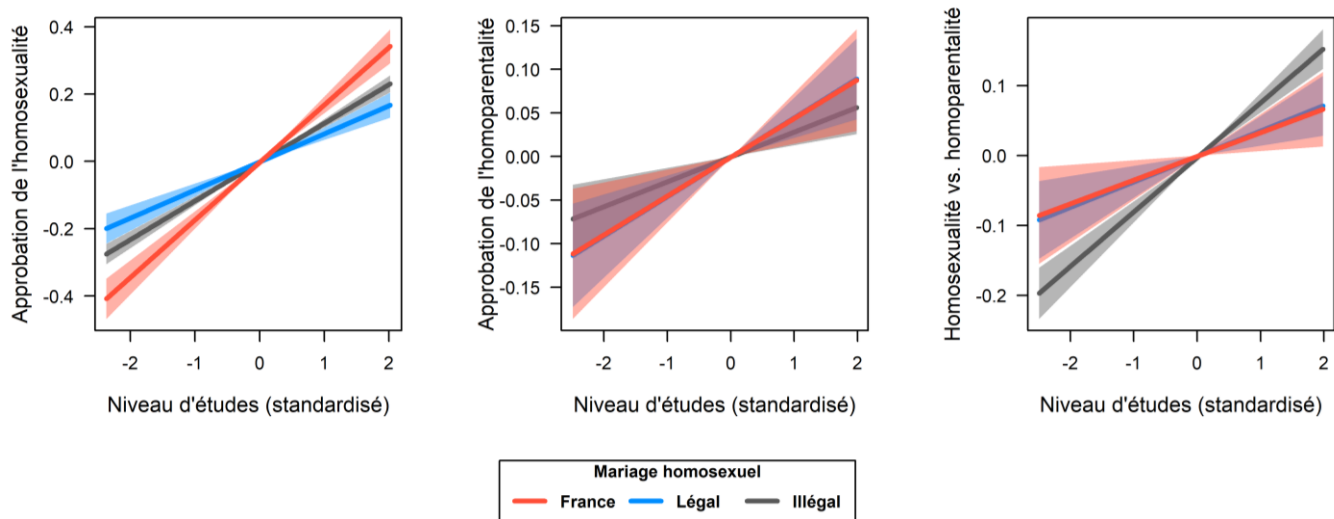


Figure 3-2 : Interactions contrastées du niveau d'études et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.

avec un niveau d'études élevé (2 écart-types en dessus de la moyenne). Pour deux Néerlandaises, par exemple, l'effet est plus ou moins réduit de moitié et reviendrait à un écart de $4 \times (0,171 - 0,087) = 0,328$ points. Le rapport entre l'éducation et les attitudes envers l'homoparentalité est beaucoup moins prononcé, pourtant. Le coefficient est estimé à 0,045 et il ne paraît pas y avoir des différences d'ampleur entre la France et les autres pays qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels. Les mêmes conclusions s'appliquent au Modèle C (à part le fait que la relation est un peu plus forte, là où le mariage homosexuel est illégal).

3.3.2 Aspects religieux

Quant aux variables qui dénotent la religion de l'enquêté, regardons d'abord la pratique religieuse. La relation négative entre la pratique religieuse et l'approbation de l'homosexualité est peu surprenante en vue des constatations des études antérieures. Pourtant, elle s'avère être considérablement plus forte en France qu'ailleurs en Europe, comme le montre la Figure 3-3 à gauche. Un Français non pratiquant (un score de 0 sur l'échelle) sera donc en moyenne $4 \times 0,209 = 0,836$ points plus positif envers l'homosexualité qu'un Français qui assiste au culte une fois par semaine (un score de 4). Dans les autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel, cette différence est environ $4 \times (0,209 - 0,091) = 0,472$. La pratique religieuse est donc presque deux fois plus prédictive des attitudes envers l'homosexualité en France. La relation s'inverse au sujet des attitudes envers l'homoparentalité, cependant (voir la Figure 3-3, au milieu). Le coefficient est beaucoup moins grand en France (estimé à -0,081). Pour les autres pays ayant légalisé le mariage homosexuel, par contre, l'effet de la pratique

religieuse semble être plus ou moins pareil tant pour les attitudes envers l'homosexualité que pour celles envers l'homoparentalité (les coefficients sont de -0,118 et -0,138 respectivement). Le Modèle C montre que dans les pays où les couples de même sexe ont le droit au mariage la pratique prédit également un écart légèrement plus grand entre l'évaluation morale de l'homoparentalité vis-à-vis l'homosexualité, mais non en France.

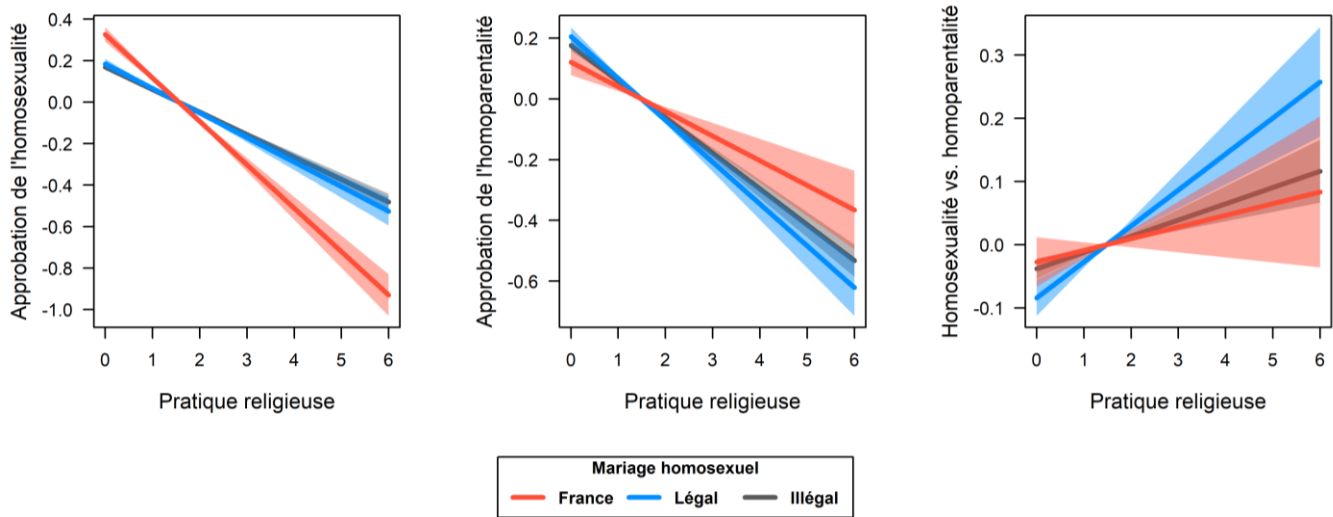


Figure 3-3 : Interactions contrastées de la pratique religieuse et la légalisation du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.

Quant à la dénomination à laquelle les enquêtés ont déclaré appartenir, quelques résultats peuvent surprendre à première vue. Le Modèle A montre, par exemple, qu'une fois compte tenu de l'assistance au culte, les catholiques ne sont en moyenne pas significativement plus négatifs envers l'homosexualité que les personnes non religieuses. L'appartenance ou non d'une enquêtée au catholicisme n'est donc pas instructif, si on ne prend pas en compte à quel point celle-ci est effectivement intégrée à l'Église. Les croyants des autres dénominations, par contre, entretiennent des attitudes considérablement plus négatives, indépendamment de leur pratique : les protestants français sont 0,484 points plus opposés à l'homosexualité que les non-religieux, et cela davantage que les protestants ailleurs en Europe.⁶¹ Les personnes musulmanes en France, pour leur part, sont moins prononcées que leurs coreligionnaires qui habitent dans d'autres pays où le mariage a été ouvert aux couples homosexuels. Mais l'écart de 0,603 par rapport aux non-croyants reste tout de

⁶¹ Il mérite de souligner, pourtant, que les protestants et dans une moindre mesure les musulmans sont démographiquement peu importants en France. Les coefficients sont alors basés sur un nombre assez restreint d'enquêtés et peuvent donc moins facilement être généralisés à la population en entier.

même considérable.

A propos du Modèle B, ce qui frappe le plus est de voir que le coefficient des catholiques en France est désormais hautement significatif, estimé à $-0,336$. Contrairement aux attitudes sur l'homosexualité, la dénomination d'un enquêté catholique français est donc plutôt prédictive des attitudes envers l'homoparentalité. Le coefficient de catholicisme des autres pays où le mariage homosexuel a été légalisé, par contre, est estimé à $0,336 - 0,255 = 0,081$ (avec une erreur-standard de $0,053$, cela ne serait toujours pas significativement différent des non-croyants à un niveau alpha de 5%). Les coefficients des autres dénominations sont également négatifs, mais en ce qui les concerne il n'y a plus de différences entre la France et les autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel. Le Modèle C, enfin, corrobore les résultats des autres deux : partout les catholiques éprouvent davantage de réticences au sujet de l'homoparentalité qu'à celui de l'homosexualité, mais l'écart est nettement plus grand.

3.3.3 Orientations de valeurs

La dernière catégorie de variables au niveau individuel englobe les orientations de valeurs des enquêtés. Les coefficients des valeurs d'ouverture, pour commencer, sont d'ampleur généralement assez réduite et forment un tout parfois un peu contradictoire. Il est difficile d'y apercevoir une tendance constante. En France, ceux qui apprécient l'autonomie, la stimulation et la poursuite du plaisir sont plus positifs envers l'homosexualité (comme attesté dans la littérature académique), mais s'opposent paradoxalement plus souvent à l'homoparentalité. Ils font également plus souvent une distinction morale entre les deux, comme le montre le Modèle C. Dans les autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel, pourtant, les valeurs d'ouverture ne sont pratiquement pas corrélées avec les attitudes envers ces questions. Nous avons du mal à interpréter ces résultats, qui sont parfois en contradiction avec des études antérieures (par exemple Kuntz et al. 2015).

La tendance semble plus claire en ce qui concerne l'universalisme : ceux qui s'intéressent à l'autre et son bien-être, à la justice sociale et la transcendance des frontières de groupes sont plus positifs envers les personnes homosexuelles et les familles homoparentales. Cela vaut partout en Europe, mais la relation est particulièrement forte en France en ce qui concerne l'homosexualité (le Modèle A ; cf. la Figure 3-4 à gauche). La différence entre un Français qui ne priorise pas les valeurs universalistes (trois écart-types en dessous de la moyenne) et un compatriote qui y adhère beaucoup (trois écart-types en dessus de la moyenne) est alors estimée à $6 \times 0,245 = 1,470$. L'écart est réduit de moitié pour deux habitants d'un autre pays où les personnes LGB peuvent se marier et y

reviendrait à environ $6 \times (0,245 - 0,119) = 0,756$. Les universalistes sont également plus positifs envers l'homoparentalité, mais le coefficient de 0,133 est moins grand et dans ce cas il n'y a pas d'écart entre la France et le reste de l'Europe. Pareillement, mais dans une moindre mesure encore, la priorisation des valeurs universalistes prédit partout en Europe qu'un individu fait moins souvent une distinction morale entre l'homosexualité et l'homoparentalité.

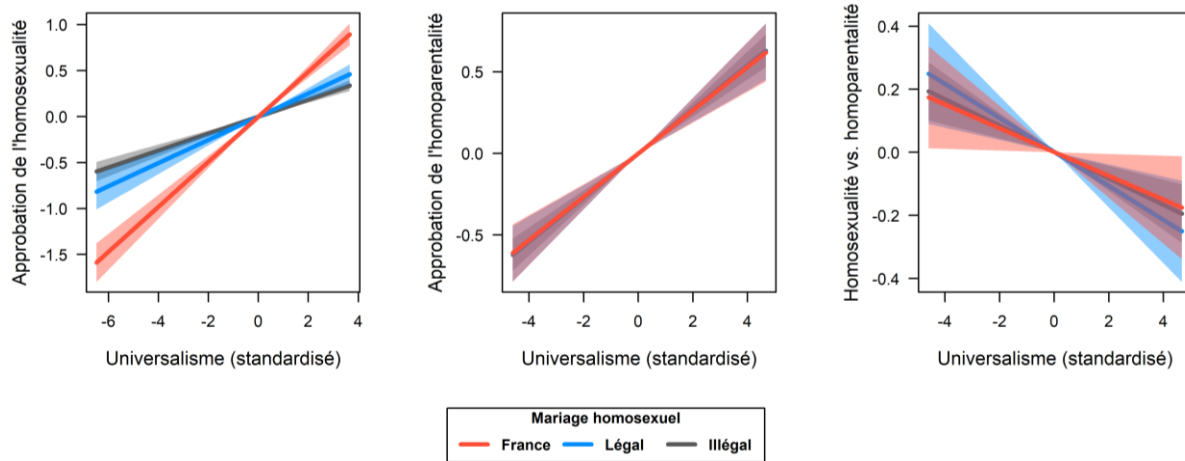


Figure 3-4 : Interactions contrastées des valeurs d'« universalisme » et le statut légal du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.

Au sujet des valeurs de « continuité », ensuite, nous constatons également des tendances intrigantes. Il paraît qu'en France, apprécier la sécurité, l'adhérence à des normes sociales et des coutumes traditionnelles ne prédit pas du tout les attitudes envers l'homosexualité. Et cela en fort contraste par rapport au reste de l'Europe, où des valeurs de continuité semblent peu compatibles avec l'acceptation de l'homosexualité, comme le montre la Figure 3-5 à gauche. La différence de scores pour, par exemple, une Suédoise très attachée à la continuité et une compatriote qui ne priorise pas du tout ces valeurs, reviendrait à $4 \times 0,101 = 0,404$. En France, il n'y aurait pas d'écart du tout.

Quand on regarde le Modèle B, par contre, on voit que cette relation s'inverse en ce qui concerne l'homoparentalité : les coefficients des autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel sont plus ou moins pareils dans les deux modèles (-0,101 et -0,109 respectivement). Par contre, le coefficient de la France passe de -0,015 à -0,321, désormais hautement significatif et presque trois fois plus grand qu'ailleurs où le mariage a été ouvert aux couples de même sexe. Une Française à tendance plutôt conservatrice aura donc une différence de scores d'environ $4 \times 0,321 = 1,284$ par

rapport à une Française qui ne priorise pas du tout la continuité. En Suède, cette différence serait $4 \times 0,109 = 0,436$ (cf. la Figure 3-5 au milieu). Cette image est encore renforcée par le Modèle C. Il paraît que les individus français qui privilégient la continuité sont très susceptibles de faire une distinction morale nette entre les familles homoparentales et les relations homosexuelles en soi. Ce rapport, pourtant, est pratiquement inexistant ailleurs en Europe.

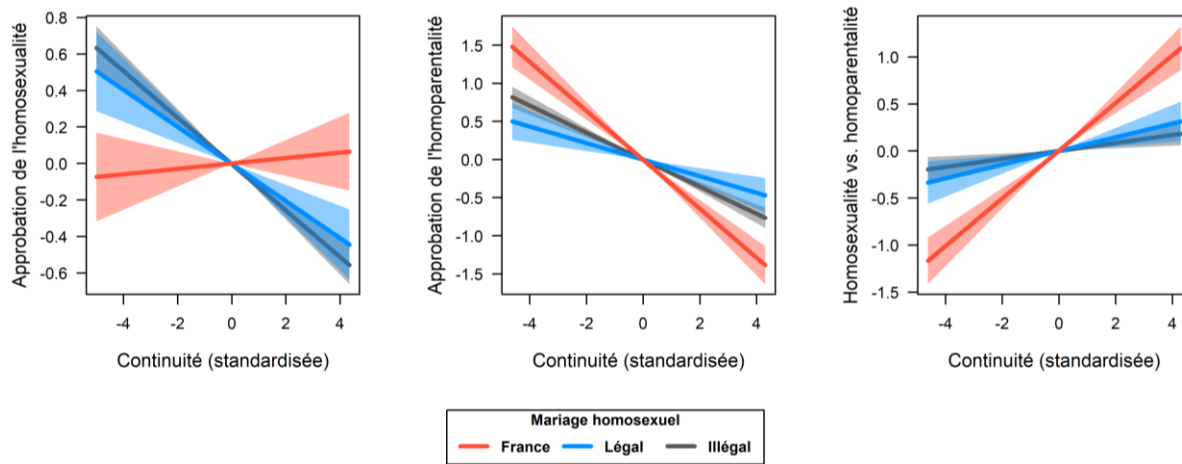


Figure 3-5 : Interactions contrastées des valeurs de « continuité » et le statut légal du mariage homosexuel des Modèles A, B et C.

En ce qui concerne les valeurs de pouvoir, dernièrement, les modèles ont confirmé les résultats des études antérieures : les individus qui insistent sur la hiérarchie sociale sont en moyenne plus négatifs envers l'homosexualité (le Modèle A) et l'homoparentalité (le Modèle B) et ne font pas forcément une différence morale entre les deux (le Modèle C). Il ne paraît, à ce sujet, pas y avoir d'importantes différences entre la France et les autres pays où les personnes LGB ont droit au mariage.

3.3.4 Différences nationales moyennes

Dans les sections précédentes, nous avons détaillé si les variables individuelles (démographiques, religieuses et relatives aux valeurs) différaient selon la valeur de la variable qui indique le statut du mariage homosexuel. Cette dernière a également été ajoutée à nos modèles telle quelle (en bas du Tableau 3.2) afin de confirmer si, en dehors des interactions, il est également question d'un effet dit « principal ». Cet effet principal mesure si, une fois compte rendu des caractéristiques individuelles des enquêtés, il existe des écarts moyens entre la France et les autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel. Le Modèle A montre qu'à propos des attitudes envers l'homosexualité, il ne paraît pas y avoir un tel écart. Le Modèle B, ensuite, indique qu'indépendamment de leurs caractéristiques

individuelles, les Français sont en moyenne 0,597 points plus négatifs envers l'homoparentalité que les habitants des autres pays où les couples gays sont autorisés à se marier. Cette différence, quoique considérable, n'est pourtant pas statistiquement significative. Le Modèle C, dernièrement, montre que tous les pays sont en moyenne plus négatifs envers l'homoparentalité qu'envers l'homosexualité. Les Français, toutefois, le sont davantage que les habitants des autres pays où les couples gays peuvent se marier : même si on rend compte des caractéristiques individuelles des enquêtés (c.-à-d. démographiques, religieuses ou relatives aux valeurs), il demeure une différence moyenne significative de 0,678.⁶²

En outre, nous avons également ajouté aux Modèles A et B le PIB, qui représente une indication du progrès économique des pays. Le PIB sert surtout de variable de contrôle, puisqu'il n'a pas de rapport direct avec nos question de recherche, mais s'est avéré un facteur important dans la littérature académique antérieure. La variable était hautement significative dans les deux modèles. Les habitants des pays économiquement mieux lotis sont donc en moyenne considérablement plus positifs envers l'homosexualité, indépendamment des caractéristiques individuelles, telles la pratique religieuse ou le niveau d'études.

3.4 Discussions des résultats

Après avoir décrit nos modèles dans la section précédente, comment faut-il interpréter ces résultats ? Tandis que certaines constatations ne requièrent guère d'explication, d'autres sont peut-être moins univoques. Dans l'ensemble, on pourrait précautionneusement résumer les résultats en disant qu'au sujet des attitudes envers l'homosexualité, la France reste assez proche des autres pays où les couples de même sexe peuvent se marier. Quand il s'agit des attitudes envers les familles homoparentales, cependant, elle semble s'en écarter de manière significative. À notre avis, cette synthèse apporte, en partie, une réponse à la question pourquoi l'opposition contre l'ouverture du mariage a été si vive en France. Ci-dessous, nous tâcherons d'approfondir cette idée en la scindant en quatre conclusions plus spécifiques, dans lesquelles nous essayerons d'incorporer nos observations empiriques dans des perspectives plus théoriques provenant de la littérature académique antérieure.

⁶² Concrètement, la constante indique qu'un homme français de 49 ans, d'éducation et de priorités de valeurs moyens, qui s'identifie comme non religieux et n'est pas pratiquant sera environ 1,368 points plus négatifs envers l'homoparentalité qu'envers l'homosexualité en soi. Son score estimé est donc deux fois plus élevé que celui d'un enquêté aux caractéristiques individuelles similaires, mais habitant dans un autre pays où le mariage homosexuel est légal, dont le score estimé renverrait à $1,368 - 0,678 = 0,690$ points.

3.4.1 Un enjeu relativement récent pour les Français

Les différents effets d'âge dans nos modèles représentent une première indication de la tension entre les attitudes envers l'homosexualité et l'homoparentalité en France : dans le Modèle A, qui porte uniquement sur l'acceptation sociale de l'homosexualité, le coefficient de l'âge est d'une même ampleur partout où le mariage est ouvert aux couples de même sexe, la France incluse. Cela suggère que la normalisation progressive de l'homosexualité se soit historiquement déroulée à un rythme comparable dans ces pays. La relation est un peu plus polarisée dans les pays qui n'ont pas ouvert le mariage, ce qui signifie que ce processus y a probablement déclenché plus tard et de façon moins graduelle.⁶³

Lorsque l'on regarde les résultats portant sur l'homoparentalité (le Modèle B), toutefois, une image opposée semble surgir. Comme on peut s'y attendre, les cohortes âgées partout en Europe sont plus hostiles à l'idée de deux parents du même sexe. Cela s'explique sans doute principalement par le fait que l'homoparentalité n'est réellement devenue un sujet de société en Europe qu'à partir des années 1990, avec l'introduction des partenariats enregistrés – des décennies après que l'enjeu de l'homosexualité en soi est entré dans la sphère publique. Il est alors logique que les jeunes y soient plus habitués que les personnes qui ont grandi à une époque où un phénomène pareil était pratiquement inconcevable pour beaucoup.⁶⁴ Contrairement au Modèle A, pourtant, la polarisation entre cohortes jeunes et âgées au niveau des attitudes envers l'homoparentalité est nettement plus vive en France : son coefficient était de 31 % plus grand par rapport à celui des autres pays qui ont légalisé le mariage homosexuel. Cela suggère que cette question spécifique ait simplement été considérée comme illégitime plus longtemps en France que dans ses pays voisins.

Cette interprétation est corroborée par le Modèle C : partout en Europe, les cohortes âgées étaient plus susceptibles que les jeunes de faire une distinction morale entre l'homoparentalité et l'homosexualité. L'écart était cependant deux fois plus grand en France que dans les autres pays où les couples homosexuels peuvent se marier, ce qui semble indiquer, encore une fois, que le processus

⁶³ Il faut rappeler que notre analyse est de nature transversale et non longitudinale, laquelle consiste à observer l'échantillon sur plusieurs périodes de temps afin de capturer l'évolution dans le temps. Il mérite ainsi de se montrer réticent envers des conclusions trop poussées au sujet de tendances temporelles ou historiques. Tout de même, comme discuté dans la section 2.2.1, dans des analyses transversales le coefficient de l'âge est habituellement interprété tel un effet de cohorte. Il est alors souvent vu comme un proxy pour une tendance temporelle.

⁶⁴ Van de Meerendonk et Scheepers (2004), par exemple, ont montré que les attitudes envers les droits LGBT aux Pays-Bas n'ont véritablement changé qu'à partir des cohortes des années 1980, qui se composent donc de personnes socialisées à l'époque qui a suivi la « révolution sexuelle » des années 1960-70.

de normalisation des familles homoparentales s'y est déroulé à un rythme différent.⁶⁵ A notre avis, ce décalage peut expliquer en partie pourquoi la réaction contre le mariage homosexuel a été si vive, dans un pays toutefois réputé d'être relativement libéral en matières sexuelles (par exemple au sujet du divorce et des enfants dits naturels), et qui ne semblait à priori pas plus ni forcément moins ouvert à l'homosexualité qu'ailleurs où le mariage avait été ouvert aux couples de même sexe.

3.4.2 Une question morale, certes, mais non perçue comme religieuse

Des recherches antérieures ont suggéré que le contexte national détermine en partie le rôle que joue la religiosité individuelle dans la formation d'une éthique personnelle. Il paraît que la prépondérance de la religiosité individuelle s'accroît à mesure qu'un pays est sécularisé. Ce paradoxe a été empiriquement corroboré pour un nombre très divers d'attitudes et de comportements moraux (Finke et Adamczyk 2008 ; Stavrova et Siegers 2014), dont l'évaluation de l'homosexualité (Doebler 2015 ; Kuntz et al. 2015). La logique sous-jacente est que là, où la religion occupe une place centrale dans la vie publique et influe considérablement sur les systèmes de valeurs, les évaluations négatives de l'homosexualité sont davantage intégrées dans ce que l'on pourrait appeler la « culture dominante ». Elles seront alors partagées par de nombreuses institutions sociales, tels le gouvernement, les institutions éducationnelles et les médias. La religion n'y est donc qu'un des éléments qui propagent l'opposition aux déviations de l'hétérosexualité. Ceci contraste avec les contextes nationaux où la religion est moins centrale aux systèmes de valeurs de la population. Là, il est plus souvent question d'une discontinuité entre les messages explicitement hétéronormatifs répandus par les institutions religieuses orthodoxes, et les normes plus libérales de la majorité séculière. Les convictions religieuses personnelles y seront alors plus décisives dans la formation des attitudes morales envers l'homosexualité (cf. Finke et Adamczyk 2008, 619).

A cet égard-ci, également, la France semble « s'aligner » sur le reste des pays qui ont légalisé le mariage homosexuel, si on regarde pour l'instant uniquement le Modèle A. En effet, la relation entre l'approbation des relations homosexuelles et la religion y étant encore plus négative qu'ailleurs, la France donne même l'impression d'être singulièrement sécularisée : la différence entre une Française non pratiquante et une Française qui assiste au culte une fois par semaine est ainsi de 0,836 points. Là, où le mariage est fermé aux couples de même sexe, l'écart est estimé à 0,432 points. L'effet de l'intégration religieuse est donc presque deux fois plus fort en France. La désapprobation morale de l'homosexualité, bref, y est ressentie comme une question particulièrement religieuse.

⁶⁵ Ces résultats complètent des recherches antérieures auprès des adolescents français de Vecho, Poteat, et Schneider (2016).

Lorsqu'on regarde le Modèle B, cependant, cette image est encore une fois complètement renversée. Tandis que la pratique religieuse est partout un peu moins prédictive des attitudes envers l'homoparentalité que celles envers l'homosexualité en soi, elle est spécialement faible en France (cf. Figure 3-3). Son coefficient est désormais presque deux fois plus petit que celui des autres pays qui ont autorisé les couples gays à se marier. Cela suggère qu'à l'opposé de la désapprobation de l'homosexualité, les réticences envers les familles homoparentales sont assez généralisées en France ne se concentrent certainement pas parmi une minorité religieuse très pratiquante. À notre avis, cette « laïcisation » de la question homoparentale peut expliquer en partie le fait, à première vue paradoxal, que l'opposition contre le mariage homosexuel a gagné une ampleur si grande justement dans un des pays les plus sécularisés de l'Europe.

3.4.3 Amplification du poids de l'Église dans un contexte national ambivalent

Il semble y avoir une image très prépondérante que l'opposition organisée contre le mariage homosexuel en France est avant tout une affaire catholique. Cette idée trouve évidemment son origine dans l'ancrage catholique de la plupart des organisations et des personnalités faisant partie de la Manif pour tous. Elle a été renforcée, ensuite, par des reportages anecdotiques dans les médias. De même, la plupart des écrits savants sur la contestation contre le mariage homosexuel en France portent principalement sur les réseaux religieux et intégristes (cf. Brustier 2014). Ceux-ci ont souligné, par exemple, que l'opposition à la réforme du mariage s'inscrit en partie dans le combat idéologique mené par l'Église catholique contre la théorie dite « de genre » (cf. Bracke et Paternotte 2016 ; Robcis 2015a). Mais tandis que certaines des controverses autour le « genre » ont mobilisé surtout les franges les plus intransigeantes du catholicisme, force est de constater que l'opposition contre le mariage homosexuel s'est considérablement généralisée, rassemblant également de nombreux catholiques culturellement et politiquement plus modérés. Nos résultats complètent ce paradoxe de façon intéressante.

Premièrement, il ressortait de notre Modèle A qu'une fois compte rendu de la pratique religieuse, les Européens de confession catholique ne sont pas plus négatifs envers l'homosexualité que leurs compatriotes non religieux. Le catholicisme étant une religion historiquement très dominante en Europe et en France, il existe un nombre considérable de personnes qui se réclament « culturellement » ou « traditionnellement » d'une identité catholique, mais qui ne sont plus pratiquantes (Willaime 1998). Elles ne seront alors guère intégrées dans l'Église et cette dernière ne

sera alors plus véritablement en mesure de leur transmettre son système de valeurs (Bréchon 2004).⁶⁶ Il n'est pas invraisemblable que ceci vaille d'autant plus en ce qui concerne des sujets de société à propos desquels l'individu reçoit relativement beaucoup d'information : surtout dans des contextes sécularisés, la vision sur les rôles de genre ou sur l'homosexualité transmise par l'Église catholique doit concurrencer, tant au niveau qualitatif que quantitatif, avec celles promulguées par les institutions plus représentatives de la « culture dominante ». Notre Modèle A semble en effet confirmer que seules les catholiques les plus intégrés à l'Église sont réceptifs aux messages qui vont à l'encontre des idées culturellement plus hégémoniques.

Tout cela, cependant, ne s'applique pas au cas de l'homoparentalité, comme le montrent le Modèle B. Indépendamment de la pratique religieuse, les enquêtés français qui s'identifient comme catholiques sont 0,336 points plus négatifs envers les familles homoparentales que les non-religieux. Ailleurs en Europe où le mariage homosexuel a été légalisé, une telle différence ne s'observe pas, une fois rendu compte de l'intégration religieuse. Pourquoi alors cet écart en France – un des pays les plus sécularisés au monde – mais non ailleurs ? Malheureusement, nos modèles ne permettent pas d'apporter des réponses précises à cette question. Nous ne croyons pas, en tout cas, que l'opposition contre le mariage homosexuel en France ait forcément montré que le catholicisme intransigeant y représente une force plus grande que l'on avait pensé auparavant (cf. Mercier 2013) : dans ce cas, on s'attendrait pas à voir une telle différence entre les attitudes morales envers l'homosexualité d'une part et l'homoparentalité de l'autre. Au contraire, nous supposons que la réponse devrait plutôt être cherchée dans la « culture dominante » française.

Celle-ci semble avoir un rapport nettement plus ambivalent avec l'homoparentalité qu'avec l'homosexualité. Cette dernière a été sur l'ordre du jour sociétal et politique depuis la fin des années 1960 et ne représente actuellement guère un clivage politique. L'homoparentalité, par contre, constitue un enjeu relativement nouveau qui n'a été véritablement introduit dans la sphère publique qu'avec l'introduction du Pacs. Il existe alors à son sujet une pluralité des points de vue que l'on n'observe pas forcément à propos de l'homosexualité en soi. Dans le chapitre introductif, nous avons déjà mentionné qu'en dehors des objections religieuses, l'homoparentalité s'est également butée sur une vive opposition idéologique de la part des psychanalystes, des intellectuels se

⁶⁶ Pour une vision contraire (influente, mais dont les conclusions débordent à notre avis souvent les données empiriques), voir Le Bras et Todd 2013. Ces chercheurs soutiennent que les attitudes sociales et comportements électoraux des catholiques culturels (donc aujourd'hui non pratiquants, voire non croyants) seraient toujours largement déterminés par leurs racines historiquement religieuses, un phénomène qu'ils désignent par la notion de « catholicisme zombie ».

réclamant du structuralisme et des personnalités politiques tant de droite et de gauche. Ces points de vues ont été relayés notamment par une presse de droite, qui, au moment de l'éclatement des protestations contre la « loi Taubira », s'est montrée beaucoup plus intéressée à la question du mariage homosexuel que les journaux historiquement inscrits à gauche (Cervulle 2013, 209). Les argumentations politiques, empiriques ou éthiques qui soutiennent que les familles homoparentales sont normales et doivent être reconnues comme telles par l'État, bref, semblent loin d'être hégémoniques en France. Dans ce contexte national spécifique, il nous semble alors pas inconcevable que les exhortations de l'Église contre l'homoparentalité aient résonné davantage parmi certains catholiques français relativement modérés, que celles contre l'homosexualité.

3.4.4 Un cadre idéologique laïc, mais axé sur la famille « traditionnelle »

Notre dernière conclusion porte sur le rôle qu'ont possiblement joué les idées dans le débat politique sur l'homosexualité et l'homoparentalité en France. Comme nous l'avons remarqué dans le chapitre introductif, ce débat a été empreint d'une rhétorique « républicaine », qui s'est mélangée aux concepts provenant de la psychanalyse et de l'anthropologie structuralistes (une confluence idéologique parfois désignée par le terme de « familialisme » ; Lenoir 2001 ; Robcis 2013). Tandis qu'ailleurs en Europe, les discussions nationales autour du mariage homosexuel étaient principalement ancrés dans des argumentations sur le plan empirico-pragmatique, éthico-religieux ou celui des droits de l'homme, celle en France se caractérisait surtout par un intellectualisme inédit (cf. Fassin 2001b). Pour objecter l'idée qu'un enfant puisse avoir deux parents du même sexe, tant les députés que des personnalités médiatiques et intellectuelles avaient ainsi recours à un répertoire de notions hautement savantes, tels l'« ordre symbolique » et la « filiation » (Eribon 2002 ; Fassin 2003 ; Robcis 2004, 2013).

Le républicanisme français, à la base, représente une philosophie politique pour gérer l'altérité au sein d'une nation qui est censée être « une et indivise ». Depuis les années 1980, il est fréquemment invoqué sur le plan rhétorique comme le juste milieu entre le totalitarisme d'une part, et le libéralisme ou le multiculturalisme à l'autre extrême (Chabal 2016 ; Jennings 2000 ; Scott 2004).⁶⁷ Le républicanisme est prédié sur l'idée que le bon fonctionnement d'une démocratie

⁶⁷ Quand en 1985, par exemple, le ministre de la Justice Robert Badinter plaidait en faveur d'une libéralisation des lois sur l'insémination artificielle (très liée, évidemment, à la question de l'homoparentalité), il provoquait un véritable tollé. On lui reprochait notamment d'avoir puisé aux sources idéologiques du libéralisme à l'américaine. Cette approche, jugée trop axée sur les droits de l'homme et un individualisme excessif par Françoise Héritier, ne pouvait que provoquer la fracture du social et engendrer une société dépourvue de solidarité où « chacun fait son salut à sa manière » (cité dans

représentative nécessite ce que Pierre Rosanvallon appelle « le rejet de la société d'ordre et de corps » (2004, 17). Pour garantir la cohésion nationale, autrement dit, l'individu doit être directement relié à l'État et abstrait de toute particularité intermédiaire, telle la provenance régionale, l'occupation professionnelle ou la dénomination religieuse. Selon certains adeptes de cette doctrine, l'orientation homosexuelle représente un particularisme, certes, mais étant privée et individuelle, ne dérange pas l'indivisibilité du corps social. Elle n'offense alors pas, dans les mots de la sociologue Irène Théry, la « sensibilité républicaine » (1997, 164-65). La filiation, par contre, relève du social et du symbolique. Elle appartient alors à la sphère publique et doit donc demeurer le privilège des familles hétéroparentales, considérées comme plus « neutres » ou « susceptibles à l'abstraction » et, par extension implicite, plus « françaises ». ⁶⁸ Cette dichotomie stricte entre le privé et le public éclaircit comment certains politiciens et intellectuels français pouvaient faire l'éloge de l'émancipation des personnes homosexuelles et, sans y voir aucun paradoxe, se prononcer vivement contre la reconnaissance légale de leurs familles dans le même souffle.

Il ne s'agit là évidemment que d'une généralisation rudimentaire des idées qui ont circulées contre le Pacs et le mariage homosexuel en France depuis une trentaine d'années. Qui plus est, nous sommes plutôt réticent quand il s'agit de faire des liens conceptuels entre ces lignes de pensée spécifiques et les résultats de notre propre enquête, laquelle n'aborde pas ces questions de façon directe. Pourtant, nos analyses semblent tout de même confirmer qu'une certaine différenciation entre le droit « privé » à une vie intime d'une part, et le droit « public » à la formation d'une famille de l'autre, semble en effet structurer les esprits des Français. Une des observations les plus surprenantes de notre étude a ainsi été de voir qu'en France il n'y avait aucune relation statistiquement signifiante entre les valeurs de « continuité » (c'est-à-dire la priorisation de la conformité, la sécurité et la tradition) et l'approbation de l'homosexualité. Autrement dit, à la grande différence des autres Européens qui vivent dans des pays où le mariage homosexuel est légal, les Français à tendance conservatrice ne voient dans l'homosexualité pas nécessairement une menace à l'ordre social. La disparité entre, par exemple, une Néerlandaise qui ne priorise guère la continuité et une compatriote qui y adhère beaucoup (trois écart-types en dessous et en dessus de la moyenne respectivement) est estimée à 0,606 points. Entre deux Françaises, le modèle prédit qu'il n'y aura pas

Robcis 2013, 216-30). Voir aussi Chabal (2016, 82-90) sur l'emploi rhétorique du concept de la « facture sociale » dans le discours républicain.

⁶⁸ Une pareille différenciation sous-entendue entre les citoyens qui seraient pleinement représentatifs de la Nation et ceux qui le seraient un peu moins s'est observée lors des débats sur l'immigration (Jennings 2000) et la parité (Scott 2005).

de différence du tout.

Le Modèle B révèle, par contre, que c'est tout le contraire lorsqu'il s'agit de l'homoparentalité. Ailleurs où le mariage a été ouvert la relation reste plus ou moins égale. En France, par contre, le rapport est non seulement désormais statistiquement significatif, il s'avère même trois fois plus fort que celui attesté dans les autres pays où les couples gays peuvent se marier. La différence entre deux Néerlandaises six écart-types éloignées est alors 0,654 points. Pour deux Françaises commensurables, l'écart est estimé à 1,926 points (cf. la Figure 3-5). Contrairement à l'homosexualité, les familles homoparentales portent donc clairement atteinte à l'ordre social aux yeux des Français qui valorisent l'adhérence à des normes sociales, la préservation des coutumes traditionnelles et le statut quo. Et cela nettement davantage que les autres peuples européens qui ont ouvert le mariage aux couples de même sexe. Ces résultats sont corroborés par le Modèle C, qui montre que les Français priorisant la continuité font plus souvent une distinction morale entre l'homoparentalité et l'homosexualité que les autres Européens (ailleurs, cette tendance n'est guère significative).

Comme le note Schwartz, les valeurs sont intimement liées aux affects. Ces derniers peuvent être activés lorsqu'un individu a le sentiment que les valeurs qu'il chérit ont été violées. Les valeurs de continuité en particulier, seraient associées à l'anxiété engendrée par l'incertitude et à la protection contre la menace (2006b, 947-48). Il est vrai que l'idée du mariage homosexuel – une véritable révolution historique et sociale – ne cadre pas très bien avec certains autres idées sur la famille, qui sont parfois ressenties comme étant plus « traditionnelles », voire universelles et anhistoriques, et alors plus légitimes.⁶⁹ La reconnaissance, voire célébration des modèles homoparentaux par les plus hautes institutions nationales montre clairement que ces idées perdent actuellement en influence culturelle et politique en France. L'avènement de ces modèles familiaux « alternatifs » peuvent alors raisonnablement être perçus comme menaçant une conception strictement hétérosexuelle de la famille et, par extension, de la société. Suivant cette logique, il ne paraît pas inconcevable que la vive opposition à l'homoparentalité des ceux qui priorisent la continuité, structurée en partie par le cadre idéologique particulier en France, ait partiellement contribué au fait que l'ampleur de la protestation y a été si grande.

⁶⁹ Mais voir Coontz 2006 et Théry 2013 pour deux aperçus historiques des évolutions juridiques et symboliques du mariage en l'Occident et en France respectivement.

4

Conclusion

Les protestations contre la « loi Taubira » qui ont éclaté lors du mandat de François Hollande ont surpris tant en France qu'à l'étranger. Nous avons ouvert ce mémoire en regardant de plus près d'où venait cet étonnement. Il s'avérait que sur un grand nombre d'aspects historiques, socio-culturels et juridiques, la France semblait « s'aligner » sur le reste des pays européens qui avaient légalisé le mariage homosexuel. Comme la France, ces pays se caractérisaient depuis les années post-guerre par un taux toujours croissant de divorces, de concubinage et d'enfants dits naturels (Van de Kaa 2002 ; Lesthaeghe 2014). Cette réorientation symbolique du couple et du mariage s'est accompli, de plus, dans un contexte de sécularisation accéléré, où l'on a cherché de moins en moins d'ancrer les normes légales et sociales dans des traditions religieuses. Cela a mené à l'intégration graduelle de l'individu – et puis le couple – homosexuel dans la société, laquelle s'est accomplie à un rythme comparable partout en Europe de l'Ouest (Waldijk 2000). Tous ces développements ont engendré une situation où le mariage homosexuel semblait être devenu une réalité « quasiment inéluctable » pour un bon nombre de pays, dont la France (cf. Ferry et al. 2007).

Pourquoi donc, la France a-t-elle réagit si vivement contre l'avènement du mariage

homosexuel ? À l'origine de ce phénomène sont évidemment une multitude de facteurs variés, qui ont interagi tous de façon complexe. La présente étude s'est concentrée sur les attitudes morales. Nous avons dressé trois questions de recherche délibérément exploratoires, en nous demandant si la France se distinguait des autres nations européennes qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels (1) au sujet des attitudes envers l'homosexualité et (2) au sujet des attitudes envers les familles homoparentales. Dernièrement nous nous sommes intéressé à la question (3) si les Français font plus souvent une distinction morale entre l'homosexualité d'une part, et les familles homoparentales de l'autre. Afin d'offrir des réponses empiriques à ces questions, lesquelles impliquent la comparaison d'un nombre considérable de pays, nous avons d'abord scruté la littérature comparative internationale sur l'homophobie en Europe. De notre échantillon de littérature, comprenant neuf articles récents, nous avons extrait les concepts – tant au niveau individuel qu'au niveau national – qui se sont avérés les plus fructueux pour l'explication des attitudes morales envers l'homosexualité en Europe en général.

Les résultats de nos modèles multiniveaux ont montré que, sur les trois aspects soulignés dans nos questions de recherche, la France diverge des autres pays ayant légalisé le mariage homosexuel à bien de égards. On peut précautionneusement résumer ces divergences, en constatant qu'au niveau des attitudes envers l'homosexualité, la France reste assez proche des autres pays où les couples de même sexe peuvent se marier. Quand il s'agit des attitudes envers les familles homoparentales, cependant, elle semble s'en écarter de manière significative. Nous avons tâché d'exposer cette synthèse en quatre conclusions plus spécifiques, lesquelles forment, à notre avis, en partie la réponse à la question pourquoi la France s'est si vigoureusement opposée au mariage gay.

L'enjeu social des familles homoparentales, premièrement, semble avoir fait son apparition relativement tard en France, ce qui s'y est traduit en une polarisation attitudinale plus grande entre les générations. À l'opposé de la désapprobation morale de homosexualité, ensuite, les attitudes négatives envers l'homoparentalité ne sont guère prédites par l'intégration religieuse des Français, jetant ainsi quelque lumière sur le fait paradoxal que des protestations si grandes ont justement éclatés dans un pays réputé d'être hautement sécularisé. Les catholiques en France, troisièmement, semblaient plus ouverts aux exhortations de l'Église contre les familles homoparentales qu'à celles contre les rapports homosexuels. D'après nous, cela en dit davantage sur l'ambivalence avec laquelle cette question est abordée dans la « culture dominante » en France, que sur une éventuelle réapparition dramatique du catholicisme intransigeant. Certains de nos résultats ont également suggéré, enfin, que le cadre idéologique républicain ou « familialiste » dans lequel le débat sur le

mariage homosexuel s'est déroulé ait structuré jusqu'à un degré important la différenciation morale que font les Français entre l'homosexualité et l'homoparentalité. Aux yeux des Français à tendance conservatrice, l'homosexualité en soi ne représentait ainsi nullement une menace à l'ordre sociale (et ce, à la grande différence des autres Européens). Ils regardaient, par contre, d'un œil particulièrement négatif les modèles familiaux non hétérosexuels.

A notre avis, la présente étude complète alors de façon intéressante les recherches antérieures sur l'opposition contre le mariage homosexuel en France. Comme nous avons soutenu, ceci est sans aucun doute le résultat d'une confluence complexe de facteurs tant d'ordre conjoncturel que structurel. Au niveau plus circonstanciel, il semble probable qu'un mécontentement politique généralisé envers le gouvernement socialiste ait joué un rôle dans les mobilisations. S'y ajoute une stratégie politique très vouée au débat public qui a finalement tourné mal, ainsi qu'une indécision notable face à ces questions de la part du président Hollande lui-même (Paternotte 2018). Quant aux racines plus profondes de la contestation, on pourrait penser à l'efficacité des réseaux religieux et d'extrême droite déjà établis bien avant 2012-13 (cf. Brustier 2014) ; une tradition idéologique laïque très axée sur la famille hétérosexuelle qui a imprégné le discours politique et intellectuel français (Robcis 2013) ; et même une certaine « culture contestataire » nationale singulièrement susceptible aux débordements, due en partie à une centralisation très poussée de l'État (Kriesi et al. 1995). Nos résultats ne sont pas en contradiction avec ces hypothèses, mais suggèrent que la polarisation des attitudes morales des Français aient également pu jouer un rôle substantiel.

Cela nous semble avoir également des implications fructueuses pour des recherches futures. Premièrement, ces recherches pourraient combler des lacunes et limitations de la présente étude, en répliquant, par exemple, nos analyses avec un plus grand nombre de pays, d'autres variables explicatives ou des données longitudinales. Sur une échelle plus nationale, il serait également intéressant d'examiner en plus de détail comment cette différenciation entre l'homosexualité et l'homoparentalité s'est spécifiquement manifestée en France : quel rôle, par exemple, ont historiquement joué les médias françaises dans la propagation de cette distinction ? Et jusqu'à quel degré s'est-elle également enracinée dans les esprits des Français LGB eux-mêmes ? En tout état de cause, il nous semble qu'une telle différenciation structurant les attitudes sociales de la population française soit établie ici de manière empiriquement convaincante, et qu'elle doive alors être prise en considération sérieuse par les recherches futures s'intéressant à ces questions.

Références

- Adamczyk, Amy, et Cassidy Pitt. 2009. « Shaping attitudes about homosexuality: The role of religion and cultural context ». *Social Science Research* 38(2) : 338-51.
- Agacinski, Sylviane. 1998. *Politique des sexes*. Paris: Seuil.
- Van den Akker, Hanneke, Rozemarijn van der Ploeg, et Peer Scheepers. 2013. « Disapproval of homosexuality: Comparative research on individual and national determinants of disapproval of homosexuality in 20 European countries ». *International Journal of Public Opinion Research* 25(1) : 64-86.
- Andersen, Robert, et Tina Fetner. 2008. « Economic inequality and intolerance: Attitudes toward homosexuality in 35 democracies ». *American Journal of Political Science* 52(4) : 942-58.
- Aridj, Jamila. 2012. « Mariage homosexuel - Franck Riester (UMP) : “La droite devrait se réjouir” ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/mariage-homosexuel-franck-riester-ump-la-droite-devrait-se-rejouir-08-11-2012-1526791_23.php [Accédé le 15 novembre 2018].
- Avdeev, Alexandre et al. 2011. « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) ». *Population* 66(1) : 9-133.
- Banque mondiale. 2018. « GDP per capita, PPP (current international \$) ». <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD?end=2016&start=2012> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Bell, Andrew, et Kelvyn Jones. 2013. « Commentary : The impossibility of separating age , period and cohort effects ». *Social Science & Medicine* 93 : 163-65.
- Béraud, Anne-Laëtitia. 2013. « «Mariage pour tous»: Les perles des 5.000 amendements ». *20 Minutes*.

<https://www.20minutes.fr/politique/1089597-20130129-mariage-tous-perles-5000-amendements>
[Accédé le 15 novembre 2018].

- Binet, Erwann, et Charlotte Rotman. 2016. *La Bataille du mariage pour tous*. Paris: Books Éditions.
- Biseau, Grégoire. 2012. « Le mariage gay fait son chemin à l'Élysée ». *Libération*.
http://www.liberation.fr/france/2012/01/13/le-mariage-gay-fait-son-chemin-a-l-elysee_787990
[Accédé le 15 novembre 2018].
- Bos, David. 2010. *De aard, de daad en het Woord. Een halve eeuw opinie- en besluitvorming over homoseksualiteit in protestants Nederland, 1959-2009*. Den Haag: Sociaal Cultureel Planbureau.
- Bos, Henny, Justin Knox, Loes van Rijn-van Gelderen, et Nanette Gartrell. 2016. « Same-Sex and Different-Sex Parent Households and Child Health Outcomes: Findings from the National Survey of Children's Health ». *Journal of Developmental & Behavioral Pediatrics* 37(3) : 179-87.
- Bos, Henny, Lisette Kuyper, et Nanette Gartrell. 2018. « A Population-Based Comparison of Female and Male Same-Sex Parent and Different-Sex Parent Households ». *Family Process* 57(1) : 148-64.
- Bracke, Sarah, et David Paternotte. 2016. « Unpacking the Sin of Gender ». *Religion and Gender* 6(2) : 143.
- Le Bras, Hervé, et Emmanuel Todd. 2013. *Le mystère français*. Paris: Éditions du Seuil et La République des Idées.
- Bréchon, Pierre. 2004. « Influence of Religious Integration on Attitudes: A Comparative Analysis of European Countries ». *Revue française de sociologie* 45(5) : 27-49.
- . 2008. « French Values: Between Southern and Northern Europe ». In *Changing Values, Persisting Cultures. Case Studies in Value Change*, éd. Pettersson Thorleif et Yilmaz Esmer. Leiden: Brill.
- . 2014. « Comment expliquer les opinions sur l'homosexualité ? »
- Brustier, Gaël. 2014. *Le Mai 68 conservateur*. Paris: Les Éditions du Cerf.
- Cervulle, Maxime. 2013. « Les controverses autour du « mariage pour tous » dans la presse nationale quotidienne : du différentialisme ethno-sexuel comme registre d'opposition ». *L'Homme et la société* 189-190(3) : 207-22.
- Chabal, Emile. 2016. *A Divided Republic. Nation, State and Citizenship in Contemporary France*. 2e Ed. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chauncey, George. 1995. *Gay New York: Gender, Urban Culture, and the Making of the Gay Male World, 1890-1940*. New York City: Basic Books.
- Chauvin, Sébastien, et Arnaud Lerch. 2013. *Sociologie de l'homosexualité*. Paris: Édition la Découverte.
- Cheng, Simon, et Brian Powell. 2015. « Measurement, methods, and divergent patterns: Reassessing the effects of same-sex parents ». *Social Science Research* 52 : 615-26.
- Collier, Kate, Gabriël van Beusekom, Henny Bos, et Theo Sandfort. 2013. « Sexual orientation and gender identity/expression related peer victimization in adolescence: A systematic review of associated psychosocial and health outcomes ». *Journal of Sex Research* 50(3-4) : 299-317.
- Coontz, Stephanie. 2006. *Marriage, a History: From Obedience to Intimacy or How Love Conquered Marriage*. London: Penguin Books Ltd.

- Danthe, Michel. 2016. « Pour la presse française, à l'exception de «La Croix», la Manif pour tous s'essouffle ». *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/opinions/2016/10/17/presse-francaise-lexception-croix-manif-sessouffle> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Davidov, Eldad. 2010. « Testing for comparability of human values across countries and time with the third round of the European Social Survey ». *International Journal of Comparative Sociology* 51(3) : 171-91.
- Davidov, Eldad, Peter Schmidt, et Shalom Schwartz. 2008. « Bringing values back in: The adequacy of the European social survey to measure values in 20 countries ». *Public Opinion Quarterly* 72(3) : 420-45.
- Delahaie, Yves. 2013a. « Mariage homo : menaces de mort, intimidations et violences... bienvenue en France ». *L'Obs*. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/810947-mariage-homo-menaces-de-mort-intimidations-et-violences-bienvenue-en-france.html> [Accédé le 15 novembre 2018].
- . 2013b. « Mariage pour tous: Les mirages de l'étude anti-homoparentalité de Mark Regnerus ». *L'Obs*. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/751283-mariage-pour-tous-les-mirages-de-l-etude-anti-homoparentalite-de-mark-regnerus.html> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Dempsey, Deborah. 2013. *Same-sex parented families in Australia. CFCA Paper No. 17*. Melbourne: Australian Institute of Family Studies.
- Digoix, Marie et al. 2006. *Les couples homosexuels et l'enregistrement de leur union. Rapprochement avec les couples hétérosexuels et recherche comparative internationale*. Paris: Institut national d'études démographiques.
- Doebler, Stefanie. 2013. *Religion, Ethnic Intolerance and Homophobia in Europe – A Multilevel Analysis Across 47 Countries*. (Thèse de doctorat). Université de Manchester.
- . 2015. « Relationships between Religion and Two Forms of Homonegativity in Europe — a Multilevel Analysis of Effects of Believing, Belonging and Religious Practice ». *PLoS ONE* 10(8) : 1-27.
- Duportail, Judith. 2013. « Mariage homosexuel : moins de remous à l'étranger ». *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/international/2013/02/01/01003-20130201ARTFIG00451-mariage-homosexuel-moins-de-remous-a-l-etranger.php> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Durkheim, Émile. 1964. *De la division du travail social*. Paris: Presses Universitaires de France. (Originellement publié en 1893).
- Duyvendak, Jan-Willem, et Hans Kriesi. 1995. « National cleavage structures. » In *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 3-25.
- Eribon, Didier. 2002. « Comment on s'arrange ». *Cliniques méditerranéennes* 65(1) : 203-19.
- . 2004. *Sur cet instant fragile... Carnets, janvier-août 2004*. Paris: Librairie Arthème Fayard.
- European Social Survey. 2014. *Weighting European Social Survey Data*.
- Eurostat. 2018. « Marriage and divorce statistics ». https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Marriage_and_divorce_statistics#Fewer_marriages.2C_more_divorces [Accédé le 15 novembre 2018].
- Fassin, Éric. 2001a. « La voix de l'expertise et les silences de la science dans le débat démocratique ». In *Au-delà du PaCS*, éd. Daniel Borillo et Eric Fassin. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2001b. « Same Sex, Different Politics: "Gay Marriage" Debates in France and the United States ». *Public Culture* 13(2) : 215-32.

- . 2003. « L'inversion de la question homosexuelle ». *Revue française de psychanalyse* 67(1) : 263-84.
- . 2014. « Extrêmes droites en tous genres ». *Lignes* 45(3) : 32-42.
- Ferry, Luc, Jeannette Bougrab, Caroline Thompson, et Eric Deschavanna. 2007. *L'homoparentalité. Réflexions sur le mariage et l'adoption*. France: Conseil d'analyse de la société.
- Field, Andy. 2009. *Discovering Statistics Using SPSS*. SAGE Publications.
- Finke, Roger, et Amy Adamczyk. 2008. « Cross-national moral beliefs: The influence of national religious context ». *Sociological Quarterly* 49(4) : 617-52.
- Garcia, Daniel. 2004. *La Folle histoire du mariage gay*. Paris: Éditions Flammarion.
- Gerhards, Jürgen. 2010. « Non-discrimination towards homosexuality: The European union's policy and citizens' attitudes towards homosexuality in 27 European countries ». *International Sociology* 25(1) : 5-28.
- Goffman, Erving. 1990. *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*. London: Penguin Books Ltd (Originellement publié en 1963).
- Gomez, Marianne. 1998. « Pacte civil de solidarité (Entretien avec Françoise Héritier) ». *La Croix*. https://www.la-croix.com/Archives/1998-11-09/Pacte-civil-de-solidarite_-_NP_-1998-11-09-462502 [Accédé le 15 novembre 2018].
- Gunther, Scott Eric. 2001. *The Elastic Closet: Legal Censure and Auto-Censure of Homosexuality in France. (Thèse de doctorat)*. Université de New York.
- Hatzenbuehler, Mark. 2017. « Advancing Research on Structural Stigma and Sexual Orientation Disparities in Mental Health Among Youth ». *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology* 46(3) : 463-75.
- Hazareesingh, Sudhir. 2015. *How the French Think - An Affectionate Portrait of an Intellectual People*. New York City: Basic Books.
- Heck, Ronald, Scott Thomas, et Lynn Tabata. 2014. *Multilevel and Longitudinal Modeling with IBM SPSS (Quantitative Methodology Series)*. 2e Ed. New York City: Routledge.
- Herek, Gregory. 2009. « Sexual Stigma and Sexual Prejudice in the United States: A Conceptual Framework ». In *Nebraska Symposium on Motivation: Vol. 54. Contemporary perspectives on lesbian, gay, and bisexual identities*, éd. Debra Hope. New York: Springer Science + Business Media.
- . 2013. « Facts About Homosexuality and Child Molestation ». http://psychology.ucdavis.edu/rainbow/html/facts_molestation.html [Accédé le 13 septembre 2018].
- . 2015. « Beyond "homophobia": Thinking more clearly about stigma, prejudice, and sexual orientation ». *The American journal of orthopsychiatry* 85(5) : S29-37.
- Herek, Gregory, et Kevin McLemore. 2013. « Sexual Prejudice ». *Annual Review of Psychology* 64 : 309-33.
- Hooghe, Marc, et Cecil Meeusen. 2013. « Is same-sex marriage legislation related to attitudes toward homosexuality?: Trends in tolerance of homosexuality in european countries between 2002 and 2010 ». *Sexuality Research and Social Policy* 10(4) : 258-68.
- Hudson, Walter, et Wendell Ricketts. 1980. « A strategy for the measurement of homophobia ». *Journal of Homosexuality* 5(4) : 357-372.

- Inglehart, Ronald. 1990. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton: Princeton University Press.
- Jäckle, Sebastian, et Georg Wenzelburger. 2015. « Religion, Religiosity, and the Attitudes Toward Homosexuality—A Multilevel Analysis of 79 Countries ». *Journal of Homosexuality* 62(2) : 207-41.
- Jackson, Julian. 2009. *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*. Paris: Éditions Autrement.
- Jennings, Jeremy. 2000. « Citizenship, republicanism and multiculturalism in contemporary France ». *British Journal of Political Science* 30(4) : 575-98.
- Van de Kaa, Dirk. 2002. « The Idea of a Second Demographic Transition in Industrialized Countries ». In *The Sixth Welfare Policy Seminar of the National Institute of Population and Social Security*, Toyko.
- Kiely, Jack. 2015. « Frigide Barjot; homophile malgré tout? » *Tropos* 3(1) : 85-93.
- Kollman, Kelly. 2007. « Same-Sex Unions : The Globalization of an Idea ». *International Studies Quarterly* 51(2) : 329-57.
- Kriesi, Hans, Ruud Koopmans, Jan Willem Duyvendak, et Marco Giugni. 1995. *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Kuntz, Anabel, Eldad Davidov, Shalom Schwartz, et Peter Schmidt. 2015. « Human values, legal regulation, and approval of homosexuality in Europe: A cross-country comparison ». *European Journal of Social Psychology* 45(1) : 120-34.
- Larrouturou, Paul. 2013. « Mariage homo : deux journalistes agressés à la fin de la manifestation à Rennes ». *Europe1*. <https://lelab.europe1.fr/mariage-homo-deux-journalistes-agresses-a-la-fin-de-la-manifestation-a-rennes-8788> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Laurent, Samuel. 2013. « Derrière la grande illusion de la “Manif pour tous” ». *Le Monde*. http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/21/manif-pour-tous-la-grande-illusion_1850515_3224.html [Accédé le 15 novembre 2018].
- Lenoir, Rémi. 2001. « Le familialisme et le PaCS ». In *Au-delà du PaCS*, éd. Daniel Borrillo et Éric Fassin. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lesthaeghe, Ron. 2010. « The Unfolding Story of Transition ». *Population and Development Review* 36(2) : 211-51.
- . 2014. « The second demographic transition: A concise overview of its development ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 111(51) : 18112-15.
- Libération. 2012. « Observatoire des déclarations homophobes ». *Libération*. http://www.liberation.fr/societe/2012/11/29/petit-observatoire-des-declarations-homophobes_863967 [Accédé le 15 novembre 2018].
- Link, Bruce, et Jo Phelan. 2001. « Conceptualizing Stigma ». *Annual Review of Sociology* 27 : 363-85.
- de Mallevo, Delphine. 2013. « Manif pour tous : le Conseil de l'Europe tance la France ». *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/06/27/01016-20130627ARTFIG00694-manif-pour-tous-le-conseil-de-l-europe-tance-la-france.php> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Mandraud, Isabelle. 2004. « Le PS favorable au mariage gay, réservé sur l'homoparentalité ». *Le Monde*. <https://www.lemonde.fr/societe/article/2004/05/12/le-ps-favorable-au-mariage-gay-reserve-sur-l>

homoparentalite_364503_3224.html.

Martel, Frédéric. 1996. « Un gay n'a pas à critiquer la communauté gay ? » *Esprit* 2 : 197-215.

———. 2008. *Le rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968 (Nouvelle édition revue et augmentée)*. Paris: Éditions du Seuil.

Massillon, Julien. 2013. « Manif anti-mariage du 13 : derrière Barjot, la puissance des réseaux cathos ». *Yagg*. <http://yagg.com/2013/01/11/manif-anti-mariage-du-13-derriere-barjot-la-puissance-des-reseaux-cathos/> [Accédé le 15 novembre 2018].

Mathiot, Cédric. 2014. « Sarkozy, sept ans de zigzag sur l'union civile ». *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2014/11/18/sarkozy-sept-ans-de-zigzag-sur-l-union-civile_1144788 [Accédé le 15 novembre 2018].

McNeish, Daniel, et Laura Stapleton. 2016. « The Effect of Small Sample Size on Two-Level Model Estimates: A Review and Illustration ». *Educational Psychology Review* 28(2) : 295-314.

Van de Meerendonk, Bas, et Peer Scheepers. 2004. « Denial of Equal Civil Rights for Lesbians and Gay Men in the Netherlands, 1980–1993 ». *Journal of Homosexuality* 47(2) : 353-61.

Ménielle, Julien. 2012. « Manifestations contre le mariage pour tous: Les Femmes se font «casser les dents», la journaliste Caroline Fourest brutalisée ». *20 Minutes*. <https://www.20minutes.fr/societe/1045016-20121118-manifestations-contre-mariage-tous-femen-font-casser-dents-journaliste-caroline-fourest-brutalisee> [Accédé le 15 novembre 2018].

Mercier, Charles. 2013. « Permanence d'un catholicisme intransigeant ? » *Études* 419(10) : 353-61.

Merrick, Jeffrey. 1998. « Commissioner Foucault, Inspector Noël, and the “Pederasts” of Paris , 1780-3 ». *Journal of Social History* 32(2) : 287-307.

Michelat, Guy, et Claude Dargent. 2015. « Système symbolique catholique et comportements électoraux ». *Revue française de science politique* 65(1) : 27-60.

Milet, Jean-Philippe. 2014. « L'extrême droite pour tous ». *Lignes* 45(3) : 43-56.

Ohlander, Julianne, Jeanne Batalova, et Judith Treas. 2005. « Explaining educational influences on attitudes toward homosexual relations ». *Social Science Research* 34(4) : 781-99.

Paternotte, David. 2009. *Sociologie politique comparée de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe en Belgique, en France et en Espagne : des spécificités nationales aux convergences transnationales (Thèse de doctorat)*. Université libre de Bruxelles.

———. 2015. « Global Times, Global Debates? Same-Sex Marriage Worldwide ». *Social Politics* 22(4) : 653-74.

———. 2018. « Unpacking Oppositional Success. The French Laboratory ». In *Varieties of Opposition to Gender Equality in Europe*, éd. Mieke Verloo. New York City: Routledge.

Petit, Philippe. 2013. « Françoise Héritier : “Oui au mariage des homosexuels, et à l'adoption” ». *Marianne*. <https://www.marianne.net/societe/francoise-heritier-oui-au-mariage-des-homosexuels-et-l-adoption> [Accédé le 15 novembre 2018].

Poirot, Richard. 2013. « Taubira traitée de «guenon»: la vidéo qui le prouve ». *Libération*. <http://www.liberation.fr/societe/2013/11/02/taubira-traitee-de-guenon-la-video-qui-le->

- prouve_944083 [Accédé le 15 novembre 2018].
- Politi, Caroline. 2014. « Frigide Barjot regrette l'homophobie engendrée par les Manif pour tous ». *L'Express*. https://www.lexpress.fr/actualite/societe/frigide-barjot-regrette-l-homophobie-engendree-par-les-manif-pour-tous_1570534.html [Accédé le 15 novembre 2018].
- Prearo, Massimo. 2014. *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Raudenbush, Stephen, et Anthony Bryk. 2002. *Hierarchical linear models*. 2e Ed. Thousand Oaks, California: Sage Publications.
- Regnerus, Mark. 2012. « How different are the adult children of parents who have same-sex relationships? Findings from the New Family Structures Study ». *Social Science Research* 41(4) : 752-70.
- Robcis, Camille. 2004. « How the Symbolic Became French: Kinship and Republicanism in the PACS Debates ». *Discourse* 26(3) : 110-35.
- . 2010. « French Sexual Politics from Human Rights to the Anthropological Function of the Law ». *French Historical Studies* 33(1) : 129-56.
- . 2013. *The Law of Kinship: Anthropology, Psychoanalysis, and the Family in France*. Ithaca, New York: Cornell University Press.
- . 2015a. « Catholics, the “Theory of Gender,” and the Turn to the Human in France: A New Dreyfus Affair? » *Journal of Modern History* 87(December) : 892-923.
- . 2015b. « Liberté, Égalité, Hétérosexualité: Race and Reproduction in the French Gay Marriage Debates ». *Constellations* 22(3) : 447-61.
- la Roi, Chaïm, et Jornt Mandemakers. 2018. « Acceptance of homosexuality through education? Investigating the role of education, family background and individual characteristics in the United Kingdom ». *Social Science Research* 71 : 109-28.
- Rosanvallon, Pierre. 2004. *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*. Paris: Éditions du Seuil.
- Rotman, Charlotte. 2011. « La droite en marche pour le mariage gay ? » *Libération*. http://www.liberation.fr/societe/2011/06/25/la-droite-en-marche-pour-le-mariage-gay_745110 [Accédé le 15 novembre 2018].
- Schneider, Benoît, et Olivier Vecho. 2009. « Adoption par les gays et les lesbiennes en France ». *La revue internationale de l'éducation familiale* 25(1) : 63-84.
- Schwartz, Shalom. 1992. « Universals in the content and structure of values: Theoretical advances and empirical tests in 20 countries ». *Advances in Experimental Social Psychology* 25 : 1-65.
- . 2006a. « A Theory of Cultural Value Orientations: Explication and Applications ». *Comparative Sociology* 5(2-3) : 137-82.
- . 2006b. « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications ». *Revue française de sociologie* 47(4) : 929-68.
- . 2012. « An Overview of the Schwartz Theory of Basic Values ». *Online Readings in Psychology and*

- Culture* 2(1) : 1-20.
- . 2013. « Human values ». *European Social Survey Education Net*.
<http://essedunet.nsd.uib.no/cms/topics/1/> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Scott, Joan. 2004. « French Universalism in the 1990s ». *differences: A Journal of Feminist Cultural Studies* 15(2) : 32-53.
- . 2005. *Parité! Sexual Equality and the Crisis of French Universalism*. Chicago: University of Chicago Press.
- Sicard, Mathieu. 2013. « Mariage homo. Coup de poing à l'Assemblée nationale: faut-il sanctionner les députés ? » *L'Obs*. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/827887-coup-de-poing-et-ballerine-a-l-assemblee-nationale-faut-il-sanctionner-les-deputes.html> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Slenders, Susanne, Inge Sieben, et Ellen Verbakel. 2014. « Tolerance towards homosexuality in Europe: Population composition, economic affluence, religiosity, same-sex union legislation and HIV rates as explanations for country differences ». *International Sociology* 29(4) : 348-67.
- Stavrova, Olga, et Pascal Siegers. 2014. « Religious Prosociality and Morality Across Cultures: How Social Enforcement of Religion Shapes the Effects of Personal Religiosity on Prosocial and Moral Attitudes and Behaviors ». *Personality and Social Psychology Bulletin* 40(3) : 315-33.
- Stegmueller, Daniel. 2013. « How many countries for multilevel modeling? A comparison of frequentist and bayesian approaches ». *American Journal of Political Science* 57(3) : 748-61.
- Szadkowski, Michaël, et François Béguin. 2013. « Des associations dénoncent la “radicalisation” des actes homophobes ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/04/08/des-associations-denoncent-une-radicalisation-des-actes-homophobes_3156119_3224.html [Accédé le 15 novembre 2018].
- Takács, Judit, Ivett Szalma, et Tamás Bartus. 2016. « Social Attitudes Toward Adoption by Same-Sex Couples in Europe ». *Archives of Sexual Behavior* 45(7) : 1787-98.
- Théry, Irène. 1997. « Le contrat d'union sociale en question ». *Esprit* 236 : 159-87.
- . 2013. « « Ouverture » ou « redéfinition » du mariage civil ? » In *Mariage de même sexe et filiation [en ligne]*, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Théry, Irène, et Anne-Marie Leroyer (dir.). 2014. *Filiation, origines, parentalité de responsabilité générationnelle*. Paris: Odile Jacob.
- Transparency International. 2012. « Corruption Perceptions Index 2012 ». <https://www.transparency.org/cpi2012/results> [Accédé le 15 novembre 2018].
- . 2016. « Corruption Perceptions Index 2016 ». https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016#table [Accédé le 15 novembre 2018].
- Valerio, Ivan. 2012. « Serge Dassault fait de l'homosexualité une raison de la décadence de la Grèce ». *Europe1*. <http://lelab.europe1.fr/serge-dassault-on-veut-un-pays-d-homos-dans-dix-ans-y-a-plus-personne-c-est-stupide-5616> [Accédé le 15 novembre 2018].
- Vecho, Olivier, Paul Poteat, et Benoit Schneider. 2016. « Adolescents' attitudes toward same-sex marriage and adoption in France. » *Journal of GLBT Family Studies* 12(1) : 24-45.

- Vecho, Olivier, et Benoît Schneider. 2012. « Attitudes des psychologues français à l'égard de l'homoparentalité ». *La psychiatrie de l'enfant* 55(1) : 269-92.
- Waalwijk, Kees. 2000. « Civil Developments: Patterns of Reform in the Legal Position of Same-Sex Partners in Europe ». *Revue canadienne de droit familial* 62 : 62-88.
- Wagner, Ulrich, et Andreas Zick. 1995. « The relation of formal education to ethnic prejudice: Its reliability, validity and explanation ». *European Journal of Social Psychology* 25(1) : 41-56.
- Whitley, Bernard E. 2009. « Religiosity and attitudes toward lesbians and gay men: A meta-analysis ». *International Journal for the Psychology of Religion* 19(1) : 21-38.
- Willaime, Jean Paul. 1998. « Religious and Secular France between Northern and Southern Europe ». *Social Compass* 45(1) : 155-74.
- Zucker-Rouvillois, Elisabeth. 2001. « L'expertise familiale ou la perte du doute scientifique ». In *Au-delà du PaCS*, éd. Daniel Borillo et Eric Fassin. Paris: Presses Universitaires de France.

Appendice A :

Lecture des modèles multiniveaux

Dans cette annexe, nous présentons une introduction rudimentaire aux modèles linéaires multiniveaux. C'est aller trop loin de réitérer ici en détail ce qu'un manuel de méthodologie statistique saurait sans doute mieux expliquer, mais nous voudrions tout de même y jeter quelque lumière. La terminologie que nous emploierons sera décidément non technique et dans la mesure du possible la clarté sera privilégiée à l'exhaustivité. L'idée de base est purement d'aider le lecteur moins initié aux méthodes statistiques dans l'interprétation des modèles présentés dans le Chapitre 3.

Variation statistique ou « variance »

Pour commencer, les modèles statistiques essayent tous d'une manière ou d'une autre de modéliser et puis d'expliquer la « différence » ou « variation ». Le terme technique ordinairement employé est la « variance », laquelle correspond au carré de l'écart-type. C'est donc une mesure qui sert à donner une impression de la dispersion des valeurs que prend telle ou telle variable. Prenons l'exemple de notre premier modèle (A), lequel porte sur l'approbation de l'homosexualité : si tous les enquêtés dans notre échantillon étaient d'accord que l'homosexualité était une abomination, il y aurait sur ce

point peu de variation dans leurs réponses. Dans un scénario plus réaliste, quelques-uns éprouveraient des réserves à ce sujet, tandis que d'autres trouveraient les relations homosexuelles parfaitement normales.

Expliquer la variance : variables dépendantes et explicatives

Si l'on suppose qu'il existe une certaine variance dans les réponses de la variable « centrale », on peut construire un modèle dans le but d'expliquer cette variation. La variable centrale s'appelle dès lors la variable « dépendante » et dans notre premier modèle (A), il s'agit donc de l'« approbation de l'homosexualité ». ⁷⁰ Les variables qui servent à « expliquer » ou « rendre compte » de cette variation s'appellent les variables « indépendantes » ou « explicatives ». Dans nos modèles nous avons groupé les variables explicatives (de façon assez arbitraire, et purement par souci de clarté) en trois catégories : variables démographiques, celles relatives à la religion et celles relatives aux valeurs. Les variables démographiques, par exemple, sont incluses pour examiner si les différences d'âge, de genre ou du niveau d'éducation peuvent expliquer pourquoi certains enquêtés sont plus négatifs envers l'homosexualité que d'autres. ⁷¹

Deux types de variables explicatives : numériques et catégorielles

On fait souvent une distinction entre deux types de variables explicatives : numériques et catégorielles. Les variables numériques mesurent une quantité, telle par exemple l'âge de l'enquêté, son niveau d'études, ou son score sur un indice de pratique religieuse. Leurs valeurs se classent logiquement sur un axe, de petites à grandes. Il est alors possible de comparer les valeurs numériques : on peut facilement dire laquelle des enquêtées A et B est la plus jeune ou la plus pratiquante, par exemple. Les variables catégorielles, en revanche, expriment des « états ». Un enquêté peut être musulman, chrétien ou bien non religieux, par exemple, et on peut compter combien d'enquêtés appartiennent à quelle catégorie. Mais il n'y a pas un ordre inhérent, objectif ou mathématiquement logique dans lequel ces états s'organisent. On ne peut alors pas dire, par exemple, que l'enquêtée A est plus musulmane qu'elle est chrétienne.

Modèles linéaires

Dans ce mémoire, nous avons affaire à des modèles dits « linéaires ». Cela implique que les relations

⁷⁰ La variable dépendante du Modèle B est l'« approbation de l'homoparentalité » et celle du Modèle C est la différence entre ces deux.

⁷¹ Il est d'ailleurs important de souligner qu'il ne faut pas interpréter ces variables explicatives comme les « causes » de l'homophobie. Les données transversales que nous avons utilisées ne permettent simplement pas de tirer des conclusions causales. Même si dans la littérature on a tendance à parler d'« effets », finalement il s'agit juste de corrélations.

entre la variable dépendante et les variables explicatives peuvent être représentées par des fonctions affines du type $y = ax + b$, avec une pente « a » et une ordonnée à l'origine « b ». Dans le contexte des modèles linéaires, les paramètres « a » et « b » s'appellent les « coefficients » et leur valeur exprime l'ampleur et le sens de la relation entre la variable dépendante et telle ou telle variable explicative. Afin de bien interpréter le coefficient, il est important de se rappeler si la variable explicative est numérique ou catégorielle. Le coefficient d'une variable numérique exprime la pente de la droite et celle d'une variable catégorielle exprime l'ordonnée à l'origine. Leur différence d'interprétation s'explique sans doute le mieux à l'aide d'une image.

Dans la Figure A-1, à gauche, on peut voir les droites de deux variables numériques différentes, avec des pentes clairement divergentes : la droite rouge exprime une relation positive et celle de la droite verte une relation négative. Dans notre Modèle A, par exemple, le coefficient pour l'âge est négatif et estimé à -0,102. Plus on est âgé, moins on est positif envers l'homosexualité (ou vice-versa : moins on est âgé, plus on est positif envers l'homosexualité).⁷² Il s'agit donc d'une relation négative, telle la droite verte dans la Figure A-1. Par contre, le coefficient de la variable qui mesure le niveau d'études (0,171 dans le Modèle A) dénote qu'il existe une relation positive entre l'éducation et l'approbation de l'homosexualité : les personnes ayant un niveau d'études supérieur sont plus positives à l'égard de l'homosexualité et vice-versa.⁷³ Notez dans la Figure A-1, toujours à gauche, que les pentes sont différentes, tandis que l'ordonnée à l'origine de ces deux variables (le « b ») reste identique.

Quant aux variables catégorielles, elles indiquent s'il existe des différences moyennes entre les catégories de la variable. Dans nos modèles, il y a trois variables catégorielles : le genre (« homme » et « femme »), la dénomination religieuse (« non religieux », « catholique », « protestant », « islam » et « autre ») et celle qui dénote si le pays dont provient l'enquête a ouvert le mariage aux couples homosexuels (« France », « mariage homosexuel légal » et « mariage homosexuel illégal »). Le chercheur doit désigner une catégorie « de base » ou « défaut », qui sert de référent à toutes les autres

⁷² La variable a été standardisée. Cela signifie que pour chaque écart-type au-dessus de la moyenne (18,7 ans dans le Modèle A), le score sur l'indice de l'approbation de l'homosexualité augmente par le coefficient (dans ce cas, il « augmente » donc avec -0,102). Pour donner un exemple concret : la différence entre un Français de 28 ans (1 écart-type en dessous de la moyenne) et un Français de 66 ans (1 écart-type au-dessus de la moyenne) est estimée à environ $2 \times 0,102 = 0,204$ points (toutes choses étant égales par ailleurs). Voir aussi la Figure 3-1.

⁷³ A part le fait que le sens des deux coefficients est différent (celui de l'âge étant négatif, l'autre positif), on peut également dire que la relation entre l'éducation et l'approbation de l'homosexualité est un peu plus forte : la différence entre un Français assez éduqué (1 écart-type au-dessus de la moyenne) et un Français ayant un niveau d'études relativement bas (1 écart-type au-dessous de la moyenne), est alors estimée à ca. $2 \times 0,171 = 0,342$ points. Voir aussi la Figure 3-2.

catégories de la variable. Nous avons opté pour « homme », « non religieux » et « France », mais il s'agit là souvent de décisions assez arbitraires.

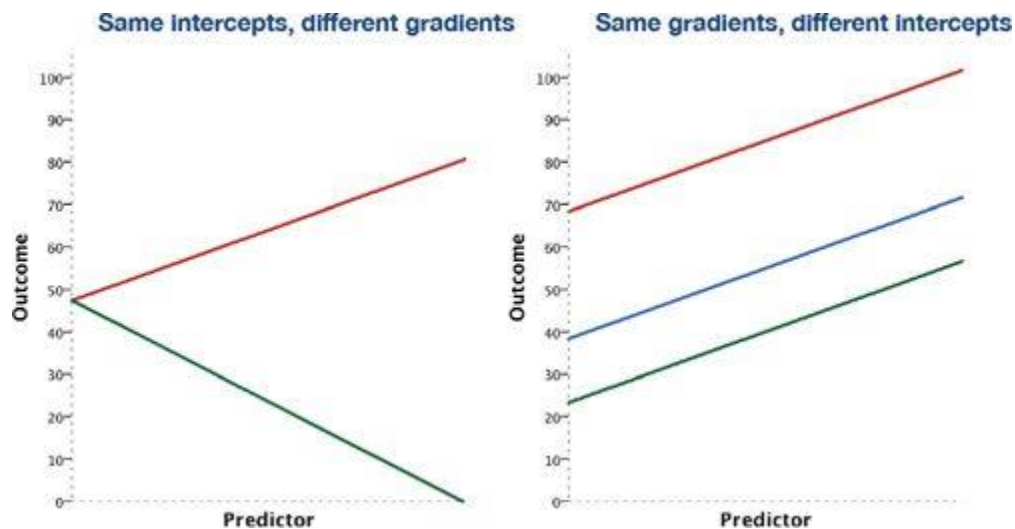


Figure A-1 : Représentation schématique des différences entre variables numériques (à gauche) et variables catégorielles (à droite). Source : Field 2009, 199.

Les coefficients expriment si les autres catégories se distinguent par rapport à la catégorie de base en terme de leurs scores sur la variable dépendante. Plus concrètement, le coefficient positif pour « femme » dans le Modèle A signale donc que les Françaises sont en moyenne 0,173 plus positif envers l'homosexualité que les Français (sur une échelle de 0-4). Une situation comparable est visualisée dans le cadre droite de la Figure A-1. Les trois droites représentent les catégories d'une variable catégorielles. Leurs ordonnées à l'origine respectives diffèrent par la valeur du coefficient (si on assume ici que la droite bleue est la catégorie de base, le coefficient de la droite rouge serait positif et celui de la droite verte négatif). La pente des trois droites est identique. Les catégories de base n'auront d'ailleurs pas de coefficient elle-même : sa valeur est incluse dans la constante, qui exprime le score moyen quand toutes les variables ont une valeur de 0 (voir ci-dessous).

Signification statistique

Les paramètres d'un modèle peuvent être statistiquement significatifs ou non. La signification statistique exprime la certitude que le résultat obtenu soit en fait représentatif de la population, ou, autrement dit, que l'on a trouvé un « vrai » effet. En théorie, les chercheurs sont libres à choisir à partir de quel niveau de certitude ils acceptent ou rejettent un résultat comme « significatif » ou « non significatif ». En pratique, pourtant, la norme en science sociales est de rejeter un résultat si la probabilité qu'il soit représentatif de la population est inférieure à 95 %. Techniquement, on parle

d'un « niveau alpha » de 5 %.⁷⁴

Grosso modo, si le coefficient est environ 2 fois plus grand que l'erreur-type, on l'accepte comme statistiquement significatif à un niveau alpha de 5 %. À part le niveau alpha, la signification dépend donc de l'ampleur du coefficient d'une part, et celle de l'erreur-type de l'autre. Un coefficient grand ou petit nous dit simplement que la relation statistique entre la variable explicative et la variable dépendante est forte ou faible. Une erreur-type, pour sa part, est une mesure de l'incertitude avec laquelle on doit interpréter ce coefficient : plus elle est grande, moins on peut être sûr du paramètre obtenu. Une erreur-type relativement large indique souvent que le coefficient est calculé à la base d'un nombre restreint d'enquêtés. On voit par exemple dans le Modèle A que le coefficient du catholicisme en France a une erreur-type de 0,031. Celle du coefficient du protestantisme en France est presque trois fois plus grande, à 0,088. C'est sans doute parce qu'il y a considérablement moins de protestants en France que de personnes s'identifiant comme catholique. Il y a, bref, moins de certitude que le coefficient du protestantisme soit une bonne représentation de la population. Puisque l'ampleur de ce coefficient est suffisamment grande, le résultat est toujours hautement significatif, d'ailleurs.⁷⁵

« Toutes choses restant égales par ailleurs »

Les modèles statistiques linéaires permettent de comparer les « effets » de telle ou telle variable explicative en maintenant constantes toutes les autres variables explicatives. Le coefficient de 0,173 pour le genre exprime alors la différence d'une femme par rapport à un homme « commensurable ». À part le genre, ces deux enquêtés sont donc comparables au niveau de toutes les autres variables (donc d'un même âge, niveau d'études, dénomination religieuse, etc.). C'est pourquoi on parle souvent de « *ceteris paribus* » ou « toutes choses restant égales par ailleurs ».

La valeur constante qui est choisie pour ces autres variables est toujours 0 dans nos modèles.⁷⁶ Il est donc utile d'avoir des valeurs de 0 qui sont interprétables. Il est peu logique, par

⁷⁴ Dans le Tableau 3.2 nous avons marqué d'une tilde les résultats qui seraient significatifs au niveau alpha relativement laxiste de 10 %. Les astérisques indiquent un niveau alpha de 5 % (*), de 1 % (**), et – le niveau le plus conservateur – de 0,1% (***)

⁷⁵ Cf. la variable au Niveau 2 qui indique si l'enquêté habite un pays qui a légalisé le mariage homosexuel ou non. Dans le Modèle A, le coefficient pour les pays qui n'ont pas ouvert le mariage aux couples de même sexe est assez grand (estimé à -0,379). Mais puisqu'il n'y a que 19 cas qui ont été utilisés pour estimer ce coefficient (c.-à-d. les 19 pays qui n'ont pas légalisé le mariage homosexuel dans l'échantillon de 2012), l'erreur-type (de 0,321) est également plutôt large. Étant donné cette incertitude considérable, l'effet est très loin d'être statistiquement significatif à un niveau alpha de 5 % (ou même de 10 %).

⁷⁶ La raison en est que les modèles incluent des interactions statistiques (voir ci-dessous).

exemple, de parler des différences entre un homme et une femme qui ont 0 an.⁷⁷ Nous avons alors choisi de standardiser les variables « âge », « niveau d'études » et les quatre variables relatives aux valeurs. Pour les variables standardisées, la valeur de 0 exprime la moyenne de l'échantillon.⁷⁸ Le coefficient des variables standardisées doit être interprété par rapport à l'écart-type. Celui de l'âge du Modèle A, par exemple, exprime que deux Français dont l'âge diffère par un écart-type (= 18,7 ans) auront approximativement une différence de 0,102 au sujet de la variable dépendante. La variable qui dénote la pratique religieuse n'a pas été standardisée. Sa valeur de 0 est parfaitement interprétable et signale simplement que l'enquêté n'assiste jamais au culte. Pareillement, la valeur de 0 des variables catégorielles est également interprétable, puisqu'elle désigne la catégorie de base (« homme », « non pratiquant » et « France » respectivement).

Si les valeur de 0 de toutes les variables explicatives sont interprétables, la constante devient le référent principal du modèle. Elle exprime la moyenne estimée de la variable dépendante quand toutes les variables explicatives ont une valeur de 0. Dans le Modèle A, cela signifie qu'un homme français d'âge, d'éducation et de priorités de valeurs moyennes, qui n'est pas pratiquant, aura approximativement un score de 3,085 sur l'indice (de 0-4) qui mesure l'approbation de l'homosexualité.⁷⁹

Modèles multiniveaux

Les modèles linéaires dits « multiniveaux » ou « hiérarchiques » divergent des modèles linéaires traditionnels en permettant au chercheur de séparer la variation statistique à différents niveaux d'analyse. Pour le Modèle A, la variation entre individus en terme de leur approbation de l'homosexualité se trouve au « Niveau 1 ». Mais il existe également une variation entre pays : certains pays sont en moyenne moins ouverts à l'idée de l'homosexualité que d'autres. Celle entre les pays se trouve au « Niveau 2 ».⁸⁰ Concrètement, il s'agit ici de la variation dans les *moyennes* nationales estimées de l'approbation de l'homosexualité.

En ajoutant au modèle, par exemple, une variable qui dénote le PIB, on peut vérifier si les

⁷⁷ Cela vaut d'autant plus puisque nos jeux de données ne contiennent que des enquêtés à partir de l'âge 15. En général il est mal avisé de trop extrapoler les résultats à des valeurs qui n'apparaissent pas dans l'échantillon.

⁷⁸ On standardise une variable en centrant la valeur d'un enquêté autour de la moyenne générale, avant de la diviser par l'écart-type. Dans le Modèle A la moyenne générale de l'âge, par exemple, était 46,9 ans et l'écart-type 18,7. Une enquêtée de 15 ans aura ainsi le score standardisé de $(15 - 46,9)/18,7 \approx -1,71$.

⁷⁹ Techniquement parlant d'ailleurs, la constante du Modèle A et du Modèle B s'interprètent également par rapport à la moyenne de la variable de contrôle au Niveau 2, le PIB (celle-ci étant également standardisée).

⁸⁰ La corrélation intra-classe montre que pour le Modèle A, approximativement 31,2 % de la variation totale se trouve au niveau des pays. Le coefficient de corrélation intra-classe du Modèle B (à 24,8 %) montre qu'il y a un peu moins de variation entre pays en terme de leur approbation de l'homoparentalité. Pour le Modèle C la plus grande variation se trouve clairement entre individus.

différences du degré national de développement économique peuvent rendre compte des différences entre les moyennes nationales de l'approbation de l'homosexualité. En effet, le coefficient de 0,362 dans le Modèle A signale que la relation est positive et assez forte. Les habitants d'un pays relativement riche (un écart-types au-dessus de la moyenne) sont donc en général $2 \times 0,364 = 0,728$ points plus positifs envers l'homosexualité que les habitants d'un pays économiquement moins fort (un écart-type en dessous de la moyenne).

Il y a deux variables au Niveau 2 dans nos modèles. Le PIB (uniquement dans les Modèles A et B) sert purement de variable de contrôle. Il s'est montré être un facteur important dans notre échantillon de littérature, mais n'a pas une place importante dans nos analyses, en vue de nos questions de recherche (voir la section 2.2.2). La deuxième variable au Niveau 2, par contre, indique si l'enquêté habite dans un pays qui a légalisé le mariage homosexuel. À travers des interactions avec d'autres variables explicatives (voir ci-dessous), elle nous permet de comparer la France avec d'autres pays.

Interactions statistiques

La question centrale de notre mémoire est de savoir si la France se distingue des autres nations ayant légalisé le mariage homosexuel au niveau des attitudes envers l'homosexualité et l'homoparentalité. Afin de répondre à cette question, nous avons construit des modèles avec un nombre d'interactions statistiques. Une interaction mesure si l'effet d'une variable explicative X sur la variable dépendante Y est la même pour tous les valeurs d'une autre variable explicative Z. Dans nos modèles nous examinons si les relations entre l'approbation de l'homosexualité (« Y ») et les variables explicatives au Niveau 1 (les « X ») diffèrent selon le statut légal du mariage homosexuel (« Z »). Cette variable « Z » a trois catégories : « France », « mariage homosexuel légal » et « mariage homosexuel illégal ».

Pour donner un exemple concret, regardons la relation entre le niveau d'études et l'approbation de l'homosexualité. Les interactions indiquent si cette relation est moins forte, pareille ou plus forte en France, que dans les pays où le mariage homosexuel est légal d'une part, et les pays où le mariage homosexuel est illégal de l'autre. Afin de bien interpréter les coefficients de ces interactions, il est important de se souvenir que nous avons désigné la catégorie « France » comme catégorie de base. Les autres catégories s'interprètent donc *par rapport* à la France. Dans le Modèle A, le coefficient du niveau d'études de la France est estimé à 0,171. Celui des pays qui ont ouvert le mariage aux couples homosexuels est significativement différent de -0,087. Cela ne signale pas que dans ces pays, la relation entre l'éducation et l'approbation de l'homosexualité soit négative, mais que

cette relation y est approximativement moins forte de 0,087 points qu'en France. Deux Français qui sont, par exemple, quatre écart-types à part sur l'indice du niveau d'études diffèrent donc $4 \times 0,171 = 0,684$ point sur l'indice qui mesure l'approbation de l'homosexualité (voir la note 73). Pour deux habitants d'un autre pays où le mariage homosexuel a été légalisé, la différence est estimée à environ $4 \times (0,171 - 0,087) = 0,336$.⁸¹

Puisque ces coefficients s'interprètent donc par rapport à celui de la catégorie de base, il peut s'avérer assez compliqué de décortiquer toutes les relations du modèle. Nous avons donc ajouté des visualisations, qui permettent de comparer la France avec les autres pays européens d'un seul coup d'œil.

⁸¹ Le coefficient des pays qui n'ont pas légalisé le mariage homosexuel, d'importance secondaire pour nos questions de recherche, est également négatif. La différence y serait ca. $4 \times (0,164 - 0,052) = 0,448$.